



COLLOQUE

INTERNATIONAL

Diachro X

« Le français en diachronie »

31 MAI - 2 JUIN 2022

SORBONNE | AMPHIS CHASLES, DESCARTES, MILNE-EDWARDS, GUIZOT

SITE DU COLLOQUE : <https://diachro10.sciencesconf.org>

LIVRET DES RESUMES

Conférences invitées

Shana POPLACK

(Université d'Ottawa)

Cartographie du changement morphosyntaxique en français québécois parlé : un regard variationniste en diachronie

Les « déviations » par rapport à la norme prescriptive qui caractérisent le français parlé sont souvent considérées comme des reflets du changement. Or, le changement ne peut être constaté sans une référence à un état antérieur de la langue et une méthodologie spécifique qui permet de le distinguer de la variabilité stable, ce qui fait souvent défaut à de telles interprétations. Dans cette communication, nous nous proposons de transformer ces lacunes en outils pour déterminer là où la variabilité implique vraiment le changement, identifier les types de changement à l'œuvre et, le cas échéant, examiner ce que l'analyse de la variabilité morphosyntaxique peut nous apprendre sur le changement.

Notre approche est variationniste et comparative. La perspective variationniste repose sur la constatation du fait qu'en parlant, les locuteurs font des choix entre différentes façons d'exprimer la même valeur référentielle ou fonction grammaticale. Le constat théorique clé de ce paradigme – la *variable linguistique* (Labov, 1969) – est constituée de l'ensemble de ces variantes concurrentes. Nous nous intéressons à la capacité relative de chacune à se produire en *contexte variable*, défini ici comme le point du discours où la variante peut alterner avec d'autres, sans modification de sens ou de fonction. L'établissement du contexte variable repose, à son tour, sur le *principe de redevabilité* (Labov, 1972), qui exige de situer chaque variante dans tous les contextes où elle aurait pu être produite, même si elle ne l'a pas été. Les notions fondamentales de variable, de variante et de contexte variable, en conjonction avec le principe de redevabilité, nous permettent de calculer le profil de formes concurrentes, qu'on peut ensuite comparer à différents moments en *temps apparent* et/ou en *temps réel* afin d'identifier les changements en cours bien avant qu'ils ne soient achevés.

Nos données proviennent de trois corpus de français québécois parlé, qui ensemble, allongent la période entre la date de naissance des locuteurs les plus âgés et celle des plus jeunes à un siècle et demi. Ce laps de temps, pratiquement sans précédent dans l'étude du discours parlé, permet de retracer même la progression relativement lente du changement morphosyntaxique.

Nous montrerons que le taux d'occurrence, première source de données vers laquelle se tournent les linguistes lorsqu'ils concluent à un changement, n'explique qu'une partie – toute petite de surcroît – de ce qui se passe en réalité. Le conditionnement du choix de variante, indépendant du taux, est plus révélateur. En outre, la fréquence d'une variante ne reflète pas nécessairement sa productivité. La trajectoire du taux prend souvent une direction imprévisible, voire contre-intuitive. Pour ne nommer qu'un exemple, le changement peut ne jamais se rendre au point où une variante élimine complètement sa concurrence. Au contraire, même après sa disparition complète du parler vernaculaire, une variante peut être rappelée et réorientée vers d'autres fonctions. Fait non négligeable, la quasi-totalité des changements que nous avons découverts concerne les fonctions extralinguistiques (surtout stylistiques) des variantes en question. En revanche, la structure interne de la variabilité peut persister sans grande altération sur de très longues périodes, ce qui apporte un appui empirique considérable au crédo

variationniste de la gradualité du changement linguistique, et explique la stabilité frappante de la morphosyntaxe vernaculaire.

Sophie PREVOST

Lattice UMR 8094 (CNRS, ENS-Université PSL & Université Sorbonne Nouvelle)

Morphologie flexionnelle et structures syntaxiques

Les langues disposent d'au moins deux moyens grammaticaux pour encoder les fonctions syntaxiques : la morphologie flexionnelle et la position linéaire des constituants (auxquels on peut ajouter, pour le sujet, l'accord avec le verbe, cf. Keenan 1976). Depuis des décennies, de nombreuses études (par ex. Sapir 1921, MacFadden 2004) ont postulé l'existence, dans de nombreuses langues, d'une sorte de dépendance inverse entre ces différents moyens, qu'on peut intuitivement formuler en termes d'efficacité et d'économie : les langues dotées d'une morphologie riche ont un ordre des mots assez flexible tandis que celles dépourvues d'une telle morphologie présentent un ordre des mots relativement rigide. Dans une telle perspective, l'appauvrissement de l'un des signaux entraînerait le renforcement de l'autre, la position la plus répandue – semble-t-il – considérant l'évolution morphologique (issue de changements phonétiques) comme le point de départ des changements syntaxiques (cf. Kiparski 1997), hypothèse qui va dans le sens du principe d'inertie de la syntaxe (Keenan 2002, Longobardi 2001) selon lequel la syntaxe n'est pas susceptible de se modifier sans cause externe. Cette position a néanmoins été contestée (Sapir déjà (1921) évoque la possibilité d'un mouvement inverse ; voir aussi Ledgeway 2012 pour ce qui est du passage du latin aux langues romanes).

L'histoire du français semble offrir une illustration exemplaire de cette relation : l'ancien français se caractérisait par une morphologie nominale bicasuelle et un ordre des constituants relativement souple (bien que SVO soit très tôt majoritaire), tandis qu'en français moderne il n'existe plus, pour les noms et les adjectifs, de marque casuelle et que SVO s'est imposé comme ordre canonique (dans les déclaratives).

Il s'est ainsi produit deux changements majeurs, la question de leur corrélation restant en débat. L'explication la plus ancienne (par ex. Foulet 1930) considère le déclin de la déclinaison comme cause de la fixation de l'ordre des mots. Cette hypothèse a néanmoins été contestée en particulier du fait que SVO devient prévalent à une époque où la déclinaison est encore assez bien respectée, et que, à l'inverse, l'ordre des mots reste encore très souple alors que la déclinaison est devenue largement défailante, et du fait, aussi, que la morphologie casuelle n'était sans doute, dès le latin, qu'un facteur parmi d'autres pour identifier les fonctions syntaxiques (Schøsler 1984). Il est donc légitime d'envisager que la fixation de l'ordre des mots ait pu entraîner, ou au moins accélérer, le déclin du système nominal casuel, devenu redondant avec un ordre des mots explicitant les fonctions syntaxiques. Et il n'est pas non plus exclu que les deux mouvements se soient renforcés mutuellement. Le tableau reste incomplet sans la mention de deux autres facteurs susceptibles d'avoir joué un rôle, au moins pour la fixation du sujet devant le verbe : d'un part, sur le plan morphologique et dans une perspective générativiste, la perte de la richesse morphologique verbale (passage d'un principe de « gouvernement » à un principe d'« accord » pour l'attribution du cas, cf. Vance 1997), et d'autre part, sur le plan syntaxique, la disparition de la contrainte du verbe en seconde position (par ex. Foulet 1930, Skårup 1975, Adams 1988, Vance 1997), dont il faut néanmoins souligner le caractère non absolu, même en ancien français.

Il n'est pas aisé d'établir avec certitude les corrélations entre ces différents changements, la difficulté majeure, et première, résidant dans l'établissement des chronologies exactes (gardant à l'esprit que la précéden- ce d'un changement n'en fait pas

de facto la cause d'un autre qui lui est subséquent). D'une part les différents changements ont été progressifs, leurs chronologies se recouvrant en partie, d'autre part, la relation d'« échange » entre deux changements est rarement immédiate (un même texte peut avoir une morphologie riche et un ordre SVO dominant). Enfin, les disparités entre textes, y compris contemporains, sont parfois importantes, tant sur le plan morphologique que syntaxique. A cela s'ajoute le fait que la dimension morpho-phonétique se prête à des spéculations sur la prononciation des finales tant verbales que nominales, les spéculations sur la réalisation de l'ordre des mots à l'oral semblant en revanche assez hasardeuses, cette asymétrie entre les plans morphologique et syntaxique introduisant un biais méthodologique.

Sans prétendre bouleverser les conclusions acquises jusqu'ici, nous essaierons de montrer, en nous appuyant sur un corpus d'ancien et de moyen français, comment les différents changements qui se sont produits ont pu interagir, et plus spécifiquement quelle a été l'incidence, directe ou indirecte, du facteur morphologique. Nous essaierons en outre de mettre au jour le rôle des facteurs énonciatif et pragmatique, dont l'influence, différente de celle qu'ils ont eu pour le développement de l'expression du sujet (Prévost et Marchello-Nizia 2020), ne doit pas être négligée.

Références :

- Adams, Marianne (1988). Les effets V2 en ancien et en moyen français. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée* 7, 13-39.
- Foulet, Lucien (3^e 1930 [1919]). *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris : Champion.
- Keenan, Edward (1976). Toward a universal definition of 'subject'. In C. Li (ed.) *Subject and topic*. New York: Academic Press.
- Keenan, Edward (2002). Explaining the creation of reflexive pronouns in English. In D. Minkowa and R. Stockwell (éd.) *Studies in the history of English: a millennial perspective*. Berlin : Mouton de Gruyter, 325-355.
- Kiparsky, Paul (1997). The rise of positional licensing. In A. van Kemenade et N. Vincent (éd.) *Parameters of morphosyntactic change*. Cambridge: Cambridge University Press, 460-494.
- Ledgeway, Adam (2012). *From Latin to Romance: Morphosyntactic typology and change*. Oxford: Oxford University Press.
- Longobardi, Giuseppe (2001). Formal syntax, diachronic Minimalism, and etymology: the history of French *chez*. *Linguistic Inquiry* 32, 275-302.
- McFadden, Thomas (2004). The position of morphological case in the derivation: A study on the syntax-morphology interface. PhD thesis, University of Pennsylvania.
- Prévost, Sophie et Marchello-Nizia, Christiane (2020). Le sujet. In C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost and T. Scheer (éd.) *Grande Grammaire Historique du Français*, Berlin: De Gruyter Mouton, 1055-126.
- Sapir, Edward (1921) *Language, an introduction to the study of speech*. New York : Harcourt, Brace and Co.
- Schøsler, Lene (1984). *La déclinaison bicasuelle de l'ancien français: son rôle dans la syntaxe de la phrase, les causes de sa disparition*. Odense University Press.
- Skårup, Povl (1975). *Les premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position*. Etudes romanes de l'université de Copenhague, *Revue Romane numéro spécial* 6. Copenhague : Akademisk Forlag.
- Vance, Barbara (1997). *Syntactic Change in Medieval French. Verb-Second and Null Subjects*. Dordrecht/Boston/Londres : Kluwer Academic Publishers.

Elisabeth STARK

(Universität Zürich, estark@rom.uzh.ch)

Du message SMS au message WhatsApp : L'omission du sujet en 'diachronie courte' de la communication électronique mobile

Avec l'apparition des SMS dans les années 90 du siècle dernier, une révolution graphique et communicative semblait se manifester : une orthographe 'mutilée', des écritures rébus, des abréviations, l'introduction des émoticônes, des phrases incomplètes et d'autres phénomènes inquiétaient surtout les gens de lettres et attiraient l'attention des chercheurs (Fairon et al 2006, Cougnon/Fairon eds., 2014). Environ 20 ans plus tard, les messages WhatsApp commençaient à remplacer lentement mais sûrement les SMS et représentent de nos jours une forme de communication écrite omniprésente, transmise par la technologie numérique et souvent rédigée et lue en mobilité. Du point de vue technologique, numérique et communicatif, ces messages diffèrent des SMS dans plusieurs aspects centraux (p. ex. dans la visualisation des messages antérieurs dans des chats parfois assez longs et complexes, l'autocorrection potentielle proposée par les smartphones, la disponibilité des emojis, l'attente de quasi-synchronicité des participants, cf. Dürscheid/Frick 2014). Toutefois, il est légitime de poser la question de leur profil variationniste commun. Représentent-ils une nouvelle variété, p. ex. un 'français numérique (mobile)' (cf. Stark 2020), qui pourrait alors être étudié/e aussi à travers le temps ?

Au lieu d'ouvrir un débat de catégorisation générale, notre contribution vise une comparaison diachronique empirique et théorique d'un phénomène décrit depuis des années 80 du siècle dernier, à savoir l'omission du sujet dans des langues 'non pro drop' comme l'anglais ou le français (contrairement à l'italien), où l'expression du sujet est toujours obligatoire, du moins dans le standard écrit. La non-réalisation de ce constituant central dans la construction des phrases semble d'une part restreinte à certains genres de 'l'écrit abrégé' tels que les journaux intimes (cf. Haegeman 2013) et de l'autre suivre des régularités syntaxiques bien précises, qui pourraient nous permettre de postuler une syntaxe propre à l'écrit abrégé (numérique mobile) (p. ex. seuls les adverbiaux préposés sont acceptés dans une phrase à omission du sujet, jamais les arguments : *I am overbooked jusko vendredi soir: et de jour Ø suis en stage à la radio!* vs. **Ton frère Ø n'ai jamais rencontré*). La base de données à notre disposition pour pouvoir effectuer une comparaison diachronique (et 'diatechnologique') aussi fiable que solide est représentée par deux corpus suisses plurilingues numériques annotés selon les mêmes critères et catégories, à savoir le corpus *sms4science.ch* et le corpus *What's up, Switzerland?* (cf. Stark/Ruef/Ueberwasser 2009-2014 et Stark/Ueberwasser/Göhring 2014-2020). Nous montrerons que le taux d'omission des sujets reste assez stable à travers le temps (entre 7% et 10%) et que les contraintes syntaxiques décrites pour d'autres registres abrégés (cf. Haegeman/Stark 2021) sont les mêmes dans le corpus de SMS (cf. Robert-Tissot 2018) et celui des messages WhatsApp (cf. Stark/Stuntebeck à paraître) – ce qui induit la question du statut de ces régularités et de leur indépendance des circonstances technologiques et médiales dans lesquelles sont produits les énoncés 'numériques mobiles'.

Références bibliographiques citées :

Cougnon, Louise-Amélie / Fairon, Cédric (eds., 2014), *SMS communication. A linguistic approach*, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.

- Dürscheid, Christa/Frick, Karina (2014), « Keyboard-to-Screen-Kommunikation gestern und heute: SMS und WhatsApp im Vergleich », in: Mathias, Alexa/Runkehl, Jens/Siever, Torsten (eds.), *Sprachen? Vielfalt! Sprache und Kommunikation in der Gesellschaft und den Medien. Eine Online-Festschrift zum Jubiläum für Peter Schlobinski* (= Networx 64), 149-181.
- Fairon, Cédric/Klein, Jean René/Paumier, Sébastien (2006), *Le langage SMS*. Louvain-La-Neuve.
- Haegeman, Liliane (2013), « The syntax of registers. Diary subject omission and the privilege of the root », in: *Lingua* 130, 88-110.
- Haegeman, Liliane / Stark, Elisabeth (2021), « Register-specific subject omission in English and French and the syntax of coordination », in: Wolfe, Sam / Meklenborg, Christine (eds.), *Continuity and Variation in Germanic and Romance*, Oxford: Oxford University Press, 15-43.
- Robert-Tissot, Aurélia (2018), *Grammaire du SMS*, Paris: Presses Universitaires de Vincennes.
- Stark, Elisabeth (2020), « Le français numérique n'est pas innovant – le cas des ellipses syntaxiques », in: Diémoz, Federica / Dostie, Gaetane / Lefeuvre, Florence / Haderman, Pascale (eds.), *Le français innovant*, Bern et al.: Lang, 184-203.
- Stark, Elisabeth / Ruef, Beni / Ueberwasser, Simone (2009-2014), *Swiss SMS Corpus*, Université de Zurich, <https://sms.linguistik.uzh.ch>.
- Stark, Elisabeth / Stuntebeck, Franziska (à paraître), « L'omission des arguments verbaux dans les messages WhatsApp suisses. Les nouveaux médias et la notion de variété », in: Gadet, Françoise et al. (eds.), *Actes du colloque DIA V, Paris 2018*, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc (PUSMB).
- Stark, Elisabeth / Ueberwasser, Simone / Göhring, Anne (2014-2020), *Korpus "What's up, Switzerland?"*, Université de Zurich, www.whatsup-switzerland.ch.

Communications

Anne ABEILLE

(Université de Paris)

Aixiu AN

(Université de Genève)

L'accord de proximité en genre : quelques considérations diachroniques

L'accord en cas de coordination de noms de genres différents fait débat (Viennot 2014). Pour l'écrit contemporain (Frantext depuis 1950 et FrWac), Abeillé, An et Shiraïshi 2018 ont montré que l'accord avec le féminin le plus proche est vivant, et quasi obligatoire pour le déterminant avant le nom (*certaines régions et départements*). S'agit-il d'une persistance ou d'une revitalisation ? Selon Dister et Moreau (2019), sur la base d'échantillons du DMF (1330-1500) « la règle de l'accord de proximité est effectivement utilisée en moyen français » mais « l'accord au masculin est majoritaire, dans toutes les configurations ». Qu'en est-il en français classique et moderne ? Nous présentons des données issues de Frantext pour 5 périodes: 1550-1649 (préclassique), 1650-1799 (classique), 1800-1899 (moderne 1), 1900- 1979 (moderne 2), 1980-2019 (contemporain).

Nous avons cherché les séquences *certain/certaines* Npl *et/ou* Npl, et sélectionné celles avec des noms de genre différents (94 cas); avec ET, l'accord au masculin n'est pas majoritaire en préclassique (47%), il est à 100% dans le corpus classique puis à 62-63% en français moderne et contemporain ; l'accord au féminin avec le nom le plus proche est bien attesté en préclassique (*certaines formules et préceptes*, Calvin) mais son emploi avec des noms de genre différents disparaît de 1669 (*certaines charmes et sorcelleries*, Naudé) à 1926 (*certaines pyroxènes et amphiboles*, Friedel), sans doute pour éviter ce qu'on appelait alors une « figure de construction » (Colombat 2019). L'emploi avec deux noms humains est une innovation, à partir de 1960 (*certaines instituteurs et institutrices*, Dolto) et toujours dans l'ordre masc-fem. Avec OU, l'accord au masculin est stable (66%) et il n'est pas possible de savoir s'il s'agit de résolution ou de proximité car le nom masculin est toujours le plus proche (*certaines sentiments ou manières*, Maine de Biran ; *certaines hommes ou femmes*, Althusser 1985). L'accord au féminin (*certaines pensées ou sentiments*, Bossuet) est le seul observé avec un premier nom féminin.

Nous avons cherché les séquences Dét. A Npl *et/ou* Npl, ainsi que Dét. Npl *et/ou* Npl A, la mise en facteur du déterminant favorisant celle de l'épithète, et sélectionné celles avec des noms (pluriel) de genre différents. Pour l'adjectif prénominal (632 cas), l'accord de proximité au féminin régresse (de 31% en préclassique à 7% en contemporain) (*les communes facultez et moyens*, Vincent, 1556 ; *les diverses modifications et changements*, Meslier 1729) et la part des adjectifs syncrétiques augmente (de 31% en préclassique à 65% en contemporain) (*ses propres idées ou raisonnements*, Maine de Biran, 1816 ; *les autres cousins et cousines*, Robin, 1996). La part des noms humains augmente et ils favorisent l'ordre masc fem (*mes futurs pilotes et hôtesse*, Genette 2006). On ne trouve que 4 A masculins avant un N féminin (*les seuls connaissances et moyens*, Goldsmith 1962).

Pour l'adjectif postnominal (820 cas), l'accord au féminin est de 32-33% en préclassique et classique, pour tomber à 12% en moderne (XXe siècle) et remonter à 20% en contemporain (*les cieulx et intelligences motrices*, Rabelais 1652) ; *ces achats et reventes continuelles*, Mirabeau 1755) ; *les aménagements et constructions éventuels*, Bernanos, 1936). Cette fois, la part des masculins qui augmente (de 26 à 43%) tandis que celle des

adjectifs syncrétiques reste stable (*mes notes et manuscrits psychologiques*, Maine de Biran 1816).

Nous avons cherché les séquences Det N *et/ou* Det N être A et A être Det N *et/ou* Det N, en sélectionnant les noms de genres différents, pour étudier l'évolution de l'accord de l'adjectif attribut. Pour l'attribut postverbal (526 cas), avec *et*, nous avons des cas d'accord au féminin dans les corpus classiques et préclassiques mais quasiment rien après (*son bec et ses jambes sont longues*, Belon ; *l'estre et la nature est intellectuelle*, Berulle ; *le raisonnement et la volonté est droite*, Bossuet ; *le soleil et la lune sont jaloux*, Ponge ; *les lèvres et les regards étaient dédaigneux*, Nourrissier. A partir du XIXe siècle, nous notons une augmentation des adjectifs syncrétiques (*les bras et les épaules sont admirables*, Nerval ; *la science et l'art sont inépuisables*, Sollers). L'accord de proximité (au féminin) disparaît plus vite avec *et* qu'avec *ou*, et en parallèle, l'accord de proximité en nombre (au singulier) régresse aussi, donc peut être s'agit-il d'une évolution grammaticale plus globale.

Pour l'attribut préverbal (72 cas), on observe une majorité d'accords de proximité au féminin dans les deux premières périodes, qui diminue à partir de l'époque moderne, et disparaît dans le contemporain (*Telle est la puissance et le charme de l'affection sociale*, Diderot ; *Tels sont l'abeille et le castor*, Bonnet, 1764). Il en va de même de l'accord en nombre : une majorité d'accords au singulier jusqu'au XIXe siècle, et uniquement le pluriel dans le corpus contemporain (*Tel est son esprit et sa lettre même*, Sand, 1877 ; *rouges sont la lèvre et l'ongle*, Echenoz, 1983)

Sur la base de Frantext (depuis 1550), nous montrons une baisse de l'accord de proximité au féminin, qui semble due à plusieurs facteurs : baisse parallèle de l'accord de proximité en nombre (au singulier) pour l'adjectif attribut ; augmentation des noms humains, qui favorisent l'ordre masculin-féminin et rend l'accord au féminin impossible pour l'épithète prénominale ; augmentation de la part des adjectifs syncrétiques. Il n'est donc pas sûr que la baisse du féminin, si elle est bien réelle, soit due uniquement à une pression de la norme *et/ou* à une « masculinisation » de la langue (Viennot 2014).

Références

- Abeillé A., An A., Shiraishi A., 2018, L'accord de proximité du déterminant en français, *Discours* 22
- Colombat B. 2019, La question du neutre et la construction des accords depuis le latin vers le français, in *Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en questions*, 61-78.
- Dister A., Moreau M-L. 2019. *L'accord de proximité dans l'écriture inclusive. Peut-on utiliser n'importe quel argument ?* In *Les discours de référence sur la langue française*.
- Viennot É. 2014. *Non le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française*. Éditions iXe.

Emma ÁLVAREZ

(Universidad d'Oviedo)

Les marqueurs *cela dit* et *ceci dit* : synchronie et diachronie de leurs emplois

Cette étude se propose d'examiner l'émergence dans l'histoire de la langue française des emplois des marqueurs discursifs *cela dit* et *ceci dit*, ainsi que leurs différences.

Notre étude prend comme point de départ l'analyse approfondie de toutes les occurrences en français contemporain de *cela dit* et *ceci dit* dans la base textuelle *Frantext*. À la suite de cette analyse, nous avons identifié deux grands types d'emploi : les emplois purement anaphoriques et les emplois à sens contre-argumentatif. Dans les emplois purement anaphoriques, *cela dit* et *ceci dit* reprennent un contenu préalablement affirmé pour ensuite énoncer un deuxième contenu sans qu'il y ait un quelconque lien entre eux (exemples 1 et 2). Dans les emplois à valeur contre argumentative, en revanche, les contenus reliés par le biais du marqueur discursif s'opposent entre eux et ont une orientation argumentative contraire (exemples 3 et 4).

(1) « Oui, le Journal de deux sœurs. Il paraît qu'elles habitent le quartier. C'est très bien... Vous ne l'avez pas lu ? Vous devriez... Je crois que c'est un livre qui plaira... [...] »

« Oui, je l'ai lu... je l'ai même écrit... ». Et **cela dit**, j'ai filé vers la porte, après avoir remis le livre en place (Groult, Benoîte et Groult, Flora, *Journal à quatre mains*, 1994).

(2) Cela faisait deux matins que le soleil, mon amante, n'était pas venu me voir, à cause du ciel pleurnichard ; mais voilà que ce matin il brille de nouveau au dessus de nous, qu'il porte un toast de nouveau. C'est ça que j'appelle un soleil honnête ! **Ceci dit**, je tends mes jambes dans le lit (Lubin, Armen - *Parages d'exil*, 1984)

(3) La pièce se déroule exactement au moment où elle se joue, s'il y a une voiture de pompiers qui passe dans la rue, à ce moment-là, son appel s'intègre à l'action. C'est le journal du soir même que vous lisiez et commentiez en scène. Je n'accepterais pas ou alors ce serait une trahison totale que l'on en fasse un film, car ce texte n'a de raison qu'en direct.

— Oui, vous avez raison. **Cela dit**, le direct ça ne changerait pas grand-chose, parce qu'il y a une écriture.

(4) VENDREDI 31 OCTOBRE 1986 Paris. Montparnasse. 14 heures. Il pleut. Ai terminé *Derniers remords avant l'oubli*. Ce n'est pas l'affaire du siècle. **Ceci dit** (soyons honnêtes) je n'en suis pas trop mécontent, là à la lecture, relecture. » (Lagarce, Jean-Luc, *Journal 1977-1990*, 2007).

À l'intérieur du groupe d'emplois purement anaphoriques, nous pouvons déceler trois sous-types :

a.1) Un emploi « narratif », où *cela dit* et *ceci dit* articulent deux faits qui se succèdent dans le discours sans qu'il n'existe de lien entre eux (exemples 1 et 2).

a.2) Un emploi où le marqueur sert à changer de topique (Combettes et Prevost, 2001) et est toujours suivi par un verbe de parole (exemples 5 et 6).

(5) « Il est essentiel que la libération des femmes soit leur œuvre propre. Et d'abord parce qu'il n'y a pas d'exemple que des opprimés aient été libérés par d'autres qu'eux-mêmes. **Cela dit**, je réponds généralement à cette question « Oui, c'est l'évidence même... À long terme et au bout du chemin » (Halimi, Gisèle, *La cause des femmes*, 1992)

(6) De même que dans les jours les plus sombres, jadis, je croyais que nous

gagnerions, aujourd'hui je suis convaincu que nous aboutirons. **Ceci dit**, Mesdames et Messieurs, je vous passe la parole que j'ai prise d'abord, en vous demandant de me poser les questions qui vous conviendront (Gaulle, Charles de, *Discours et messages. 1946-1958*, 1970)

a.3) Un emploi où le marqueur sert également à changer de topique mais où il n'y a pas de verbe de parole dans le segment que *cela dit* ou *ceci dit* introduisent (exemples 7 et 8).

(7) « – Vous voyez votre clebs se battant sans arrêt avec Yéla, ou la foutant enceinte ? Vous voyez votre gosse se faisant bouffer par elle un bras ou une cuisse ? Parce qu'elle est plutôt gentille, ma petite chienne, mais faut pas l'exciter, et vous connaissez les gosses... **Cela dit**, vous voulez quoi ? Je suis à table et... ». (Benoziglio, Jean-Luc, *Cabinet portrait*, 1980)

(8) « Mon Dieu, je crois que j'ai jamais eu aussi peur de ma vie. Euh. C'est comme un cauchemar, ce truc. Alors. **Ceci dit**. Je croyais que c'était déjà réglé ces histoires de billet. Qu'est-ce que ?... On part donc ensemble... si je me souviens bien... » (Angot, Christine, *Rendez-vous*, 2006)

Au sein de la classe d'emplois contre-argumentatifs nous pouvons identifier deux sous types :

b.1) Un emploi contre-argumentatif, qui établit une opposition directe entre une conclusion atteinte via le premier segment de l'énoncé et le contenu du deuxième segment de l'énoncé (celui où figurent *cela dit* ou *ceci dit*) (exemples 3 et 4).

b.2) Un emploi contre-argumentatif, où l'opposition s'établit entre deux contenus explicitement posés ou bien présupposés (exemples 9 et 10).

(9) « La cornette de la mère supérieure du couvent voisin vole dans l'allée. Le sale oiseau vient faire sa visite, thé petits gâteaux papotages. Jujube ne l'aime pas du tout, elle ne sourit jamais en montrant ses dents. **Cela dit**, elle n'en a peut-être pas » (Gréco, Juliette, *Jujube*, 1982)

(10) Et puis, je bute à nouveau, je pense qu'il y a là quelque chose d'important, tout près que je n'arrive pas à atteindre. C'est la première fois que je prends les choses avec autant de clairvoyance, **ceci dit** (Lagarce, Jean-Luc, *Journal 1977- 1990*, 2007)

La première partie de notre communication sera consacrée à l'étude de l'émergence de ces emplois dans la diachronie du français, ainsi qu'à l'analyse de leurs propriétés linguistiques (syntaxiques, distributionnelles, sémantiques, etc.). La deuxième partie abordera la question des similitudes et dissimilitudes ayant existé entre *cela dit* et *ceci dit* tout au long de l'histoire de la langue française. Il faut noter que « entre le moyen français (ou peut-être même le français classique) et la langue contemporaine, il y a eu évolution de la valeur fondamentale de *ici* » (Smith, 1995), ce qui aura des retombées importantes sur le sens des expressions formées à partir de cet adverbe (i.e. *voici*, *ceci*, *celui-ci*, etc.). Notre but final est de montrer que la distinction entre *cela* et *ceci* (et, par conséquent, entre *cela dit* et *ceci dit*) a évolué de l'expression de la proximité spatiale à l'expression de l'engagement du locuteur.

Quelques références bibliographiques

- Combettes, B. et Prévost, S. (2001), « Évolution des marqueurs de topicalisation », *Cahiers de praxématique*, 37.
- Danell, K. J. (1990), « Notes sur la concurrence entre *ceci* et *cela* en français moderne », *Studia Philologica*, 62, 195-212.
- Huygue, R. (2018), « *Ici* et la localisation abstraite », *Langue française*, 197, 69-83.
- Smith, J. C. (1995), « L'évolution sémantique et pragmatique des adverbies déictiques *ici*, *là* et *là-bas* », *Langue française*, 107, 43-57.

Denis APOTHELOZ

(Université de Lorraine)

Marine BOREL

(Université de Fribourg)

Les formes verbales surcomposées dans les *Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin (1542-1559)* : points communs et différences par rapport aux formes « régionales » modernes

Sans être très nombreux, les travaux portant sur les formes verbales surcomposées du français n'en sont pas rares pour autant. La forme la plus étudiée est aussi celle qui est la plus fréquente : le passé surcomposé. On sait cependant très peu de choses concernant l'histoire et l'évolution de ces temps verbaux. Ils semblent attestés dès la fin du XII^e siècle (Wagner 1954) et la grammaire de Meigret (1550) en fait déjà état, mentionnant des formes comme *ai eu fait, ai été arrivé, avais eu fait, aurai eu fait* ou *eusse eu aimé*.

Dans le français actuel, on reconnaît deux types sémantiques de passés surcomposés : (i) un type à signification résultative, dit « standard » parce que présent sur tout le territoire francophone, qui fonctionne le plus souvent en lien avec un passé composé à valeur aoristique (ex. *il est parti dès qu'il a eu fini de dîner*) ; (ii) et un type à signification de parfait d'expérience (au sens de Zandvoort 1932), qu'on trouve en principe seulement en zone occitane et francoprovençale, parfois qualifié de « régional » et que l'on peut gloser par 'il est arrivé au moins une fois que' (ex. *j'ai eu mangé de la marmotte*). Ce second type présente donc le procès comme potentiellement réitérable (Apothéloz 2010). Selon les observations de Foulet (1925) et plus récemment de Borel (2018), la morphologie de ces deux types indiquerait qu'ils doivent être considérés non comme des emplois d'une même forme, mais comme des temps verbaux distincts. Du point de vue diachronique, les surcomposés résultatifs sont attestés, avec le sens et la forme modernes, dès le milieu du XV^e siècle (époque à laquelle se répand le passé composé à valeur aoristique) ; quant aux surcomposés expérientiels, ils semblent attestés dès le milieu du XVI^e siècle, notamment dans des textes de type juridique, tels que les *Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*.

Les *Registres du Consistoire*, procès-verbaux d'un tribunal ecclésiastique mis en place en 1541 à l'instigation de J. Calvin, constituent un corpus extrêmement précieux pour étudier les formes surcomposées de type expérientiel. En effet, si certaines attestations relevées dans ce corpus semblent correspondre en tout point au type expérientiel moderne (ex. *Interroguer s'il n'a jamais heu embrasser quelque fille aupres d'ung buysson. A confessé que ouy, aulcune fois ; 26 nov. 1545*), d'autres semblent en revanche s'en éloigner. Certaines formes paraissent en effet se différencier du type expérientiel moderne en ce que la glose en 'il est arrivé que' est certes possible, mais non celle en 'il est arrivé au moins une fois que'. Dans ces exemples, la forme surcomposée semble servir à souligner qu'un certain procès 's'est bien produit, a effectivement eu lieu', mais sans impliquer la répétabilité potentielle du procès. Dans certaines de ces formulations, d'ailleurs, le procès n'a pu avoir lieu qu'une seule fois (ex. *Lequel a proposer estre vray qu'il a heu fiancee [sa fille] à ung homme de Monetier ; 21 oct. 1546*). Or de nos jours, de tels exemples ne sont guère possibles. En français moderne, en effet, si l'on rencontre, dans les régions où le surcomposé expérientiel est pratiqué, des énoncés comme *il a eu embrassé des jeunes filles* (avec la signification de 'il lui est arrivé une fois au moins d'embrasser des jeunes filles'), on ne trouve pas d'attestations telles que *? il a eu*

fiancé sa fille à Monsieur Henri, précisément parce que la valeur « moderne » du surcomposé régional implique toujours que les événements aient eu lieu *une ou plus d'une fois*.

Les attestations présentes dans les *Registres du Consistoire* conduisent ainsi à penser que les emplois et le sens du surcomposé de type expérientiel ont évolué entre le XVI^e siècle et l'époque moderne, en passant d'un sens « existentiel » ('il est bien vrai qu'il est arrivé que') à un sens « expérientiel » ('il est arrivé au moins une fois que'). Ce sont ces différences d'emploi et de sens entre les formes surcomposées présentes dans les *Registres* et les formes surcomposées « régionales » modernes que nous nous proposons d'étudier et d'exposer lors de notre communication.

Références

- Apothéloz, D. (2010). Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel. *Journal of French Language Studies* 20(2), 105-126.
- Borel, M. (2018). Formes surcomposées « standard » et formes surcomposées « régionales ». 6^e *Congrès Mondial de Linguistique Française*. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612007>
- Foulet, L. (1925). *Le développement des formes surcomposées*. *Romania* 51(202), 203-252.
- Meigret, L. (1550). *Le tretté de la grammere françoese*. Paris : Chrestien Wechel. Réédité par Wendelin Foerster, Heilbronn Verlag, 1888.
- Wagner, R.-L. (1954). Compte rendu de : *Les formes surcomposées en français* de M. Cornu. *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 50, 97-100.
- Zandvoort, R.W. (1932). On the Perfect of Experience. *English Studies* 14, 11-20, 76-79.

Oleg AVERYANOV

(Université Paul-Valéry, Montpellier)

Se réflexif morphème verbal hybride ? La concurrence V./se + V. en français du XVIIe siècle entre flexion et dérivation

Notre communication sera consacrée à la nature du formant « réflexif » *se* en français, résultante d'un processus de grammaticalisation (Givón : 1979) dont les propriétés morphologiques sont peu mises en avant par la tradition grammaticale française. En effet, même si les linguistes accordent volontiers au tour verbal *se* + V. les caractéristiques morphosyntaxiques porteuses de l'accident de voix (ou voie) dite moyenne (Moignet : 1981 ; Melis : 1990 ; Wilmet : 2010), le statut du clitique conjugué est rarement réinterrogé.

La grammaire française n'a guère hésité à considérer *se* comme un pronom, tel n'importe quel autre clitique personnel atone. Les concepts de *topicalization* et de dérivation actancielle (cf. Givón ; Mel'čuk ; Plunguian), qui permettent de décrire la diathèse pronominale en termes de redistribution des statuts des actants, semblent sous-tendre la nature pronominale du clitique. L'étymologie et la motivation du formant *se* sont effectivement pronominales, cela ne fait pas de doute. Or, si un formant – en l'occurrence *se* réflexif – sert à exprimer les accidents grammaticaux d'une partie du discours (dans ce cas, d'un verbe), détenant qui plus est un paradigme clos et apparaissant comme une unité indivisible, n'y a-t-il pas lieu, donc, de parler de pronom ré-analysé (Coseriu : 1958) en morphème ? À prendre *se* avec les caractéristiques susmentionnées, ce dernier possède les traits types d'un morphème flexionnel. En outre, le cas paraît saillant pour le français, langue ayant peu de cas de flexion à paradigme aussi complet sur le plan phonétique.

Néanmoins, « l'ajout » du formant réflexif *se* résume rarement à un fait de simple flexion : certaines classifications actuelles du tour pronominal mettent toujours l'accent sur des groupes de verbes à *se* « difficilement analysable » (GMF). L'existence de couples de tours du type *douter/se douter*, ainsi que de verbes inusités dans le formant *se* (*s'arroger*, *s'évanouir*) mettent à mal la vision d'un *se* purement flexionnel et confèrent à celui-ci une puissance dérivationnelle.

L'objectif de notre travail consiste, à la suite d'autres chercheurs (cf. le travail de Wegener (1980) portant sur la langue allemande, celui de Déchaine, Wiltschko (2002), ou encore celui de Gerlach (2002) qui postule toutefois que la morphologie des clitiques pronominaux diffère de la morphologie et de la sémantique affixales), à remettre en question la vision du paradigme verbal réfléchi comme témoin d'une simple flexion verbale.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi de mettre le problème de la réflexivité grammaticale à l'épreuve de la concurrence entre les tours V. et *se* + V. d'un lexème verbal (type : *passer/se passer*) sous une contrainte supplémentaire qu'est celle de la période choisie, à savoir le XVIIe siècle français. La question du statut de *se* engageant les rapports entre les tours pronominal et non pronominal du verbe, nous formulons trois hypothèses, complémentaires comme contradictoires, que nous envisageons de vérifier sans ce travail. Ces hypothèses se rattachent à trois approches composites :

1. *Morphologie dérivationnelle, dérivation actancielle*. Hypothèse : *se* peut être considéré comme un morphème dérivationnel, porteur de divers sens contigus. Une forme non-pronominale *se* dotant du clitique *se* forme-t-elle un nouveau lexème à *se* inanalysable comme pronom, fonctionnant comme un tout sémantique

indépendant ? Qu'advient-t-il de la référence et de la coréférence de *se* étymologiquement pronominal et, au sens restreint du terme, réflexif ?

2. *L'énonciation en morphologie flexionnelle*. Hypothèse : *se* peut être un morphème flexionnel portant en lui l'accident de subjectivité.

L'ajout de *se* octroie-t-il un ou des sème(s) au tour sans *se* ? Et si le clitique conférait au lexème verbal une catégorie abstraite, telle la subjectivité, ou l'implication du sujet dans le procès ? Peut-on parler d'un accident grammatical de subjectivité, se rajoutant à celui de voix ?

3. *Homonymie, sémantique distributionnelle et syntaxe*. Hypothèse : nous devrions parler de plusieurs *se* homonymes.

Les tours non pronominaux qui servent de base aux tours *se* + V étant différents (transitifs et intransitifs, perfectifs et imperfectifs), s'agit-il de différents *se* homonymes (*se* pronom, *se* morphème flexionnel, *se* morphème dérivationnel, *se* combinant toutes les trois propriétés) selon diverses classes de verbes, leur entourage, la diathèse personnelle ou impersonnelle en plus de la diathèse pronominale, selon que le verbe fait partie d'une construction causative ou non ?

Afin de satisfaire l'ambition de la représentativité, notre étude se fondera sur une variété d'usages du français aux époques préclassique et classique, prenant en compte les genres discursifs et les registres différents, ainsi que différents énonciateurs : fiction, récits de voyage, traités, pamphlets, lettres et journaux intimes (dont ceux de locuteurs peu-lettrés), etc.

Seront examinés les tours pronominaux et non pronominaux d'un même lexème, lesquels tours, à l'époque étudiée, étaient autant de sources de difficultés (relevées par les Remarqueurs) du fait de leur concurrence dans des contextes similaires, qui sont largement représentés dans les corpus et qui ont l'avantage de jouir de sémantismes et de valences différents : (*s'*)*affaiblir*, (*s'*)*approcher*, (*s'*)*attaquer*, (*s'*)*augmenter*, (*s'*)*éloigner*, (*se*)*glisser*, (*s'*)*imaginer*, (*s'*)*oublier*, (*se*)*passer*, (*se*)*venger*. Ainsi, nous effectuerons notre travail en recourant à quatre bases de textes numériques : Frantext, le Projet Mazarinades, La Bibliothèque bleue de Troyes, et le corpus d'Ernst/Wolf.

Les critères de l'analyse des occurrences en contexte se déduisent des questionnements et des arguments évoqués plus haut, et sont comme suit : distribution, combinatoire, sémantique des tours, modalisation de la phrase par *se*, syntaxe du verbe et de la phrase, (co-)référence, dérivation actancielle.

Références :

COLOMBAT, B., LAHAUSSOIS, A. (dir.), *Histoire des parties du discours*, Leuven, Peeters, Orbit Supplementa, 46, 2019.

GERLACH, B., *Clitics between Syntax and Lexicon*, John Benjamins, 2002.

GIVON, T., *On Understanding Grammar*, New York: Academic Press. 1979.

LAUWERS, P., *La description du français entre la tradition grammaticale et la modernité linguistique. Etude historiographique et épistémologique de la grammaire française entre 1907 et 1948*, Leuven/Paris/Dudley, Peeters, 2004.

MELIS, L., *La voie pronominale : la systématique des tours pronominaux en français moderne*, Duculot, 1990.

STEFANINI J., *La Voix pronominale en ancien et en moyen français*, Aix-en-Provence, 1962.

TRAUGOTT, E.S., HEINE, B., *Approaches to Grammaticalisation*, Vol. 1 et 2, John Benjamins, 1991.

Eva BUCHI, Yan GREUB

(Université de Lorraine/ATILF)

À la recherche de critères décisionnels pour reconstruire des substantifs neutres en protoroman. Une approche sémantico-flexionnelle

La présente communication se propose, dans la foulée de [Auteur 2016], de répondre à la question de savoir quelles conditions doivent être réunies pour que le chercheur soit en droit de reconstruire, sur la base de la méthode comparative¹, un substantif neutre en protoroman. S'appuyer sur le seul témoignage du dacoroumain semble périlleux, étant donné que le neutre est productif dans cet idiome (cf. Graur 1928, 252 ; 256-257 ; Baciuc 1986) : le recours aux dialectes roumains sud-danubiens s'impose donc. Toutefois, à strictement parler, une concordance des macro-dialectes roumains ne permet de postuler un substantif neutre que pour le protoroumain et non pas pour la protolangue de l'ensemble des idiomes romans. Dès lors, il convient de faire fond sur les traces d'anciens neutres dans les états anciens et dans les variétés dialectales des langues romanes qui ne connaissent plus le neutre comme genre fonctionnel (cf., entre autres, Nyrop 1979 [1960³], 184-186 ; Van Acker/Van Deyck 2008 ; Lopocaró 2018).

L'approche ici adoptée est inductive, dans le sens où elle part de l'analyse de cas avérés de séries de cognats incitant à reconstruire des substantifs neutres dans la protolangue. Elle appréhende la question à travers le paramètre de la morphologie flexionnelle, associé au point de vue sémantique, en considérant tour à tour les neutres :

- en */-u/ (*/'pir-u/ s.n. « poire » > fr. *poire* s.f. « id. », cf. REW₃ s.v. *pīrum* et lat. *pirum*, -i s.n. « id. ») ;
- en */-e/ (*/'lakt-e/ s.n. « lait » > fr. *lait* s.m. « id. », cf. REW₃ s.v. *lac*/**lacte* et lat. *lac*, -tis s.n. « id. ») ;
- en */-en/ (/ϕamen/ s.n. « faim ; famine ; désir » > fr. *faim* s.f. « id. », cf. REW₃ s.v. *fames*/**famīne* et lat. *fames*, -is s.f. « id. ») ;
- en */-ut/ (*/'kaput/ s.n. « tête ; extrémité » > fr. *chef* s.m. « id. », cf. REW₃ s.v. *caput*, -īte et lat. *caput*, -itis s.n. « id. ») ;
- en */-us/ (*/'tempus/ s.n. « temps [espace chronologique ; état atmosphérique] » > fr. *temps* s.m. « id. », cf. REW₃ s.v. *tēmpus*/*tēmpōre* et lat. *tempus*, -oris s.n. « temps [espace chronologique] »).

La démarche devra déboucher sur une typologie, (sous-)classe flexionnelle par (sous-)classe flexionnelle, des configurations de critères nécessaires et suffisants pour l'attribution d'un substantif protoroman à la catégorie des neutres. À l'issue de la typologie ainsi établie, on comparera, pour quelques cas probants, le résultat de la reconstruction comparative avec les données du latin écrit de l'Antiquité, et on tentera de formuler quelques remarques sur la place du neutre au sein du latin global (cf. de Dardel 2009 pour cette notion). Enfin, on terminera par des conclusions sur la pertinence de la reconstruction romane pour la connaissance de la proto-histoire du français.

Références bibliographiques

[Auteur, 2016.]

¹ Cf. par exemple Campbell 2013, 107-158 (« The comparative method and linguistic reconstruction ») pour un descriptif de cette méthode.

- Baciu, Ioan, 1986. « Le <neutre> roumain serait-il <encore> productif ? », *Revue roumaine de linguistique* 31, 387-389.
- Campbell, Lyle, 2013³[1998¹]. *Historical linguistics. An introduction*, Cambridge (Massachusetts), MIT Press.
- Dardel, Robert de, 2009. « La valeur ajoutée du latin global », *Revue de linguistique romane* 73, 5-26.
- Graur, Alexandru, 1928. « Les substantifs neutres en roumain », *Romania* 54, 249-260.
- Loporcaro, Michele, 2018. *Gender from Latin to Romance. History, geography, typology*, Oxford, Oxford University Press.
- Nyrop, Kristoffer, 1979 [1960³; 1924²; 1903¹]. *Grammaire historique de la langue française*, vol. 2 : *Morphologie*, Genève, Slatkine Reprints.
- REW₃ = Meyer-Lübke, Wilhelm, 1930-1935³[1911-1920¹]. *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter.
- Van Acker, Marieke/Van Deyck, Rika, 2008. « Comment la morpho-syntaxe romane a-t-elle remplacé la flexion casuelle du latin ? Le cas du neutre », in : Van Acker, Marieke/Van Deyck, Rika/Van Uytfanghe, Marc (éd.), *Latin écrit – roman oral ? De la dichotomisation à la continuité*, Turnhout, Brepols, 253-277.

Philippe CARON

(Université de Poitiers)

Un corpus exemplaire pour l'histoire de la fixation de l'orthographe contemporaine : le *Traité d'orthographe en forme de dictionnaire* (1739-1800)

Le processus de fixation et de standardisation de l'orthographe française peut à bon droit être daté de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, au cours de laquelle l'orthographe académique commence à acquérir l'autorité d'un standard officiel. Auparavant, la flexibilité est partout à l'œuvre.

Les voies de cette autorité croissante sont à rechercher évidemment dans les témoignages des particuliers, à la faveur d'une remarque, au détour d'une correspondance par exemple. Mais il est un témoignage de premier plan qui, par son rayonnement, atteste la conversion de l'opinion à l'idée d'un standard dont l'Académie serait le porte-parole : le *Traité d'Orthographe en forme de dictionnaire* édité et réimprimé au moins onze fois en 60 ans chez le principal éditeur de Poitiers, la dynastie des Faulcon. Entre sa première édition en 1739 et sa dernière édition poitevine à la fin du siècle, au moins 5 éditions substantiellement différentes se sont succédées, sans compter les réimpressions, un abrégé de 1777 et les contrefaçons françaises et étrangères. L'auteur initial en est Charles Leroy, prote à l'atelier d'imprimerie. A partir de 1752, la refonte est assurée par Pierre Restaut jusqu'à sa mort en 1764. C'est ensuite Laurent Rondet qui assurera une nouvelle mise à jour en 1775, laquelle aura au moins deux réimpressions en 1785 et 1792. Mais sa fortune ne s'arrête pas là : après la fermeture de l'atelier poitevin, le dictionnaire migre à Paris en 1800-1801 et connaît un nouveau réviseur en la personne de Claude-Félix Roger. Cet ouvrage a eu un rayonnement indiscutable. En témoignent évidemment les tirages effectués mais aussi le fait qu'on l'appelait vulgairement « le dictionnaire de Poitiers ». Indication d'une nette vulgarisation.

Le succès de ce dictionnaire portatif en un volume traduit, on peut en faire la conjecture, une insécurité orthographique croissante qui est due à la standardisation en cours. L'orthographe devient, à son tour, un enjeu social dans le processus de codification à l'œuvre depuis plus d'un siècle.

La bibliothèque municipale de Poitiers, aujourd'hui médiathèque, a en sa possession des documents rarissimes pour l'époque : les manuscrits de la première (1739), de la quatrième (1752) et de la septième édition (1775). Leur consultation montre, au travers des changements orthographiques et de leurs commentaires, la poussée de l'orthographe académique au ciel de la norme, surtout à partir de la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie en 1762. Les avertissements successifs sont à cet égard tout à fait explicites, la nomenclature montre un alignement croissant des vedettes sur l'orthographe académique et les commentaires contenus dans les articles abondent dans le sens de l'autorité croissante de l'institution.

Ainsi, en l'espace de moins de quarante ans, de 1739 à 1775, un répertoire témoigne, dans son évolution même, d'un changement très conséquent dans les pratiques linguistiques.

Bibliographie

Anon. (1739). *Traité de l'orthographe françoise, en forme de dictionnaire*, Poitiers : Jacques et Jean-Félix Faucon. [Compilé par Charles Le Roy], 1 vol. 8°, 424 p.

Anon. (1742). *Traité de l'orthographe en forme de dictionnaire*, Poitiers : Jean-Félix Faucon. [Compilé par Charles Le Roy], 1 vol. 8°, 424 p.

Anon. (1747). *Traité de l'orthographe en forme de dictionnaire*, nouvelle édition revue, corrigée & augmentée par ordre de son Altesse Eminentissime le cardinal de ROHAN, Poitiers : J. Félix Faulcon, 1 vol. 8°, 619 p.

Anon. (1752). *Traité de l'orthographe en forme de dictionnaire*, 4^e édition considérablement augmentée, revue & corrigée par M. RESTAUT, Poitiers : J. Félix Faulcon, 1 vol. 8°, 696 p. (réimpression contrefaite en 1755 in 12).

Anon. (1764). *Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire*, nouvelle édition considérablement augmentée ; revue et corrigée par M. RESTAUT, Poitiers : J. Félix Faulcon, 1 vol. 8°, 752 p.

Anon. (1775). *Traité de l'orthographe en forme de dictionnaire*, nouvelle édition considérablement augmentée sur la révision & les corrections de M. RESTAUT, Poitiers : J. Félix Faulcon, 1 vol. 8°, 856 p. [révision effectuée par Laurent Rondet]. Anon. (1777). *Abrégé du Traité de l'Orthographe française, communément appelé Dictionnaire de Poitiers*, Poitiers : J. Félix Faulcon, in-12.

Anon. (1785). *Traité de l'orthographe en forme de dictionnaire*, nouvelle édition considérablement augmentée sur la révision & les corrections de M. RESTAUT, Poitiers : François Barbier, 1 vol. 8°, 956 p.

Anon., an IX, *Traité de l'orthographe en forme de dictionnaire*, par Pierre RESTAUT nouvelle édition considérablement augmentée, revue, corrigée et prosodiée d'après les principes d'Olivet par Claude-Félix Roger, Paris, Richard, Caille et Ravier, 2 vol. 8° (836p. ; 748p.)

Marion CHARTIER, Emma HENRY, Anne CARLIER

(Sorbonne Université)

Jean-Baptiste CAMPS

(École des Chartes)

La querelle des diminutifs : Comment la petitesse révèle les macro-évolutions

Un trait de style avancé comme caractéristique du XVI^e siècle et en particulier de la Pléiade est la vogue des diminutifs. Dans *La précellence du langage françois*, Henri Estienne (1579 : 96) fait l'éloge des diminutifs en ces termes :

Estant donc chose asseuree et notoire que les mots qu'on appelle diminutifs tiennent le premier lieu en mignardises, je les prie [les Italiens] ne trouver mauvais si je di que nous en avons meilleure provision qu'eux.

Comme le note Huguet (1967 :194), le terme *mignardise* n'avait au XVI^e siècle pas le sens péjoratif qu'il a en français contemporain, mais évoquait l'idée de grâce et d'élégance.

Cette formation du diminutif est relativement libre, comme le montre la coexistence de différents diminutifs formés à partir d'une base unique, sans différence sémantique aucune : pour *berger* Huguet (1967 : 195) relève *bergeret*, *begerin*, *bergeron*, *bergerot*. De plus, la formation du diminutif n'est pas limitée aux substantifs, mais concerne également la catégorie de l'adjectif (*blond*, *blondelet* ; *tendre*, *tendret* ou *tendrelet*) et du verbe (*sauter*, *sauteler* 'faire plusieurs petits sauts (Estienne 1579 : 102) ; *sucer*, *suçoter*). Comme le fait remarquer encore Estienne (1579 : 98), le XVI^e siècle pratique même la « superdiminution » (ou dans la terminologie de Maupas (1618 : 51v.) la « sous-diminution ») :

Nostre langage est tellement ployable a toutes sortes de mignardises que nous en faisons tout ce que nous voulons, adjoustans souvent diminution sur diminution ; comme *arc*, *archet*, *archelet*, *tendre*, *tendret*, *tendrelet* ; quand nous disons *homme*, *hommet*, *hommelet*.

Peu après, cette mode est tournée en ridicule (Vlasov 2006 ; Hasselrot 1957 : 213-219). En témoigne la citation suivante de Tabourot (1595 : I, 19 (f. 137v)) :

Nos poetes françois [...] se sont pleus aux diminutifs d'une fort bonne grâce, car ils font de petitelettes descriptionnettes qui sont fort agréables aux aureillettes delicateettes, principalement des mignardelettes damoiselettes comme *ma nymphe folastrelette*, *ma folastre nymphelette*.

Les grammairiens de l'âge classique s'en prennent dans un premier temps à certains diminutifs pour évoluer ensuite vers une condamnation globale, comme l'illustre le commentaire de Malherbe: « ces diminutifs n'ont guère bonne grâce en français » (cité par F. Brunot, 1891 : 286). On mentionnera également le regard sévère que jette Bouhours (1675 : 188-194) sur le langage des anciens auteurs comme par exemple Ronsard :

Depuis qu'elle [la langue françoise] est devenuë raisonnable, elle a mieux aimé estre pauvre, que d'estre riche en babioles & en colifichets. Elle ne peut souffrir ni les substantifs, ni les adjectifs qui diminuënt, & qui ont la terminaison de diminutifs, comme *hommelet*, *rossignolet*, *montagnette*, *compagnette*, &c. *blondelet*, *tendrelet*, *doucelet*, &c.

Il s'y prend en particulier aux « superdiminutifs » qu'il décrit d'une manière imagée comme « des pygmées qui se multiplient et qui font des enfants encore plus petits qu'eux » (1675 : 189). Au XVII^e siècle naît ainsi la querelle des diminutifs, qui oppose les défenseurs des diminutifs comme Mlle de Gourmay et Gilles Ménage.

La présente étude poursuit plusieurs objectifs. En premier lieu, elle vise à évaluer dans quelle mesure le discours grammatical reflète l'usage. Y a-t-il eu effectivement un accroissement des diminutifs au XVI^e s. par rapport au français médiéval ? Quand est

entamé le déclin du diminutif ? Afin de mesurer la vitalité de la formation diminutive tout au long de l'histoire du français, nous nous servirons du corpus échantillonné de la *Grande Grammaire de l'Histoire du Français* (Prévost 2020) en pratiquant plusieurs méthodes statistiques (Baayen 1992, 1993, Baayen & Lieber 1991, Booij 2010), consistant à identifier :

(i) La fréquence relative des diminutifs mesurée par la taille des corpus pour chaque période

(ii) Pour chaque suffixe, le nombre de lexèmes différents (proportion *Types vs Tokens*) et le nombre de hapax par rapport au nombre de Tokens

(iii) Pour chaque lexème, le nombre de suffixes différents et leur fréquence relative et le nombre de hapax dans chacune des périodes

(iv) La compétition entre *petit* et le suffixe diminutif au fil du temps

En second lieu, elle s'attaquera à la question de savoir comment il faut interpréter le phénomène des diminutifs et son déclin assez abrupt vers la fin du XVI^e siècle, en considérant successivement facteurs externes et internes. Plusieurs hypothèses ont été proposées. S'agit-il d'un phénomène passager, dû à l'influence italienne au XVI^e siècle, poussé à l'extrême (cf. la citation de Estienne ci-dessus) et rejeté au XVII^e siècle, parce que contraire au goût classique ? Les diminutifs sont-ils plutôt devenus victimes de l'érosion de la finale des mots, qui a également éliminé le morphème du pluriel du substantif ? Ou le recul du diminutif s'inscrit-il dans une évolution typologique globale de la langue ? Afin de répondre à ces questions, nous mettrons en regard nos observations empiriques sur le profil évolutif des diminutifs avec les données récoltées sur d'autres langues romanes par Togoby (1958) et Hasselroth (1957). Il sera montré comment cette analyse de l'évolution de l'expression de la petitesse contribue à mettre au jour des évolutions majeures qu'a subies le français dans cette période charnière qu'est le XVI^e siècle.

Références bibliographiques

- Baayen, H. 1992. Quantitative aspects of morphological productivity. In G. Booij & J. van Marle (Eds.), *Yearbook of morphology, 1991*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers, 109-149.
- Baayen, H. 1993. On Frequency, Transparency and Productivity. In G. Booij & J. van Marle (eds), *Yearbook of Morphology 1992*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 181-208.
- Baayen, H. & R. Lieber 1991. Productivity and English Derivation: A Corpus-Based Study, *Linguistics* 29, 801- 843.
- Booij, G. 2010. *Construction Morphology*, Oxford, OUP.
- Brunot, F. 1891. *La doctrine de Malherbe: d'après son commentaire sur Desportes*.
- Bouhours, D. 1675. *Remarques nouvelles sur la langue française*. Paris : Sébastien Mabre (reprint, Genève : Slatkine, 1973)
- Colby, A. M. 1965. *The portrait in twelfth-century French literature : an example of the stylistic originality of Chrétien de Troyes*. Genève: Droz
- Tabourot, E., 1595, *Les Bigarrures du Seigneur des Accords*, Paris : Claude de Montr'œil Estienne, H.. 1579. *De la précellence du langage français*. Paris : Mamert Patisson.
- Hasselrot,, B. 1957. *Etudes sur la formation diminutive dans les langues romanes*. Uppsala : Almqvist & Wiksell.
- Huguet, E. 1967². *Mots disparus ou vieillis depuis le XIV^e siècle*. Genève : Droz.
- Prévost, S. 2020. Une grammaire fondée sur un corpus numérique. In : C. Marchello-Nizia, B. Combettes, S. Prévost, and T. Scheer. *Grande Grammaire Historique Du Français (GGHF)*. Berlin: De Gruyter Mouton, 2020.
- Togoby, K. 1958. Les diminutifs dans les langues romanes du moyen-âge. *St. neophilol.* 30, 192-195. Vlasov, S. 2006. Le traitement des diminutifs dans les grammaires et les remarques sur la langue française au XVI^e et XVII^e siècles. In Berlan, Françoise Ed. *Langue littéraire et changements linguistiques*, 89-104. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne.

Maximin COAVOUX, Corinne DENOYELLE, Olivier KRAIF, Julie SORBA, Jingyu LIU, Pauline MAS
(Université de Grenoble)

Phraséologie du roman médiéval en prose

De cadre de notre projet qui explore les liens entre phraséologie et genres textuels en ancien français (Denoyelle & Sorba 2020), nous proposons ici une contribution en deux volets. Tout d'abord, sur le plan méthodologique, nous détaillons le travail de traitement du corpus (lemmatisation, étiquetage, entraînement du parseur) pour son intégration dans notre outil de fouille textuelle, le Lexicoscope, une plateforme développée à l'Université Grenoble Alpes (Kraif & Diwersy 2012 ; Kraif 2019). Ensuite, afin de montrer les potentialités de notre outil, nous présentons dans une étude pilote, les emplois phraséologiques de la conjonction de coordination *ou*. Par *phraséologie*, nous désignons le domaine traitant des unités préconstruites dont la cooccurrence est statistiquement représentative (Gries 2008), phénomène qui joue un rôle central dans la construction de la textualité (Viprey 2006). Le corpus de notre étude est constitué de romans en prose du 13^e siècle (*Merlin, Lancelot, La Queste del Saint Graal, La mort Artur, Tristan, Premiers faits du roi Artur, Artus de Bretagne*). Son exploration sera menée au moyen du Lexicoscope, un outil spécialement conçu pour l'étude de la combinatoire lexico-syntaxique des mots et expressions. Tout comme le Sketch Engine (Kilgariff et al. 2004), il permet d'extraire des *word sketches* indiquant, pour un pivot donné, ses cooccurrents les plus fortement associés en fonction de la relation syntaxique mise en jeu (sujet, objet direct, modifieur, etc.). Il permet en outre d'étudier la combinatoire non seulement de mots et expressions polylexicales, mais aussi de constructions complexes définies par des configurations de traits multidimensionnels (syntaxiques, morphosyntaxiques, lexicales, sémantiques, etc.), ce qui en fait un outil adapté pour l'étude des motifs phraséologiques (Legallois et al. 2016).

En vue de son intégration au Lexicoscope, le corpus doit être préalablement lemmatisé, étiqueté et analysé en dépendances syntaxiques. Pour ce faire nous avons recouru à deux outils complémentaires : d'une part, LGeRM (Bazin-Tacchella & Souvay 2020), une plate forme de lemmatisation du français médiéval qui s'appuie sur un lexique et la prédiction des étiquettes pour désambiguïser, et d'autre part, l'analyseur syntaxique Hops (Grobol & Crabbé 2021). Nous utilisons un modèle de l'analyseur Hops qui s'appuie le modèle de langue pré entraîné FlauBERT (Le et al. 2019), et dont les paramètres sont affinés sur le corpus SRCMF (Stein & Prévost 2013) dans sa version Universal Dependencies. Nous avons fusionné les sorties de ces outils, ce qui nécessitait de prendre en compte les différences éventuelles de segmentations en phrase, tokenisation et ponctuation.

Nous proposons de montrer un exemple des fonctionnalités du Lexicoscope sur le corpus dans une étude pilote. L'enjeu de celle-ci est d'élaborer une typologie des emplois phraséologiques de la conjonction de coordination *ou*, moins étudiée et fréquente que son paragon et concurrent *et* (Marchello-Nizia et al. 2020). Nous formulons l'hypothèse que les phraséologismes construits autour de *ou* ont un rôle structurant dans le texte. À côté de ses emplois exclusifs (ex. *il est si estordis qu'il ne set s'il est **ou nuis ou jors**, Lancelot 2 ;XLV,17*) et inclusifs (ex. *Or me dites tant se vous améz **dame ou damoisele** en tout le monde, Artus de Bretagne p. 308*), nous avons pu repérer des structures dont les constituants varient peu comme *vouloir ou non* qui ne subit que des variation paradigmatiques en temps mode-personne (ex. *et le fist aler a terre, **vousist ou non** ; Mes*

par *foi si feréz, **vueilliez ou non***, *Artus de Bretagne* p.47 et 165). Une autre structure syntaxique de type *SV ou SV* a retenu notre attention : la question alternative dans laquelle le *ou* relie deux antonymes (ex. *Sire chevaliers, **dormez vos, ou vos veilliez** ?* *Tristan* C3, §899) ou sa variante en contexte injonctif (Lambert 2008 ; ex. ***Ou je i morrai ou je vous deliverrai***, *Premiers Faits du Roi Artur* p.831). Notre objectif est ainsi de montrer l'interrelation entre les types d'unités phraséologiques et la construction de séquences textuelles spécifiques (narrative, descriptive, etc., Adam 2011).

Références

- Adam J.-M. (2011). *Les textes : types et prototypes*. Paris, Armand Colin.
- Bazin-Tacchella, S. & Souvay, G. (2020). Lemmatisation et construction automatique de ressources lexicographiques : les développements du lemmatiseur LGeRM. *Diachroniques*, 8, Paris, PUPS.
- Denoyelle C. & Sorba J. (2020). L'approche phraséologique du roman médiéval : une voie de caractérisation générique ? *7^e Congrès Mondial de Linguistique Française*, SHS Web Conf., vol. 78 <[10.1051/shsconf/20207805005](https://doi.org/10.1051/shsconf/20207805005)>
- Gries S. T. (2008). Phraseology and linguistic theory. A brief survey. In S. Granger & F. Meunier (éd.), *Phraseology: an interdisciplinary perspective* (p.3-25), Amsterdam, John Benjamins.
- Grobol L. & Crabbé B. (2021). Analyse en dépendances du français avec des plongements contextualisés. *Actes de la 28^e Conférence TALN*. https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03223424/file/HOPS_final.pdf
- Kilgariff A., Rychly P., Smrz P., Tugwell D. (2004). The Sketch Engine, *Proceedings of the Eleventh EURALEX International Congress*, Lorient, France (p. 105-116).
- Kraif, O. & Diwersy, S. (2012). Le Lexicoscope : un outil pour l'étude de profils combinatoires et l'extraction de constructions lexico-syntaxiques. *Actes de la conférence TALN 2012*, Grenoble, France (p.399-406).
- Le H., Vial L., Frej J., Segonne V., Coavoux M., Lecouteux B., Allauzen A., Crabbé B., Besacier L. & Schwab D. (2020). FlauBERT: Unsupervised Language Model Pre-training for French. *LREC*, Marseille, France.
- Lambert F. (2008). Les intermittences du *ou* en français. *Revue de sémantique et de pragmatique*, 24, p.115-141.
- Legallois D., Charnois T. & Poibeau T. (2016). Repérer les clichés dans les romans sentimentaux grâce à la méthode des "motifs". *Lidil*, 53, p.95-117.
- Marchello-Nizia C., Combettes B., Prévost S. & Scheer T. (2020). *Grande grammaire historique du français*, Berlin, De Gruyter.
- Stein, Achim & Sophie Prévost (2013). Syntactic annotation of medieval texts: the Syntactic Reference Corpus of Medieval French (SRCMF). In P. Bennett, M. Durrell, S. Scheible & R. Whitt (eds.), *New Methods in Historical Corpora Corpus Linguistics and International Perspectives on Language*, CLIP Vol. 3 (p. 275-282). Tübingen,: Narr.
- Holgado, C., Lavrentev, A. & Constant, M. (2021). Évaluation de méthodes et d'outils pour la lemmatisation automatique du français médiéval. *Actes de la 28^e Conférence TALN*, Lille, France. <talnarchives.atala.org/TALN/TALN-2021/44.pdf>
- Viprey J.-M. (2006). Structure non séquentielle des textes. *Langages*, 163, p.71-85.

Bernard COMBETTES

(Université de Lorraine/UMR-ATILF)

Annie KUYUMCUYAN

(Université de Strasbourg/LiLPa)

Un exemple d'évolution en diachronie courte : les constructions semi-clivées dans la première moitié du français préclassique.

L'objectif de cette communication est de décrire les changements qui affectent les constructions semi-clivées durant les débuts du français préclassique, dans la deuxième moitié du 16^e siècle. Ce sujet nous semble présenter un double intérêt :

- il s'agira de déterminer les facteurs qui font qu'une évolution qui semblait devoir s'effectuer sur le long terme, depuis l'ancien et le moyen français, s'accélère sur une période relativement courte (un demi-siècle) ;
- au plan de la description linguistique ensuite, l'étude de cette structure devrait permettre de vérifier si les notions ordinairement utilisées pour l'étude des semi-clivées en synchronie moderne (en particulier dans les approches se réclamant des « grammaires de construction ») sont pertinentes lorsqu'il s'agit d'analyser une évolution qui concerne des périodes anciennes.

Dans la mesure où les constructions semi-clivées sont en cours d'évolution dans la période concernée, il nous a semblé pertinent de ne pas nous limiter à des schémas syntaxiques trop restreints, qui correspondraient à ce que l'on considère habituellement comme des semi-clivées en français contemporain. Nous élargirons donc notre champ d'observation aux énoncés qui présentent une séquence X, *c'est* Y et, dans ce cadre général, nous essayerons de déterminer la spécificité de deux réalisations particulières : les structures en *ce que* (*qui, pour quoi, ...*), *c'est* Y, qui correspondent aux semi-clivées stricto sensu et les structures en X, *c'est que ...* (avec les cas particuliers de : *ce qui ...*, *c'est que ...* et de : X, *c'est que* P).

Par l'examen de ces différents schémas nous nous efforcerons de faire apparaître les caractéristiques que partagent ces constructions et les traits plus spécifiques qui les distinguent, à la fois au plan de la morphosyntaxe (types de constituants occupant les positions X et Y ; intégration plus ou moins grande de ces constituants dans la structure d'un énoncé complexe), au plan informationnel (les types de présupposés, la relation avec les éléments topicaux – caractéristiques des constructions semi-clivées – varient-ils en fonction de ces sous-catégories ?) et enfin dans le domaine de la discursivité (ces constructions jouent-elles le même rôle dans la démarche argumentative ?)

1. Rappel de la situation au milieu du 16^e siècle :

La première moitié du 16^e siècle ne semble pas présenter de rupture avec les tendances qu'on peut constater au 15^e. Les constructions semi-clivées peuvent être réparties en deux sous-catégories :

a- la semi-clivée a pour fonction l'explicitation de X, qui renvoie à un référent déjà mentionné, X étant plus ou moins autonome du contexte gauche, dans des enchaînements du type :

(1) [...] plaise vous enteriner **ce que** me promettez en voz dittes lettres, **c'est que** de vostre grace me reteniez pour seul ami (Christine de Pisan, *Le Livre du duc des vrais amants* 1405)

Dans cet emploi, la construction, qui est utilisée dans l'activité de reformulation, ne présente pas à proprement parler de valeur argumentative.

b- la fonction est également l'explicitation de X, mais le référent auquel renvoie X est semi actif, tiré par inférence du contexte gauche :

(2) **Le pis** que chiens aient, **c'est que** ilz durent pou, quar a grant poine passent douze anz (Gaston Phébus *Livre de chasse* 1387)

Ce schéma offre beaucoup moins de variété en ce qui concerne X (le pis, le mieux, c'est que P ou : ce qui me plaît, m'étonne, m'inquiète, c'est que P).

La valeur argumentative est beaucoup plus nette que dans le premier cas : que P corrige un présupposé et se rapproche de la fonction de focus contrastif.

Cette situation se maintient bien après la période du moyen français et les corpus offrent de nombreux exemples des deux possibilités. Vers le milieu du siècle, des types de textes différents, ceux de Calvin et ceux Marguerite de Navarre, sont de bons exemples de cette continuité. L'exemple (3) illustre la première construction, alors que (4) correspond à la deuxième :

(3) Je ne pretends, pour la recompense de mon service, que **une chose : c'est que** vous me voulliez estre maistresse si loyalle que [...] (Marguerite de Navarre, *Heptaméron*, ca 1545)

(4) Et **ce qui plus** luy estoit importable, **c'est que** amais il ne parloit à elle

(id.)

2. Innovations :

Dans une deuxième partie, nous observerons d'une part le développement des tours avec relatif (*ce qui ..., c'est que P*), qui ont peu à peu tendance à remplacer la construction avec antécédent nominal : *la chose qui*, etc., d'autre part l'affaiblissement de la liaison avec le contexte, phénomène qui conduit à une plus grande intégration syntaxique. Vont en effet devenir de plus en plus rares des exemples relevant de l'organisation paratactique, comme :

(5) Mais je me rys encores davantage, **c'est que**, eulx arrivez au logis, ilz font fouetter [...] (Rabelais, *Pantagruel*, 1542)

Le mouvement de syntactisation conserve la répartition présupposé / focus, qui devient ainsi le trait fondamental de la construction. Il est ainsi possible de considérer que les exemples suivants représentent une structuration de l'énoncé qui se maintiendra sans changement usqu'au français contemporain :

(6) **Ce qui** fait qu'on ne doute de guere de choses, **c'est que** les communes impressions, on ne les essaye jamais (Montaigne, 1580)

(7) Mes amis fideles, et du tout aimez Seigneurs, **ce pourquoi** je vous ay appellez, **c'est que** je vous ay cogneus fort depuis longues années (Palma-Cayet, 1598)

Comment expliquer que cette évolution s'accélère et arrive à son terme sur une période relativement brève et à ce moment particulier de l'histoire de la langue ? Nous essayerons de répondre à cette question en rattachant ce changement à deux mouvements plus généraux, l'un d'ordre syntaxique, l'autre d'ordre discursif :

- la structuration progressive de l'énoncé complexe, qui conduit à une plus grande autonomie de la « phrase » ;

- l'évolution de certaines constructions vers des valeurs argumentatives, ce qui entraîne, pour la construction qui nous intéresse ici, une plus grande variété morphosyntaxique du topique et favorise les topiques propositionnels.

La conjonction de ces deux facteurs d'ordre différent nous paraît expliquer la chronologie du changement affectant les semi-clivées, changement dont le moment décisif peut être situé entre la génération de Calvin (1509-1564) et celle de Montaigne (1533-1592).

Références

- Apothéloz, Denis (2012). Pseudo-clivées et constructions apparentées. In Groupe de Fribourg, *Grammaire de la période*, 207-232. Berne : Peter Lang.
- Apothéloz, Denis (2018). Examen d'une famille de constructions : les constructions identificatives. *Scolia* 32 : 13-41.
- Apothéloz, Denis, et Roubaud Marie-Noëlle (2015). Constructions pseudo-clivées. In *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>
- Fonteyn L. & Nini, A. (2020). Individuality in syntactic variation : An investigation of the seventeenth-century gerund alternation, *Cognitive Linguistics*, 31, 279-308.
- Kuyumcuyan, Annie (2018). L'extension des pseudo-clivées. *Scolia* 32 : 95-116.
- Kuyumcuyan, Annie (2019). Les pseudo-clivées en français. Description syntaxique et fonction discursive. Anna-Maria De Cesare & Mervi Helkkula eds. *Per una prospettiva funzionale sulle costruzioni sintatticamente marcate / Pour une perspective fonctionnelle sur les constructions syntaxiquement marquées*, II CXX 2019, 389-408.
- Lambrech, Knud (1994). *Information Structure and Sentence form*, Cambridge University Press.
- Legallois, Dominique (2016). La notion de construction. *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : <http://encyclogram.fr>.
- Legallois, Dominique et Gréa, Philippe (2006). *L'objectif de cet article est de...* Construction spécifique et grammaire phraséologique. *Cahiers de praxématique* 46 : 161-181.
- Petré, P. & Anthonissen, L. (2020) Individuality in complex systems : A constructionist approach, *Cognitive Linguistics*, 31, 185-212.
- Roubaud, Marie-Noëlle (2000). *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*. Paris : Honoré Champion.
- Rouquier, Magali (2014). *L'émergence des constructions clivées, pseudo-clivées et liées en français*. Paris : Garnier.

Jan DVORAK
(ENS Lyon)

Le stade ultime de l'évolution de l'article défini français : l'article défini comme marqueur morphologique d'un nom en emploi intensionnel dans les constructions à verbe support – Une brève étude diachronique sur Frantext

Dans notre contribution, nous proposons de présenter les résultats d'une étude diachronique effectuée sur Frantext. Cette étude a pour objectif de fournir un aperçu de la naissance et de la propagation d'un phénomène morpho-syntaxique singulier du français, qui est celui de la grammaticalisation de l'article défini au point où celui-ci devient un marqueur de morphologie grammaticale d'un nom en emploi intensionnel. Concrètement, ce sont les expressions comme *prendre la fuite*, *avoir la trouille* ou *avoir la flemme* qui nous intéressent dans cette étude. Ces expressions, traditionnellement appelées « constructions (verbo-nominales) à verbe support » (cf. Gross, 1993), affichent, entre autres, les particularités syntactico-sémantiques suivantes : le noyau prédicatif est porté par le nom et non pas par le verbe support, ce dernier ayant pour fonction d'actualiser ce prédicat nominal ; l'ensemble peut souvent (mais pas toujours) être paraphrasé par une seule forme verbale : *prendre la fuite* → *s'enfuir* ; lorsque la construction est suivie d'un complément, le nom peut faire l'objet d'une transformation relative : *La flemme qu'il a de travailler*. C'est par cette liberté sur le plan syntaxique, due précisément au statut prédicatif du nom, que les constructions à verbe support se distinguent des simples locutions verbales telles que *avoir lieu*.

Or s'il faut relever un fait majeur au sujet de ces constructions sur le plan diachronique, c'est que contrairement aux périodes plus anciennes (à commencer par l'ancien français), où le nom prédicatif semble être apparu exclusivement sans déterminant, la langue plus récente affiche une nette tendance à l'introduction de ce nom par l'article défini. Ainsi, si *avoir peur* apparaît, dans Frantext, dès le 12^{ème} siècle, *avoir la trouille* n'y est attestée qu'à partir du 19^{ème} siècle, et *prendre la fuite* n'est attestée qu'à partir du 15^{ème} siècle. Malgré cette différence visible, il n'en reste pas moins que le nom figure, dans les deux cas, en emploi intensionnel, n'étant pas actualisé dans son extension (cf. Wilmet, 1986). Nous en voulons pour preuve le fait que dans les deux cas de figure, nous sommes face à des « îlots anaphoriques » (cf. Postal, 1969) : le nom ne peut faire l'objet d'une reprise anaphorique².

Le phénomène en question semble analysable à l'aune du schéma de grammaticalisation du démonstratif proposé par Greenberg (1978), où la fonction de marqueur morphologique nominal représente le stade ultime de la grammaticalisation du démonstratif, stade qui peut, selon l'auteur, être atteint une fois que l'ancien démonstratif a d'abord évolué en article défini et en article spécifique. Selon l'hypothèse de Harris (1977 et 1978), le défini français aurait déjà atteint ce dernier stade, car son rôle se limiterait, notamment au sein des emplois génériques, au pur marquage morphologique du genre et du nombre du nom qu'il introduit. Selon l'auteur, la morphologie nominale aurait, en français, migré du domaine suffixal dans le domaine préfixal après que ce dernier a été ravagé par les bouleversements phonétiques qui se sont produits, en Gaule, à l'époque de la transition entre le latin tardif et le roman. Pour très controversée que soit cette thèse – même en emplois génériques, le défini peut être considéré comme marquant

² Ce n'est pas, tant s'en faut, le cas de toutes les constructions à verbe support. Dans certaines de ces dernières, le nom est employé de manière extensionnelle et peut donner lieu à une reprise anaphorique. Typiquement, il s'agit de celles où le nom est actualisé au moyen d'un article indéfini, un article partitif ou un possessif. Ces cas ne seront pas traités dans notre étude.

la sémantique définie du nom, car ces génériques agissent comme des expressions définies sur le plan logico-sémantique (cf. Löbner, 2011) ; les autres langues romanes emploient également le défini dans ce contexte, alors que leur morphologie nominale n'a pas subi la même réduction ; en français, le défini n'a jamais atteint le stade d'article spécifique – elle fournit une piste explicative pour les constructions qui nous intéressent dans notre étude. Au sein de ces constructions, l'article fonctionnerait donc comme un morphème grammatical dont le statut syntaxique pose d'ailleurs question : sommes-nous toujours face à un clitique où serions-nous déjà en droit de parler d'un (quasi-)préfixe ?

En nous fondant sur le constat présenté *supra*, à savoir l'apparition, à partir d'un moment donné, des constructions à verbe support où le défini remplace l'absence de détermination, nous chercherons à démontrer qu'un changement se serait produit dans l'évolution du français, dans la mesure où le système aurait développé une préférence pour la présence du défini au sein de ces constructions. Il s'agira, à l'appui des données de l'ensemble de Frantext, à la fois d'évaluer l'ampleur de cette préférence et d'essayer de la situer avec davantage de précision dans le cours de l'évolution du français.

Références

- CARLIER A. et COMBETTES B., 2015, « Typologie et catégorisation morphosyntaxique : du latin au français moderne », *Langue française*, 157/3, 15-58.
- CARLIER A. et DE MULDER W., 2006, « Du démonstratif à l'article défini : le cas de *ce* en français moderne », *Langue française*, 152/4, 96-113.
- GREENBERG J., 1978a, « How Does a Language Acquire Gender Markers? » in GREENBERG J. (dir.), *Universals of Human Language. Word Structure*, 3, Stanford, Stanford University Press, 47-82.
- GROSS G., 1993, « Trois applications de la notion de verbe support », *L'information grammaticale*, 59/1, 16-22.
- HARRIS M., 1978, *The Evolution of French Syntax: A comparative approach*, London, Longman.
- HARRIS M., 1980, « The Marking of Definiteness in Romance », in FISIAK J. (dir.), *Historical Morphology*, 141-156, The Hague, Mouton.
- LOEBNER S., 2011, « Concept Types and Determination », *Journal of Semantics*, 28/3, 279-333.
- POSTAL P., 1969, *Anaphoric islands*, Chicago Linguistic Society, 5, 205-239.
- WILMET M., 1986, *La détermination nominale : quantification et caractérisation*, Paris, Presses universitaires de France.
- ATILF. Base textuelle Frantext, 1998-2020, ATILF-CNRS & Université de Lorraine, [En ligne], consulté le 27 avril 2021, URL : <https://www.frantext.fr>

Scott EVANS

(Indiana University)

Le sujet nominal postverbal en moyen français : analyse de la structure informationnelle

Quoique le français ait tendance à mettre le sujet avant le verbe – même depuis l'ancien français (Labelle & Hirschbühler 2018)) – l'ordre opposé et minoritaire a été l'objet de discussions considérables. Contrairement au français moderne, lequel ne permet au sujet nominal de se produire que dans une position postverbale relativement basse (e.g. après le participe passé) – dit l'inversion stylistique ou l'inversion romane (1) – le moyen français permet au sujet nominal de se produire dans cette même position (2a) ainsi que dans une position postverbale relativement plus haute (e.g. avant le participe passé) – dit l'inversion germanique (2b). Certains chercheurs se sont appuyés sur la structure informationnelle pour expliquer la nature postverbale du sujet. Par exemple, en se basant sur le concept de la structure informationnelle d'Erteschik-Shir (1997), qui utilise la structure-f (*f-structure* en anglais) dans laquelle une même phrase peut contenir plusieurs couches interposées de topiques et de focus – Lahousse (2011) trouve que le sujet nominal postverbal en français moderne n'est jamais le topic de la structure-f principale (i.e. la structure-f qui correspond à l'assertion principale de la phrase). Certains chercheurs ont aussi fait des analyses de la structure informationnelle du sujet postverbal pour le français historique (e.g. Prévost 2001, Salvesen & Bech 2014, Wolfe 2020). Cependant, en utilisant la structure-f d'Erteschik-Shir (1997), je tente de proposer une analyse plus détaillée de la structure informationnelle du sujet nominal postverbal en moyen français. Contrairement à Salvesen et Bech (2014), qui trouvent que la structure informationnelle ne peut expliquer la position relative du sujet nominal postverbal en ancien français, je suggère, en analysant des sujets nominaux postverbaux dans les phrases simples déclaratives de 3 textes du 15^e siècle et d'un texte du 16^e siècle, que la structure informationnelle joue un rôle important : tout comme le français moderne, le sujet nominal postverbal en moyen français n'est jamais le topique de la structure-f principale de la phrase ; mais contrairement au français moderne, le sujet nominal peut se déplacer à la position postverbale relativement plus haute pour indiquer qu'il est le topique de la structure-f *subordonnée*. (Voir l'exemple (2) ci-dessous.)

Cette analyse de la structure informationnelle des deux positions postverbales met en question l'existence de deux types d'inversion séparée – l'une romane et l'autre germanique. L'étude d'un stade antérieur au français moderne montre que les deux types d'inversion avaient pour but de marquer la structure informationnelle du sujet nominal et étaient toutes deux compatibles avec la grammaire V2.

Exemples

Français moderne

- (1) a. Alors **est arrivé** Jean.
b. *Alors **est** Jean **arrivé**.

Moyen français

- (2) a. [Contexte : Un guérisseur met un drap sur le corps d'une fille pour commencer à guérir son mal.]
Et a l'endroit du secret mal **fut fait** ung beau pertus,
'et à l'endroit du mal caché, un beau trou a été fait [dans le drap]' (*Les Cent*

nouvelles nouvelles (anonyme) 35,111)

[Analyse de la structure informationnelle : En tant que nom indéfini et dû au fait que son référent est présenté dans le discours, *pertus* n'est ni un topic principal ni un topique subordonné et donc ne peut précéder le participe passé.]

- b. [Contexte : Commynes parle des répercussions d'une bataille.]
et **fut la chose bien combattue**

'et la chose[/la bataille] a été bien combattue' (*Mémoires*, 1)

[Analyse de la structure informationnelle : *Chose* n'est pas le topique de la structure-f principale parce que l'assertion principale ne repose pas sur *la chose* ou la bataille proprement dite mais sur un résumé de ce qui s'est passé (ou la situation actuelle). Cependant, en tant que nom sémantiquement faible, *chose* est le topique de la structure-f subordonnée et donc peut précéder le participe passé.]

Textes

Anonyme. *Les Cent nouvelles nouvelles*. F.P. Sweetser (ed.). 1966. Geneva: Droz. Anonyme. *Le Roman de Perceforest*. J.H.M. Taylor (ed.). 1979. Geneva: Droz. Commynes, Philippe de. *Mémoires*, 1. J. Calmette & G. Durville (eds.). 1924. Paris: Belles

Lettres. Published online by ENS de Lyon in the Base de français médiéval:
<http://catalog.bfm-corpus.org/commyn1>.

Commynes, Philippe de. *Mémoires*, 2. J. Calmette & G. Durville (eds.). 1925. Paris: Belles Lettres. Published online by ENS de Lyon in the Base de français médiéval:
<http://catalog.bfm-corpus.org/commyn4>.

Vigneulles, Philippe de. *Les Cent nouvelles nouvelles*. C.H. Livingston, F.R. Livingston, & R.H. Ivy, Jr. (eds.). 1972. Geneva: Droz.

Références sélectionnées

Adams, Marianne. 1989. Verb second effects in Medieval French. In C. Kirschner & J. DeCesaris (eds.), *Studies in Romance Linguistics: Selected Papers from the Seventeenth Linguistic Symposium on Romance Languages (XVII. LSRL), Rutgers University, 27-29 March 1987*. 1-33. Amsterdam: John Benjamins.

Erteschik-Shir, Nomi. 1997. *The Dynamics of Focus Structure*. Cambridge: Cambridge University Press.

Erteschik-Shir, Nomi. 2007. *Information Structure: The Syntax-Discourse Interface*. Oxford: Oxford University Press.

Labelle, Marie & Paul Hirschbühler. 2018. Topic and focus in Old French V1 and V2 structures. *The Canadian Journal of Linguistics*, 63(2). 264-287.

Lahousse, Karen. 2011. *Quand passent les cigognes : Le sujet nominal postverbal en français moderne*. Saint-Denis: Presses universitaires de Vincennes.

Petrova, Svetlana & Esther Rinke. 2014. Formal properties of event-reporting sentences in Old High German and Old French. In K. Bech & K.G. Eide (eds.), *Information Structure and Syntactic Change in Germanic and Romance Languages*. 271-294. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

Prévost, Sophie. 2001. *La postposition du sujet en français aux XVe et XVIe siècles : Analyse sémantico-pragmatique*. Paris: CNRS éditions.

Roberts, Ian G. 1993. *Verbs and Diachronic Syntax: A Comparative History of English and French*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.

Salvesen, Christine Meklenborg & Kristin Bech. 2014. Postverbal subjects in Old English and Old French. In S.O. Ebeling, A. Grønn, K.R. Hauge, & D. Santos (eds.), *Corpus Based Studies in Contrastive Linguistics, Oslo Studies in Languages*, 6(1). 201-228.

- Steiner, B. Devan. 2014. *The Evolution of Information Structure and Verb Second in the History of French*. Dissertation. Indiana University.
- Vance, Barbara. 1997. *Syntactic Change in Medieval French: Verb-Second and Null Subjects*. Dordrecht: Kluwer.
- Wolfe, Sam. 2020. Reconsidering variation and change in the Medieval French subject system. *Glossa: A Journal of General Linguistics*, 5(1):59. 1-29.

Itsuko FUJIMURA

(Université de Nagoya)

L'apparition de <début/mi-/fin avril> du point de vue de la constructionnalisation

Ce travail s'intéresse à la formation diachronique de la séquence < PÉRIODE + MOIS > telle que début avril. Cette séquence connaît plusieurs étapes de schématisation qui sont : primo <Préposition + le/la + PÉRIODE + de + MOIS> (p.ex. au début de janvier), secundo < Prép + le/la + PÉRIODE MOIS> (p.ex. au début avril), tertio < PÉRIODE + MOIS > (p.ex. début avril) et quarto < Prép + PÉRIODE + MOIS > (p.ex. dès début avril). Il s'agit de constructions complexes et schématiques définies comme telles dans le cadre de la grammaire des constructions (Goldberg 2013, Legallois 2016). Les mots début, mi- et fin semblent constituer un seul et même paradigme dans ces constructions en français moderne, bien qu'ils aient des origines tout à fait divergentes. Fin est un mot ancien qui apparaît à la fin du Xe siècle ; début est un mot nouveau créé au XVIe siècle par la lexicalisation de dé- et de but ; mi - est un préfixe provenant de l'adjectif latin medius, et utilisé depuis l'ancien français. Par quel chemin ces trois unités lexicales en sont-elles venues à jouer le même rôle dans les constructions ci-dessus? A notre connaissance, il n'existe aucune étude qui se soit sérieusement penchée sur la question.

Nous analysons ces syntagmes du point de vue de la constructionnalisation (Traugott & Trousdale: 2013). Le premier objectif de ce travail est de décrire quantitativement l'occurrence de ces constructions fondée sur les données de larges corpus et de mettre en lumière l'évolution de ces constructions. Dans ce processus, il devient clair que le changement diachronique peut s'appréhender dans la diversité synchronique, le changement s'effectuant progressivement. Le deuxième objectif de cette étude est d'expliquer ces phénomènes en termes de constructionnalisation.

Notre étude est basée sur l'observation d'environ 20 000 exemples stockés sous la forme KWIC, recueillies dans Frantext (du XIXe au XXIe siècle, environ 3800 exemples) et dans le journal Le Monde (1988, 1994, 2000, 2006, 2012, environ 16000 exemples). Alors que les données de Frantext sont utiles pour une vue panoramique de changements sur une longue durée, celles du Monde le sont pour une observation détaillée de changements intervenus sur une période de 25 ans par intervalles de 6 ans. En ce qui concerne la question traitée, les changements sont clairement observables dans le corpus du Monde. Nous devons surtout faire remarquer une unidirectionnalité des changements.

Voici le résumé de l'itinéraire de constructionnalisation.

Il apparaît que la construction classique : <Prép + le/la + PÉRIODE + de + MOIS> (p.ex. depuis le début de janvier, au milieu d'avril) s'emploie de moins en moins depuis le XIXe siècle et que la construction < Prép + le/la + PÉRIODE - MOIS> (p. ex. au début avril, depuis la fin avril) dans laquelle début et fin sont préfixés par l'analogie avec mi-, augmente en nombre d'occurrences.

La construction la plus fréquemment employée aujourd'hui consiste en < PÉRIODE + MOIS > (début avril, mi-avril). Il nous semble qu'elle ne provient pas des deux constructions précédentes mais provient du style de notation de date attesté au XIXe siècle. L'usage actuel résulte de la constructionnalisation procédurale qui change la fonction grammaticale de l'expression en adverbial. La construction < Prép + PÉRIODE + MOIS > (dès fin avril, pour début avril) se forme enfin par l'analogie de <Prép + Adverbe de Temps> (dès aujourd'hui). Nous observons ainsi la possibilité d'expansion de ces constructions dans plusieurs directions, comme dès début 15e, mi-2016 etc.

Enfin, si l'on compare fin et début, on peut trouver dans le processus de changements des traces indiquant que fin tend plutôt vers la préfixation par analogie avec -mi, alors que début tend plutôt vers la composition : <début +MOIS>.

References:

Goldberg, A (2013), " Constructionist Approaches", T. Hoffmann & G. Trousdale (eds), The Oxford handbook of construction grammar, Oxford, OUP, 15-31. Legallois, D (2016), "La Notion de Construction", Encyclopédie Grammaticale du Français, en ligne : encyclogram.fr.
Traugott, El. C. & Trousdale, G. (2013) Constructionalization and Constructional Changes. Oxford, OUP.

Zinaida GEYLIKMAN

(EPHE, Université de Caen)

Nul homme en français médiéval : à la limite de la grammaticalisation

Une série de travaux récentes en sémantique lexicale du français a été consacrée à une classe particulière de noms généraux – les noms d’humains généraux (désormais NHG). En dénotant l’être humain sans spécifier ses caractéristiques – sexe, rôles sociaux etc. – certains d’entre eux ont tendance à adopter des fonctions typiquement grammaticales, en se rapprochant souvent des pronoms (Mihatsch, 2017 ; Cappeau & Schendecker, 2015).

Ce phénomène de pronominalisation de NHG existe dans de nombreuses langues (Mihatsch, 2017) et n’est pas le propre des états de langue modernes. Un de ses exemples saillants en français est le pronom impersonnel *on* dont « le début de la grammaticalisation se perçoit dès le premier document conservé, rédigé en français au IX^e siècle, où *om* désigne ‘un homme quel qu’il soit, tout homme’ » (Marchello-Nizia, 2009 : ch. 3, §25). Cet usage pronominal de *homme*, du NHG latin *homo* (être humain), qui dès le latin impérial avait prit le sens de « être humain de sexe masculin » (TLFi, *homme* s.m.), coexiste en français médiéval avec un usage nominal polysémique : ainsi, *homme* peut signifier « être humain », « être humain de sexe masculin », « sujet » (voir DMF, *HOMME* S.M.).

Dans le cadre du projet « Noms d’humains généraux en français médiéval » (EPHE-PSL), nous nous sommes intéressée au SN *nul homme* dans des occurrences de type suivant : *Et departi son avoir, que il devoit porter, a ses homes et a ses compaignons, dont il avoit mult de bons : nus hom a cel jor n'en avoit plus* (villehardouin1, p.36) (trad. *Et il répartit ses biens entre ses sujets et ses compagnons dont nombreux étaient de grande valeur : nul homme à ce jour n’en avait eu plus.*)

Ce SN apparaît dans des tournures négatives génériques qui représentent des tours hyperboliques ou déclarent des présumées vérités générales. Intuitivement, on a tendance à traduire *nul homme* par le pronom indéfini *personne* (c’est aussi le choix que fait Robert Martin dans l’article consacré à *HOMME* S.M. dans le DMF). Ce SN est donc antonymique à *homme/on* pronominalisé, mais sa grammaticalisation en français médiéval n’est pas aussi certaine et, par la suite, n’aboutit pas à un usage grammaticalisé (contrairement, à nulle part, par exemple). On constate d’ailleurs que la fréquence absolue de ce SN diminue progressivement durant la période médiévale dans le corpus de la BFM (BFM19) : avant le XIII^e siècle, on recense 189 occurrences, au XIII^e – 110, au XIV^e – 50 et au XV^e – seulement 15 (ce qui représente respectivement 5,2%, 4,2%, 2,7% et 1,7% de la totalité des occurrences de *nul déterminant* et *pronom confondus*).

Dans la présente contribution, sur la base du corpus de la BFM (BFM19), nous étudierons le SN *nul homme* en prenant en considération plusieurs facteurs. Outre les données sur sa fréquence absolue et relative (par rapport au nombre total d’occurrences de *nul* et de *homme*), nous étudierons la potentielle désémantisation de *homme* en analysant ses caractéristiques sémantiques dans d’autres exemples, mais aussi en confrontant le SN étudié avec les SN « *nul* + autres noms d’humains » (p.ex., *femme*, *dame*, *gens*, et même *chevalier* qui, précédé de *nul*, semble être l’équivalent de *homme* dans la littérature féodale à partir du XIII^e siècle). Nous prêterons également attention à *nul* qui, étant employé majoritairement comme déterminant indéfini dans les textes les plus anciens, semble s’affirmer en tant que pronom vers la fin de la période étudiée et concurrencer de ce fait le SN étudié, aux côtés de *personne*. Enfin, nous considérerons la

répartition des occurrences par situations narratives et par genres textuels afin de déterminer si certains parmi eux donnent davantage lieu à la grammaticalisation de nul homme que d'autres.

Cette analyse multifactorielle nous permettra d'explorer le degré de grammaticalisation de nul homme en français médiéval et de proposer des explications de son « échec » dans l'histoire de la langue française.

Références bibliographiques

Ouvrages et travaux :

- Cappeau, P. (2018). (Pro)Noms d'humains à l'oral. *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 76, 57-84. <https://doi.org/10.4000/linx.2391>
- Cappeau, P., & Schnedecker, C. (2015). (Les/des) gens vs (les/des) personnes : évolution diachronique et comparaison diamésique : Des SN en voie de pronominalisation. In *Les variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes. Actes du Colloque DIA II à Copenhague (19-21 nov. 2012) (Travaux de linguistique romane)*. (p. 449-463). Société de linguistique romane/ÉLiPhi.
- Flaux, N. (2008). Les pronoms indéfinis en français : une classe à (re)définir. *Travaux de linguistique*, n° 56(1), 7-46. <https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2008-1-page-7.htm>
- Kleiber, G. (1994). Qu'est-ce qui est (in)défini? *Faits de langues*, 2(4), 81-87. <https://doi.org/10.3406/flang.1994.942>
- Le Goffic, P. (2015). Indéfinis et interrogatifs : le cas du français. *Langue française*, 187(3), 111. <https://doi.org/10.3917/lf.187.0111>
- Marchello-Nizia, C. (2009). Chapitre 3. Les grammaticalisations dans l'évolution du français. *Champs linguistiques*, 107-136. <https://www.cairn.info/grammaticalisation-et-changement-linguistique--9782801116074-page-107.htm>
- Mihatsch, W. (2017). Les noms d'humains généraux aux limites de la grammaticalisation. *Syntaxe et Semantique*, N° 18(1), 67-99. <https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2017-1-page-67.htm>
- Schnedecker, C. (2018). Le nom d'homme est-il un nom général? *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, 76, 23-56. <https://doi.org/10.4000/linx.2506>
- Zink, G. (1997). Les indéfinis. *Linguistique nouvelle*, 5e éd., 124-132. <https://www.cairn.info/morphologie-du-francais-medieval--9782130464709-page-124.htm>

Dictionnaires :

- BFM - Base de Français Médiéval [En ligne]. Lyon : ENS de Lyon, Laboratoire IHRIM, 2019, <txm.bfm-corpus.org>.
- DMF : Dictionnaire du Moyen Français, version 2020 (DMF 2020). ATILF - CNRS & Université de Lorraine. Site internet : <http://www.atilf.fr/dmf>.
- TLFi : Trésor de la langue Française informatisé, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.

Julie GLIKMAN

(Université de Strasbourg/LiLPa UR 1339 ; glikman@unistra.fr)

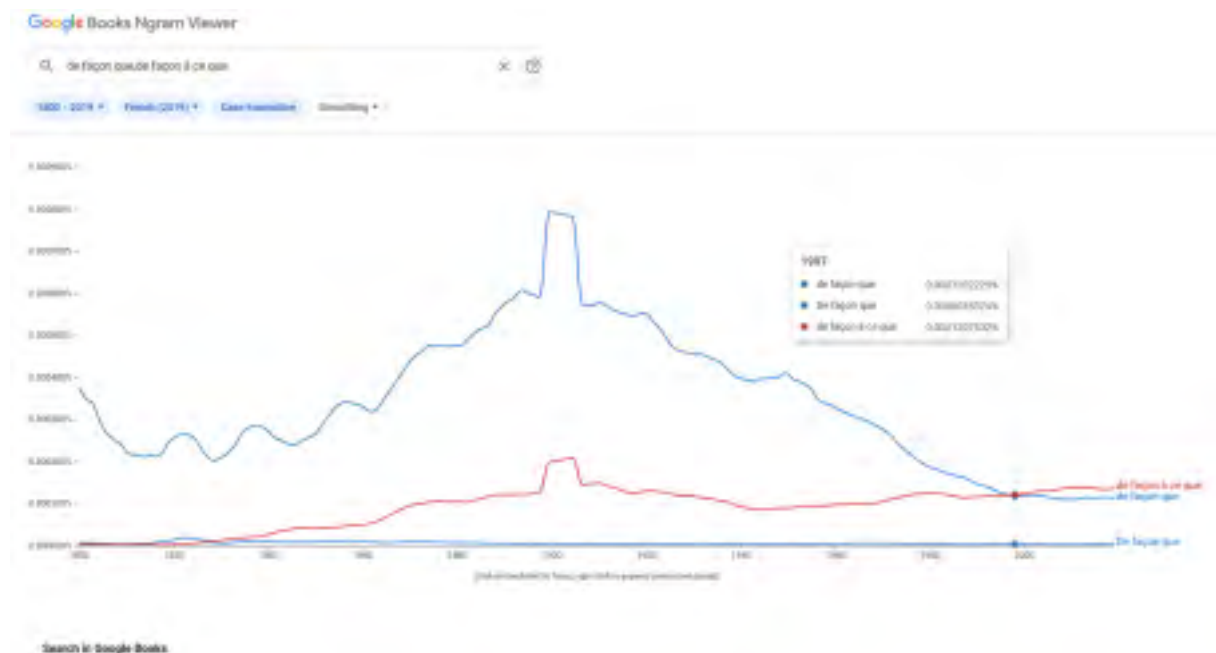
Variation et mécanismes d'analogie dans l'évolution des locutions conjonctives formées sur *façon, manière et sorte*

Les locutions à base nominale *façon, manière* et *sorte* se sont formées vers les 15^e - 16^e s., sous la forme d'une construction directe entre la base nominale et la conjonction : *de façon que, de manière que, de sorte que*, modèle habituel dans les locutions conjonctives à base nominale (voir *de peur que, à fin que*). Cependant, dès le 18^e s. s'est développée une construction indirecte *de façon à ce que* (1), *de manière à ce que* (2), condamnée par l'Académie.

(1) [...] mais la malheureuse Thérèse est frappée de façon à ce que l'espoir même ne puisse plus subsister pour elle (SADE marquis de, *Justine ou les Malheurs de la vertu* (1791), p. 415, Frantext)

(2) J'ai seulement l'attention de tourner mes quittances de manière à ce qu'on n'en puisse abuser dans aucunes circonstances. (DIDEROT Denis, *Lettres à Sophie Volland*, t. 1, 1761 T.1, p. 228, Frantext)

En français moderne, malgré les recommandations de l'Académie, une enquête sur près de 10 000 locuteurs francophones (Avanzi *et al.* 2016) a permis de montrer que plus de 80% des participants déclarent employer la construction en *de façon à ce que*. À titre indicatif, une recherche menée sur *GoogleNgramm google books* (consulté le 24.06.21) fait clairement apparaître cette bascule des usages vers la fin du 20^e s. ³:



Pour *sorte*, une recherche dans le corpus Frantext n'a permis de relever qu'une seule occurrence de *de sorte à ce que*, au 19^e s. (3).

(3) [...] car tu m'aimas de sorte à ce qu'on ne l'oublie, (VERLAINE Paul, *Œuvres poétiques complètes* (1896), II, p. 555, Frantext)

Selon le *Bon Usage*, l'analogie avec les constructions infinitives *de façon à + INF* (4) et *de*

³ Une observation rapide des mentions relevées par le diagramme montre qu'une partie des exemples relèvent de grammaires qui signalent ces constructions. Cependant, ces mentions, y compris dans des grammaires, nous semblent tout autant intéressantes pour mesurer l'émergence et la diffusion de ces formes.

manière à + INF (5) serait à l'origine de la construction en *à ce que*, et son absence pour *sorte* expliquerait également l'absence de *de sorte à ce que*.

(4) [...] quand cette femme, qui dormoit toujours, s'approcha de façon à lui faire juger très-avantageusement de son corps. (TENCIN marquise de, *Le Siège de Calais*, t. 1 (1739), PARTIE 1, p. 128, Frantext) (5) Au contraire il a bien plus de bon sens que vous de ne se point échauffer le sang, et de se conduire de manière à vivre cent ans, (BUSSY-RABUTIN Roger de, *Les Lettres de messire Roger de Rabutin, comte de Bussy*, t. 4 : 1673-1686 (1686), p. 296, Frantext)

Cependant, les constructions infinitives avec *sorte*, si elles sont plus tardives et moins fréquentes, ne sont pas entièrement absentes dans le corpus Frantext :

(6) [...] les souverains de ce temps semblent nés de sorte à perdre une société condamnée à périr. CHATEAUBRIAND François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, t. 3 (1848), LIVRE 5, p. 227, Frantext)

Dans cette contribution, nous interrogerons la diachronie de ces différentes constructions pour mettre au jour le mécanisme en jeu dans leur évolution, en nous intéressant plus particulièrement à la diachronie contemporaine et aux rapports entre normes et usages. Outre l'analogie avec la construction infinitive, nous ferons l'hypothèse que la fréquence de ces constructions a également pu jouer un rôle : la fréquence plus élevée de *de sorte que* semble favoriser son maintien sous sa forme initiale, tandis que l'usage plus rare de *de façon que* et *de manière que* favorise la construction analogique. Nous nous appuierons pour cela sur une étude sur différents corpus, dont Frantext, sur les données de l'enquête, ainsi que sur l'analyse des commentaires métalinguistiques modernes et anciens.

Avanzi M., C. Barbet, J. Glikman, J. Peuvergne (2016) *Présentation d'une enquête pour l'étude des régionalismes du français*, SHS Web of Conferences 27 03001 (2016), DOI: 10.1051/shsconf/20162703001

Combettes B. (2008) « La variation *que / ce que* et la formation des locutions conjonctives en français », *Linx* [En ligne], 59 | 2008, mis en ligne le 01 janvier 2012, consulté le 18 octobre 2012. URL : <http://linx.revues.org/621> ; DOI : 10.4000/linx.621 Grevisse M., Goosse A. (2011) *Le Bon usage*, 15^e éd., De Boeck - Duculot.

Sonia GOMEZ-JORDANA

(Universidad Complutense de Madrid)

Les tautologies en français et en espagnol : évolution diachronique d'une sous-classe sentencieuse.

L'objectif de notre communication est d'étudier, dans une approche contrastive, les tautologies de l'espagnol et du français à partir de recueils médiévaux, classiques et contemporains. Si les proverbes ont fait l'objet de nombreuses études sémantiques et syntaxiques depuis environ trente ans, les tautologies n'ont pas connu le même intérêt scientifique. Or l'analyse diachronique et contrastive de ce type de formule dévoile une évolution dans leur structure, qui ne suit pas exactement le même rythme dans les deux langues romanes.

Les articles linguistiques qui abordent les tautologies présentent presque toujours les mêmes exemples, à savoir : *Une femme est une femme, un sou est un sou, la loi c'est la loi*. Or, dès que nous examinons des dictionnaires ou recueils de proverbes depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours, nous trouvons de nombreuses structures qui ou bien ont disparu ou bien ont évolué quant à leur forme. Nous avons fait une recherche minutieuse dans les principaux dictionnaires et recueils de proverbes français et espagnols depuis le Moyen-Âge jusqu'à nos jours. Une fois recueillies toutes les formes présentant une répétition de membres ou de segments – *chou pour chou / pan por pan, vino por vino* – nous avons fait une recherche des dites formes en contexte, également depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui. Ceci nous donne un aperçu de l'évolution diachronique de ces formes tautologiques. Nous arrivons grâce à ce recueil de formes à dix cas de figures : par exemple les formes qui ont complètement disparu – *Nache que nache, ce dist li vilains* (1317), *Qui tient s'y teingne*, (1444), *A cartas, cartas, y a palabras, palabras*, (1626). Ou les formes qui ont évolué syntaxiquement *Qui est mort, si est mort/Qui est mort, si soit mort* 1380-1385 qui existe de nos jours mais sous la forme *Quand on est mort, on est mort, Pan por pan y vino por vino* (1549) qui est devenu aujourd'hui *Al pan, pan y al vino, vino*.

Nous proposerons par ailleurs une classification des différentes structures qu'ont connues les tautologies et nous vérifierons ainsi qu'elles se sont réduites le long des siècles. Nous observerons ainsi comment le français a évolué plus rapidement que l'espagnol et se trouve plus éloigné des premières structures. Ainsi *Les X aux X, les Y aux Y : Li mort aus morz, li vif aus vis* (fin du XIII^{ème} siècle) disparaît en français mais se dit toujours en espagnol : *El muerto al hoyo y el vivo al bollo*. Nous verrons l'évolution de formes telles que *Il est gens et gens* qui devient à partir du XVII^{ème} siècle *Il y a gens et gens* (Il y a fagots et fagots).

Les moules se sont réduits et de nouvelles structures sont apparues, le tout à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle. Ainsi, les structures les plus courantes du français contemporain sont celles en X (c') est X ; Le(s) X sont le(s) X ; Un(e) X est un (x) ; Ce qui est X, est X, structures qui datent de la fin du XVIII^{ème} siècle, début du XIX^{ème}.

Une fois présenté le panorama diachronique des tautologies dans les deux langues romanes, nous proposerons une définition sémantique intrinsèque à toute tautologie. Ceci nous permettra d'avancer dans la description linguistique d'une sous-structure sentencieuse, différente à maints égards du proverbe.

Bibliographie

- Albert H. (1946), "Ancien français *nate que nate*", *Romania* 69 n°274, pp.174-186.
- Anscombe, J.C. (2006), "Las tautologías: características lingüísticas y funcionamiento", *Análisis del discurso: lengua, cultura, valores*, Madrid, Arco Libros, pp.1-13
- Bulhof Johannes y Gimbel Steven (2004), «A tautology is a tautology (ori s it?)», *Journal of Pragmatics* 36, pp.1003-1005
- Fraser, Bruce (1988), «Motor oil is motor oil. An account of English nominal tautologies», *Journal of pragmatics* 12, pp.215-220.
- Gaudin-Bordes, Lucile (2008), «La tyrannie tautologique: l'évidence comme outil énonciatif et stratégie discursive», *Langue française* 160, pp.55-71.
- Levinson, Stephen (1983), *Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Llamas-Pombo, Elena (2018), «Metro, ritmo y puntuación en los repertorios hispánicos de refranes (siglos XVI-XVII) », *RILCE* 34.2, pp.456-482
- Lorcin Marie-Thérèse (2011), *Les recueils de proverbes français (1160-1490)*, *Sagesse des nations et langue de bois*, Paris, Honoré Champion.
- Martin R. (1985), "Aspects de la phrase analytique", *Langages* 79, pp.40-54.
- Pamiés A. (1992), "Quelques paradoxes à propos de la structure du paradoxe", *Équivalences* 21, n°1-2, pp.5-30
- Prandi M. (1994), "Tautologie, contradiction, incohérence dans les textes et dans le discours", *Il confrontto letterario* 22, pp.433-466.
- Rodríguez Somolinos A. (2018), "L'évolution des matrices proverbiales averbales en français: Jeux de mains, jeux de vilains", *Rilce* 34.2, pp.501-524.

Mathieu GOUX, Pierre LARRIVEE

(Université de Caen)

L'évolution de l'article zéro en français sur le temps long : le témoignage des textes juridiques

Notre travail contribue à la compréhension de la disparition de l'article zéro à travers l'histoire du français, et complète les résultats des études actuelles. Une étude comparative entre latin et français de Carlier & Lamiroy (2018 : 144-145) montre que le « marquage zéro⁴» en latin classique est le modèle dominant (totalisant dans leur corpus 77% des occurrences de groupes nominaux), avant de disparaître graduellement au long de l'histoire du français. Si les articles zéro comptent encore, selon eux, pour un tiers (32%) des occurrences de groupes nominaux, on estime sa fréquence à 6% en français moderne, le paradigme des déterminants s'étant notablement enrichi entre temps. Comme le soulignent cependant Simonenko & Carlier (2020), les données quantitatives au-delà du 14^e siècle restent à établir.

Les problématiques liées à cette régression sont de plusieurs ordres, tout d'abord (i) concernant les fonctions syntaxiques dans lesquelles nous trouvons cet article zéro. Tandis qu'on le rencontrait dans toutes les fonctions en ancien français (Marchello-Nizia 1999 : 76), il se trouve par la suite de moins en moins bien attesté en fonction sujet (Lauwers 2014), puis comme objet direct et indirect du verbe, avant de se stabiliser surtout dans des fonctions périphériques (constructions détachées ou appositions). Comme objet direct du verbe et régime de la préposition, il en vient à se manifester essentiellement dans des expressions peu ou pas productives, voire à se figer dans le cadre de périphrases verbales et d'expressions formulaires.

Ensuite, (ii) du point de vue sémantique et lexicale, sur la classe ontologique des substantifs qu'il détermine : si l'on met de côté les référents uniques et les homophores (noms propres et termes d'adresse), l'article zéro se rencontre en ancien français avec les génériques, les indéfinis pluriels, les massifs et les abstraits (Buridant 2019, Marchello-Nizia *et al.* 2020 : 973), pour se spécialiser en langue moderne avec les noms abstraits surtout (Carlier et Lamiroy 2018). Cette spécialisation témoigne, là encore, d'une restriction de la productivité de l'article zéro qui demande à être mise en relation avec les observables syntaxiques.

Notre contribution explorera alors l'évolution de l'article zéro selon les fonctions syntaxiques de la proposition et selon son caractère graduellement non-productif. Nous cherchons à documenter et à comprendre comment l'article zéro change en termes de fonction syntaxique et de rendement fonctionnel au long de l'histoire de la langue française, du 13^e siècle à la période moderne. Pour ce faire, nous exploiterons les données issues du corpus ConDÉ⁵, qui propose la numérisation et l'enrichissement morpho-syntaxique de neuf coutumiers normands (du *Très Ancien Coutumier*, v. 1250, aux *Ruines de la Coutume*, 1856), représentant plus de vingt millions de caractères.

Capitalisant sur l'annotation PoS (*Part of Speech*) du corpus, reprenant le jeu d'étiquettes du projet PRESTO⁶, la méthode d'analyse consiste à repérer les séquences avec et sans déterminant à l'aide d'expressions régulières, ce qui permet d'identifier et de

⁴ Comme la tradition latine ne reconnaît pas de déterminant, mais des pronoms et adjectifs possessifs ou démonstratifs, nous employons ce terme pour le latin.

⁵ <conde.hypotheses.org/> (consulté le 17 mars 2021)

⁶ <presto.ens-lyon.fr/> (consulté le 17 mars 2021)

quantifier automatiquement des patrons syntaxiques et les substantifs fréquemment employés avec article zéro dans les textes. Les résultats quantitatifs préliminaires démontrent que :

- La réduction de l'emploi productif de l'article zéro suit la hiérarchie des fonctions proposées par Keenan et Comrie (1977) : il disparaît comme option productive de la fonction sujet à la fin du 14^esiècle, et de la fonction objet direct et indirect probablement au 17^e.
- La réduction de la productivité se manifeste par l'écart grandissant entre les occurrences relevées et les types de configurations syntaxiques. Cet écart semble émerger au 14^esiècle, jusqu'à ce que l'emploi de l'article zéro soit essentiellement un fait formulaire au 17^e, au sein de périphrases et de locutions verbales (semi)figées.

Partant, notre travail vise, d'une part, à offrir des données quantitatives du treizième au dix-neuvième siècle à partir d'un corpus calibré génériquement et géographiquement, données qui manquent encore quant à cette problématique ; d'autre part, à replacer ces résultats au sein d'un mouvement d'évolution régulier qui associe hiérarchie d'accessibilité fonctionnelle et perte de productivité. Le scénario dessiné ouvre des perspectives pour des travaux ultérieurs, permettant d'envisager le rapport entre fonctions syntaxiques et valeur sémantique du nom comptable, massif et compact, et d'envisager de nouvelles pistes quant à la reconfiguration du système des déterminants du français.

Bibliographie indicative

- BURIDANT, Claude. 2019. *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : Sedes.
- CARLIER, Anne & Beatrice LAMIROY. 2018. The emergence of the grammatical paradigm of nominal determiners in French and in Romance: Comparative and diachronic perspectives. *Canadian Journal of Linguistics* 63,2, 141-166.
- GROSS, Gaston & André VALLI. 1991. Déterminants zéro et verbes supports en moyen français et en français moderne. *Langages* 102, 36-51.
- KEENAN, Edward L. & Bernard COMRIE. 1977. Noun Phrase accessibility and Universal Grammar. *Linguistic Inquiry* 8,1, 63-99.
- LAUWERS, Peter. 2012. Does French really have bare singular subject NPs? On semantic reconstruction partly based on (cata)phoric ellipsis. *Neuphilologische Mitteilungen* 113,1, 3-40.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane. 1999. *Le français en diachronie: douze siècles d'évolution*. Gap : Ophrys.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane, Bernard COMBETTES, Sophie PREVOST & Tobias SCHEER (eds). 2020. *Grande grammaire historique du français*. Berlin : De Gruyter.
- SIMONENKO, Alexandra and Anne CARLIER. 2020. Between demonstrative and definite: A grammar competition model of the evolution of French I-determiners. *Canadian Journal of Linguistics* 65,3, 393-437.

Michèle GOYENS, Céline SZECEL

(Universiteit Leuven)

Sylvie BAZIN-TACHELLA, Gilles SOUVAY

(CNRS-ATILF)

La construction du vocabulaire médical au moyen âge : le corpus CHrOMed et la base Cormedlex, intégrés au DMF 2020

La terminologie médicale actuelle répond en grande partie à des critères morphologiques qui trouvent leur origine dans la confection du vocabulaire scientifique au 17^e-18^e siècle, et auxquels on réfère aujourd'hui par la dénomination de "composition néoclassique" (e.a. Cottez 1980, Corbin & Paul 2000, Fradin 2003, Namer 2009, Villoing 2012). Les termes médicaux se caractérisent en effet par une transparence importante des morphèmes, comme dans *uvéosclérite* "inflammation de l'uvée et de la sclérotique", composé des formants *uvéo-* (< lat. *uva*) « relatif à la couche pigmentaire de l'iris ou à l'ensemble formé par la choroïde, le corps ciliaire et l'iris », du formant *sclér(o)-* (< gr. *sklêros*) « qui se rapporte à la sclérotique de l'œil », et enfin du suffixe *-ite* (< gr. *-itis*) « maladie inflammatoire ».

Or, le vocabulaire de la médecine a déjà été développé au cours du moyen âge : en partie encore en latin, dans les traductions de textes sources grecs ou arabes, et en langue vernaculaire, le plus souvent par le biais de traductions de traités latins. La terminologie médicale vernaculaire présente toutefois des caractéristiques moins transparentes, étant le fruit de formations diverses. Comme bon nombre de termes médicaux s'utilisent dans des textes traduits du latin, on voit apparaître une diversité de formations : à côté de termes héréditaires apparaissent des emprunts, des dérivations à partir de bases empruntées ou héréditaires, etc.

Les caractéristiques morphologiques du vocabulaire médiéval de la pathologie ont été étudiées récemment par Szeceł (2018). Cette étude est basée sur des termes extraits d'un corpus, CHrOMed, qui rassemble 26 textes de médecine et de chirurgie datant du 13^e au 15^e siècle. Elle a abouti en outre à la création de la base de données morphologique Cormedlex, qui permet de faire des recherches sur les bases, les racines et les affixes des termes étudiés. Le corpus est désormais aussi intégré au DMF 2020 : les textes, disponibles grâce à l'océrisation d'éditions existantes ou la transcription de versions manuscrites par l'équipe du projet notamment, ont été encodés au format XML/TEI par l'équipe Frantext de l'ATILF ;

ensuite, ils ont été lemmatisés sur la plateforme LGeRM, la validation des lemmes ayant été réalisée de façon manuelle par l'équipe du projet. La collaboration des deux équipes a permis d'établir un glossaire et d'obtenir des listes de données chiffrées concernant les termes médicaux.

L'étude de Szeceł a montré que le vocabulaire pathologique répond à une série de critères constructionnels, qui peuvent être mis à nu grâce à la Morphologie des Constructions (Booij 2010). Cette étude, non publiée, montrent les combinatoires possibles des affixes dans le domaine de la pathologie, et révèlent dans la grande majorité des cas leur stabilité sémantique. Ainsi, un terme comme *flegmasie* « inflammation interne provoquée par une trop grande quantité de flegme » permet de créer le schéma suivant : < [[[[X]_{Ni}]_{BC} ie]_{Nj} ↔ [état pathologique lié à SEM_i]_j >, ou encore, *adustion* « altération des humeurs due à l'échauffement » répond au schéma < [[x]_{Vi} ion]_{Nj} ↔ [résultat pathologique de l'action SEM_i]_j > (cf. Szeceł 2018 : 238 et 265).

Néanmoins, ces analyses peuvent être développées davantage. À cet effet, la base de données morphologique Cormedlex est enrichie avec des termes d'autres domaines de la médecine, et ce grâce au travail sur le corpus intégré au DMF qui permet de sélectionner d'autres termes médicaux avec un affixe spécifique. De cette façon, les schémas constructionnels de Szecel (2018) peuvent être soumis à une nouvelle analyse, vérifiant la stabilité de l'emploi d'un

affixe spécifique dans d'autres domaines de la médecine. Ensuite, par des regroupements plus sophistiqués, l'étude aboutit à des schémas plus généraux et donc plus simplifiés. Les exemples donnés ci-dessus, auxquels sont associés d'autres schémas encore, peuvent ainsi être regroupés en un schéma plus abstrait de la suffixation dans le vocabulaire médical du moyen français : $[[x]_{\alpha i} y]_{\beta j} \leftrightarrow [[SEM]_i SEM]_j$, où α représente la catégorie syntaxique de la base, y le suffixe et β , la catégorie syntaxique de l'ensemble. SEM_i réfère au sens de la base x , qui est modifié par le sens du suffixe, lié à un aspect médical. Ces résultats révèlent que la confection du vocabulaire médical ne répond pas encore aux règles modernes de la formation néoclassique, même si quelques cas se présentent déjà.

Références :

- Booij, Geert. 2010. *Construction Morphology*. Oxford: Oxford University Press.
- Corbin, D. & J.Paul. 2000. 'Aperçus sur la créativité morphologique dans la terminologie de la chimie'. *La banque des mots* 59. 51-68.
- Cottez, H. 1980. *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant: éléments et modèles de formation*. Paris.
- Fradin, B. 2003. *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Goyens, Michèle, Szecel, Céline, Van Goethem, Kristel. 2017. « Une famille qui fait 'suer' : problèmes d'analyse des néologismes médiévaux *sudoral*, *sudorable*, *resudation* et *desudation* ». In : *Le français en diachronie. Dépendances syntaxiques, morphosyntaxe verbale, grammaticalisation*, éd. Sophie Prévost & Benjamin Fagard. Bern : P. Lang. (*Sciences pour la communication* 120). p. 371-403.
- Szecel, Céline. 2018. *Autorité latine et transparence constructionnelle : Les néologismes du lexique médical français au Moyen Âge et leur sort*. Thèse de doctorat non publiée, KU Leuven.
- Villoing, F. 2012. 'French compounds'. *Probus* 24. 29-60.

Klaus GRÜBL

(Ludwig Maximilians Universität München)

Histoire comparée des adverbes de domaine en français, italien et espagnol

Les adverbes de domaine (AD) du français contemporain, formes en *-ment* dérivées d'adjectifs relationnels (par exemple, *physiquement, socialement, grammaticalement*), ont fait l'objet de bon nombre d'études synchroniques (*cf.*, parmi d'autres, Mørdrup 1976, 118–121 ; Schlyter 1977, 81–98, 173–173, 222–223 ; Molinier 1984 ; Guimier 1996, 141–148 ; Van Raemdonck 1999 ; Molinier/Levrier 2000, 219–237 ; Hermoso Mellado-Damas 2016). Ces travaux se sont notamment intéressés à la fonction « cadrative » des AD réalisés en périphérie gauche de la phrase :

(1) *Linguistiquement, cet exemple est intéressant* (Guimier 1996, 142)

Or, comme c'est le cas pour d'autres classes d'adverbes (D'hondt 2018), les AD sont des mots polyfonctionnels. Outre leur emploi « extra-prédicatif » en position détachée, ils connaissent en effet trois autres fonctions syntaxiques, qui ne sont cependant que rarement prises en compte dans la littérature :

(2) la fonction de modificateur d'un syntagme adjectival en fonction épithète (*un exemple linguistiquement très intéressant*) ;

(3) la fonction de modificateur d'une « petite proposition » (*small clause*), par exemple dans une phrase copulative (*réformer les retraites [...], c'est politiquement un pari dangereux* ; <https://www.europe1.fr/politique/reforme-des-retraites-macron-sinterroge-sur-le-contenu-et-le-calendrier-4050896>) ;

(4) la fonction de modificateur d'un verbe, avec lequel il peut former une unité notionnelle (*analyser syntaxiquement, harceler sexuellement, croître économiquement* ; *cf.*, pour l'anglais, Sullivan 2013, 64–76 ; Anderson 2019).

Dans ma communication, je présenterai les résultats obtenus par une étude sur corpus de l'évolution historique des AD en français (Frantext), italien (BIZ) et espagnol (CORDE). Cette recherche met en évidence que, dans les trois langues romanes étudiées, la fonction de modificateur verbal (4) précède généralement les trois autres modes d'emploi, et que ceux-ci, à quelques exceptions près (*cf.* Gröbl 2018 pour l'italien médiéval), ne se manifestent que tardivement, à partir de la seconde moitié du 18^e siècle.

Concernant l'origine des AD en fonction cadrative (1), l'analyse des occurrences relevées fait apparaître que, dans les trois langues, cette construction – qui sert à limiter la validité de l'énoncé au champ notionnel désigné par l'adverbe – est issue de syntagmes participiales du type fr. *biologiquement parlant* / esp. *considerado políticamente*, dans lesquels l'AD remplit encore sa fonction originale de modificateur verbal (4).

Sur le plan pragmatico-discursif, l'essor des AD en fonction cadrative (1) se présente comme l'indice d'une nouvelle forme d'organisation discursive, à savoir d'un mode d'argumentation objectif qui met en contraste différentes perspectives épistémiques sur la « question en débat » (*cf.*, sur ce point, la notion de *question under discussion* qui correspond largement au concept de « topique discursif » ; *cf.* Büring 2016). Il n'est donc pas étonnant qu'aux 18^e et 19^e siècles, les AD en fonction cadrative se trouvent surtout dans des textes scientifiques, philosophiques ou journalistiques, genres discursifs en expansion dans la foulée du siècle des Lumières (*cf.* Lenker 2002 pour la diachronie des AD en anglais). Dans cette même optique, les AD syntaxiquement intégrés apparaissent, eux aussi, comme un outil linguistique novateur, qui permet de restreindre l'extension d'une relation prédicative, soit au niveau phrastique (3), soit au niveau d'un

syntagme nominal étendu (2). Même s'ils n'exercent pas de fonction pragmatique comparable à celle des AD cadratifs, les AD intégrés sont donc également significatifs d'un nouveau style discursif s'évertuant à distinguer objectivement différentes perspectives méthodologiques dans l'évaluation du monde.

Au total, la communication proposée montrera que l'approche comparée se prête à mieux comprendre les changements syntaxiques qui concernent plusieurs langues, en situant l'évolution grammaticale dans un contexte d'histoire discursive et culturelle (cf. Octavio de Toledo y Huerta 2016). Reste à déterminer les auteurs et les textes qui ont donné naissance, au 18^e siècle, aux nouvelles constructions adverbiales de domaine, et qui ont ainsi ouvert le chemin à l'adoption de celles-ci par plusieurs communautés linguistiques.

Corpus

BIZ = Stoppelli, Pasquale (éd.) (2010). *Biblioteca Italiana Zanichelli*. Bologna, Zanichelli.
CORDE = Real Academia Española. *Corpus diacrónico del español*. <<http://www.rae.es>>
Frantext. <<http://www.frantext.fr/ctlf/>>

Études

Anderson, Curt (2019): « Specification of methods and the semantics of method-oriented adverbs », *Proceedings of the Linguistic Society of America* 4: 22, 1–15.

<<https://journals.linguisticsociety.org/proceedings/index.php/PLSA/article/view/4529/4142>>

Büring, Daniel (2016). « (Contrastive) Topic », in : *The Handbook of Information Structure* (Oxford Handbooks in Linguistics), Caroline Féry/Shinichiro Ishihara (éds). Oxford, Oxford University Press, 64–85.

D'hondt, Ulrique (2018). « *Vraiment et réellement* en contraste. Analyse syntaxique, sémantique et discursive », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 128, 5–29.

Grübl, Klaus (2018). « On the rise of domain adverbials in Italian: the history of the *-mente parlando* construction », in : *Formal and Functional Perspectives on Sentence Adverbials in the Romance Languages and beyond* [= *Linguistik Online* 92], Anna-Maria De Cesare et al. (éds), 65–86.

<<https://bop.unibe.ch/linguistik-online/article/view/4505>>

Guimier, Claude (1996). *Les adverbes du français: le cas des adverbes en -ment*. Gap/Paris, Ophrys.

Hermoso Mellado-Damas, Adelaida (2016). « Les adverbes de *domaine-point de vue* en tant que marqueurs discursifs », *Le français moderne* 84, 195–209.

Lenker, Ursula (2002). « Is it, stylewise or otherwise, wise to use *-wise*? Domain adverbials and the history of English *-wise* », in : *English Historical Syntax and Morphology*, Teresa Fanego/María José López-Cousu/Javier Pérez-Guerra (éds). Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 157–180.

Molinier, Christian (1984). « Remarques sur les adverbes de point de vue », *Cahiers de grammaire* 7, 56–74.

Molinier, Christian/Levrier, Françoise (2000). *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*. Genève, Droz.

Mørdrup, Ole (1976). *Une analyse non transformationnelle des adverbes en -ment*. Copenhagen, Akademisk Forlag.

Octavio de Toledo y Huerta, Álvaro S. (2016). « Aprovechamiento del CORDE para el estudio sintáctico del primer español moderno (ca. 1675–1825) », in : *Lingüística de*

corpus y lingüística histórica iberorrománica, Johannes Kabatek (éd.). Berlin/Boston, De Gruyter, 57–89.

Schlyter, Suzanne (1977). *La place des adverbs en -ment en français*. Constance, Fachbereich Sprachwissenschaft der Universität Konstanz.

Sullivan, Karen (2013). *Frames and Constructions in Metaphoric Language*. Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.

Van Raemdonck, Dan (1999). « L'adverbe de domaine-point de vue est-il un adverbe de phrase ? », *Orbis Linguarum* 11, 101–112.

Guillaume ENGUEHARD

(Laboratoire de Linguistique formelle, Paris)

La « peur du vide » : explication théorique de la tendance à la palatalisation du latin vulgaire à l'ancien français (II-XI^{èmes} siècles)

On observe dans l'évolution du latin vulgaire à l'ancien français une tendance à la palatalisation qui se manifeste par divers phénomènes affectant les consonnes et les voyelles (Zink 1986) : **i.** la palatalisation des vélares en coda (III^{ème} s.), **ii.** la palatalisation des vélares devant /a/ (V^{ème} s.), **iii.** le développement de la voyelle /y/ (VIII^{ème} s.), et **iv.** le développement des diphtongues (IV-XI^{èmes} s.).

La particularité de ces palatalisations est qu'elles ne semblent pas conditionnées par l'environnement segmental des sons qu'elles affectent. Plus étrange encore, la palatalisation du /u/ latin amène à une configuration du système phonologique typologiquement rare. Le système ne semble donc pas en mesure d'expliquer non plus ces changements spontanés.

Je propose d'adopter une approche théorique dont le mérite est de mettre au jour une cohérence entre ces phénomènes de palatalisation parfois éloignés de plusieurs siècles. Bien que ces palatalisations touchent des segments phonétiquement très distincts (vélares, voyelles accentuées, voyelles longues), l'approche théorique permet d'établir un lien entre ces derniers. Il faut pour cela se fonder sur les développements de la Phonologie du Gouvernement (Kaye et al. 1985, 1990). Ce cadre théorique, qui représente la quantité et la qualité des segments par des objets distincts (positions vs éléments mélodiques), est fondé sur le postulat qu'il existe des « vides » représentationnels : des positions ou éléments neutres qui demandent à être remplis sous certaines conditions.

Or, l'accent, la longueur et la vélarité sont tout trois représentés à l'aide de ces vides. L'accent est une position vide qui s'insère en syllabe tonique ouverte (Chierchia 1986, Larsen 1994, Scheer 2004) ; la longueur est une position vide qui accueille la propagation d'un segment adjacent (McCarthy 1979) ; et les vélares contiennent un élément de lieu par défaut |@| (Harris & Lindsey 1995). Mon hypothèse est que ce sont ces vides qui déterminent les différents types de palatalisation évoqués plus haut. En effet, il est admis que ces vides ne peuvent rester neutres que s'ils y sont autorisés par leur environnement immédiat (Kaye et al. 1990, Scheer 2004). Dans les autres cas, ils sont soumis à l'apparition d'un élément prédictible. L'alternance V/∅ du français moderne répond à ces principes : la voyelle /ə/ apparaît nécessairement lorsqu'une position ne peut rester vide dans le cadre de la loi des trois consonnes (Scheer 2001). Selon Nasukawa & Backley (2015), la nature mélodique de l'élément épenthétique varie selon les langues mais se rattache nécessairement à l'un des trois éléments de lieu primitifs : A (a, ə), I (i, ɪ) ou U (u, ʊ).

Un phénomène comparable à l'alternance V/∅ du français moderne apparaît dès le II^{ème} siècle en latin vulgaire : la voyelle prothétique /i/ (réduite ensuite à /e/) permettant d'éviter les groupes consonantiques initiaux de type sC (1). Dans les termes de la théorie, cette prosthèse est un élément |I| remplissant une position initiale vide. D'où la généralisation suivante : « les positions et éléments vides du français archaïque sont réalisés sous la forme d'un élément |I| ».

(1) *schola* > *ischola* (> *eschola* > école)

- McCarthy. 1979. « Formal problems in semitic phonology and morphology ». PhD dissertation.
- Nasukawa & Backley. 2015. « Syllables without constituents: towards melody-prosody integration ». Présenté à Around the syllable, Poitiers.
- Scheer. 2001. « A propos de la vie des yers en slave et en français ». Travaux du Cercle de Linguistique de Nice 20:143-230.
- Scheer. 2004. A Lateral Theory of Phonology.
- Zink. 1986. Phonétique historique du français.

Céline GUILLOT BARBANCE, Alexei LAVRENTIEV

(ENS-Lyon/IHRIM)

Le renforcement morphologique du démonstratif en français : le cas des formes préfixées en i- (11^{es}. – 16^{es}.)

Il est bien connu que le renforcement morphologique des démonstratifs est très répandu, et c'est même la principale voie de renouvellement des formes et des paradigmes dans toutes les langues du monde (Diessel 1999 : 150). Ce processus s'accompagne généralement au plan sémantico-référentiel d'un renforcement déictique, signe *a contrario* qu'une forme d'érosion sémantique s'est produite dans les formes anciennes. Ce phénomène a déjà eu lieu à plusieurs reprises dans l'histoire du français. Il est tout d'abord à l'origine des paradigmes médiévaux CIST et CIL, qui ont émergé dès les premiers textes et descendent des séries latines ISTE et ILLE renforcées par antéposition du présentatif *ecce*. Mal documenté dans les sources, ce phénomène est à considérer dans le cadre plus vaste de la réorganisation du groupe nominal et de l'émergence des déterminants et articles en latin tardif, le démonstratif ILLE s'affaiblissant avant de donner naissance à l'article défini et au pronom personnel. La seconde phase de renforcement a laissé moins de traces, et pourtant elle a donné lieu à l'apparition d'une série de formes qui occuperont pendant des siècles une place importante dans le système des démonstratifs. Ces formes renforcées par préfixation en i- (*icil, icist, icel, icest, icele, iceste, icelui, iceli, icestui, etc.*), sans doute parce qu'elles ont toutes disparu de nos jours (à l'exception de l'adverbe locatif *ici*), ont moins retenu l'attention des linguistes que les formes simples.

On tentera de retracer leur évolution entre leurs premières apparitions dès les plus anciens textes et leur disparition au 16^e siècle, en reprenant les hypothèses proposées pour rendre compte de leur distribution et de leurs conditions d'emploi au Moyen Âge : hypothèse diatopique (les formes préfixées apparaissent surtout dans les textes anglo-normands, Guillot-Barbance & Marchello-Nizia 2015 : 90), hypothèse pragmatique (les déterminants démonstratifs renforcés permettent de thématiser ou de focaliser un référent de discours souvent placé en tête d'énoncé, Marchello-Nizia 1995 : 141-143 et 169-170, Buridant 2000 : 129, § 99), hypothèse morpho phonologique (ces formes accentuées disparaissent lorsque l'accent de groupe se fixe à la fin du GN en français, Marchello-Nizia 1995 : 170-171).

En s'appuyant sur un large corpus diachronique (BFM2019, <http://txm.bfm-corpus.org>), on montrera la nécessité de distinguer deux périodes successives dans leur évolution. D'abord caractéristiques des textes anglo-normands, les formes préfixées semblent au départ avoir une force expressive accrue et restent relativement peu usitées. Leur fréquence diminue au 13^e siècle avant de repartir à la hausse au 14^e siècle, cette fois dans des domaines et genres textuels bien particuliers, essentiellement les textes juridiques et les actes de la pratique. On verra que leurs contextes d'emploi se rapprochent alors de ceux de l'anaphorique LEDIT, anaphorique renforcé lui aussi dont le développement et la disparition ont déjà été mis en parallèle avec les changements en cours dans le système des démonstratifs (Mortelmans 2009 : 250-269). La fréquence extrême des démonstratifs préfixés dans certains textes pourrait être le signe d'un nouvel affaiblissement sémantique, compensé par l'essor à la même période de nouvelles formes renforcées grâce aux particules suffixales *-ci* et *-là*. Au travers de ces changements successifs et cycliques, ce sont ainsi le statut et les fonctions possibles du renforcement morphologique des démonstratifs qui seront observés.

Références

Buridant C. (2000) *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : SEDES. Diessel H. (1999) *Demonstratives: Form, Function, and Grammaticalization*, Amsterdam : John Benjamins (Typological Studies in Language, 42).

Guillot-Barbance C. & Marchello-Nizia C. (2015) Spécialisation morpho-syntaxique et changement sémantique : le cas du démonstratif français, *Langue française* 187, 79-109.

Marchello-Nizia C. (1995) *L'Évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris : Armand Colin.

Mortelmans J. (2009) *Ledit en moyen français : fonctionnement textuel et grammaticalisation*, Antwerpen : Faculteit Letteren en Wijsbegeerte Departement Taalkunde Antwerpen.

Thomas HOELBEEK

(Vrije Universiteit Brussel)

Vers une meilleure spécification du statut typologique du français comparé à celui de l'italien

Dans cette contribution, je présente un projet de recherche qui vise à mieux définir la position typologique du français, comparé à l'italien, en abordant un aspect inexploré de ces langues, à savoir leurs verbes et expressions de position. Ces éléments sont étroitement liés aux verbes de mouvement ; établir leur mode de fonctionnement et contraster la situation du français à celle de l'italien aidera à clarifier le statut typologique des deux langues.

La position typologique est étudiée de deux points de vue dans ce projet. Tout d'abord, il se concentre sur la position que les deux langues occupent sur l'« Échelle de Grammaticalisation » (Carlier, De Mulder & Lamiroy 2012) ; la position de l'italien est moins évidente que celle qu'il convient d'assigner au français. L'hypothèse à tester prédit que les verbes de position sont plus grammaticalisés en italien qu'en français. Des mécanismes comme l'unidirectionnalité, souvent considérés comme inhérents au processus de grammaticalisation, seront également testés.

Deuxièmement, le projet s'intéresse à la classification du français et de l'italien à l'intérieur de la dichotomie entre langues à cadrage verbal et langues à cadrage satellitaire (Talmy 1985). Une approche diachronique des verbes de position est particulièrement pertinente pour le français, car son évolution à partir du latin illustre un changement typologique remarquable. Alors que le latin peut être considéré comme une langue-S (Iacobini & Masini 2005), le français moderne a toutes les caractéristiques des langues-V (Iacobini & Fagard 2011). Dans ce contexte, le fait de consacrer une étude spécifique à l'évolution sémantique des verbes de position permettra d'établir dans quelle mesure leur emploi a toujours été limité aux positions corporelles d'objets animés, et de déterminer s'ils ont subi un affaiblissement sémantique sous la forme d'une simplification de leur réseau sémantique (comme cela a été le cas, par exemple, pour le verbe anglais *to stand* (Lemmens 2005)).

Pour sa part, en tant que langue romane, l'italien devrait appartenir à la classe des langues-V. Cependant, il partage également des caractéristiques importantes avec des langues-S (voir Iacobini & Masini 2005; Iacobini & Fagard 2011), de sorte que son statut exact reste un sujet de discussion. L'idée qui est explorée ici est que le fonctionnement des verbes de position italiens, contrairement à ce qui se passe en français, doit se concevoir comme un phénomène de cadrage satellitaire. En effet, si l'on considère, par exemple, le verbe latin *stare*, qui a perdu sa fonction de verbe de position en français, l'on constate que ce verbe continue à être utilisé en italien pour décrire la position d'entités animées et non-animées (cf. *La macchina sta nel garage* 'La voiture est debout dans le garage'). Ce constat indique un comportement qui se rapproche plus des langues à cadrage satellitaire.

Ce projet couvre la période allant du 14^{ème} au 19^{ème} siècle, et comble ainsi la lacune qui existe actuellement entre le 13^{ème} siècle (pour lequel on dispose de travaux sur les verbes de position dans les langues romanes, cf. Stengaard (1991)) et l'époque présente. Les données analysées proviennent de corpus contenant des textes reflétant l'histoire des langues étudiées, respectivement la *Base de Français Médiéval* (BFM) et *Frantext* pour le français, et la base de données de référence *Biblioteca Italiana Zanichelli* (contenant plus de 1000 œuvres de la littérature italienne, de ses débuts jusqu'à la fin des années 1930)

et le *Midia corpus* (couvrant la période du 13^{ème} siècle jusqu'à la première moitié du 20^{ème} siècle avec plus de 7.5 millions de mots provenant de 800 textes) pour l'italien.

Références :

- Carlier, A., W. De Mulder & B. Lamiroy. 2012. Introduction: The pace of grammaticalization in a typological perspective. *Folia Linguistica* 46(2). 287–302.
- Iacobini, C. & B. Fagard. 2011. A diachronic approach to variation and change in the typology of motion event expression. A case study: From Latin to Romance. *Faits de langues: les cahiers* 3. 152–171.
- Iacobini, C. & F. Masini. 2005. Verb-particle constructions and prefixed verbs in Italian: typology, diachrony and semantics. *On-line Proceedings of the Fifth Mediterranean Morphology Meeting (MMM5)*, 157–184.
- Lemmens, M. 2005. Aspectual Posture Verb Constructions in Dutch. *Journal of Germanic Linguistics* 17, no. 3. 183–217.
- Stengaard, B. 1991. *Vida y muerte de un campo semántico. Un estudio de la evolución semántica de los verbos latinos "stare", "sedere" e "iacere" del latín al romance del s. XIII*. Tübingen: Max Niemayer Verlag.
- Talmy, L. 1985. Lexicalization patterns: Semantic structure in lexical forms. *Language typology and syntactic description* 3. 57–149.

Mathilde HUTIN

(Université Paris-Saclay, CNRS, LISN, 91400, Orsay, France)

Yaru WU

(Université Paris-Saclay, CNRS, LISN, 91400, Orsay, France/Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, CNRS, UMR 7018, LPP, 19 rue des Bernardins, 75005 Paris, France)

Adèle JATTEAU

(Université de Lille, CNRS, UMR 8163, STL, Lille, France)

Ioana VASILESCU

(Université Paris-Saclay, CNRS, LISN, 91400, Orsay, France)

Lori LAMEL

(Université Paris-Saclay, CNRS, LISN, 91400, Orsay, France)

Martine ADDA-DECKER

(Université Paris-Saclay, CNRS, LISN, 91400, Orsay, France/Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, CNRS, UMR 7018, LPP, 19 rue des Bernardins, 75005 Paris, France)

{mathilde.hutin, yaru.wu, ioana.vasilescu, lori.lamel}@lisn.fr, adele.jatteau@univ-lille.fr, martine.adda-decker@sorbonne-nouvelle.fr}

Alternances de voisement aux frontières de mots dans les langues romanes

Introduction. Il est aujourd’hui largement reconnu que l’évolution de la phonologie d’une langue tire sa source dans des précurseurs phonétiques en synchronie (Ohala 1989, Beguš 2020) qui intègrent progressivement le système en se phonologisant (Hyman 1975). Or, l’accès à des corpus toujours plus larges, à des outils logiciels et statistiques de plus en plus pointus et à des méthodes automatisées, permet désormais d’établir avec précision l’existence de tels précurseurs à un niveau très fin et d’en circonscrire la réalisation.

Un des paramètres articulatoires et acoustiques les plus prompts à la variation et à l’évolution dans les systèmes linguistiques, et donc à être étudiés, est le trait laryngal (Lavoie 1996, Steriade 1997, Ségéral & Scheer 2008, Gurevich 2011, Blevins 2015, Beguš 2020...). En effet, sur le plan phonétique, les occlusives voisées ont tendance à être dévoisées (partiellement ou totalement) *après* ou *avant* une pause ou une autre obstruante (c’est-à-dire, en attaque et coda respectivement) pour diverses raisons articulatoires et acoustiques. Les difficultés physiologiques et physiques à maintenir le voisement, en particulier devant pause, sont souvent présentées comme causes (non-exclusives) des phénomènes de voisement et dévoisement non-canoniques que l’on observe dans la typologie des langues (Beguš 2020), en particulier des langues romanes.

C’est dans ce cadre que nous nous interrogeons sur les alternances de voisement dans 5 langues romanes : le français, mais aussi le portugais, l’espagnol, l’italien et le roumain. Quelles alternances de voisement sont observées en français aux frontières (gauches et droites) de mot ? Peut-on les considérer comme en voie de phonologisation ? Que nous apprend la comparaison des motifs de variation du français avec ceux d’autres langues romanes ?

Méthodologie. Nous utilisons de très grands corpus oraux totalisant près de 1000h de parole. Ces corpus ont été transcrits manuellement (et en partie automatiquement pour le roumain) puis les transcriptions phonétiques ont été alignées

automatiquement. Afin d'établir si les occlusives non-voisées /ptk/ avaient été plutôt prononcées [ptk] ou [bdg], et les occlusives voisées /bdg/ plutôt [bdg] ou [ptk], nous avons autorisé le système à aligner automatiquement des variantes non-canoniques en sus des variantes canoniques. Par exemple, le système était autorisé à transcrire le mot roumain *group* [grup], [krup], [grub] ou [krub], selon ce qu'il jugeait le plus adapté à l'audio.

Au total, 3,5 millions d'occlusives initiales et 355 630 occlusives finales sont analysées statistiquement dans R. Les analyses statistiques sont de deux ordres : d'une part, nous établissons la significativité des différences de voisement ou dévoisement selon les contextes gauche pour les occlusives initiales et droit pour les occlusives finales de mot ; d'autre part, nous utilisons un paradigme d'arbre de décision fondé sur plusieurs facteurs linguistiques afin d'établir une hiérarchie selon leur importance dans l'étiquetage voisé/non-voisé.

Résultats. Les résultats de la première analyse montrent que, en français, il semble y avoir une tendance au dévoisement initial après pause et obstruante, voisée comme non-voisée, mais que le dévoisement final reste circonscrit à la position pré-pausale (neutralisation du trait laryngal) et devant obstruante non-voisée (assimilation régressive). En cela, le français est comparable au roumain et à l'italien. En revanche, le portugais montre une tendance très forte au dévoisement généralisée à toutes les initiales de mot, tandis que l'espagnol ne semble que peu enclin au dévoisement initial ailleurs que devant pause.

Les résultats de la seconde analyse montrent que plusieurs facteurs phonétiques sont corrélés à la décision du système d'étiqueter une occlusive comme voisée ou non-voisée. La principale est la durée du segment, confirmant ainsi que plus une occlusion est longue, plus il est probable que l'occlusive soit dé- ou non-voisée (Ohala 1989). Un des résultats intéressants de cette analyse en particulier concerne le facteur « langue » : ce dernier est classé très bas dans l'arbre, suggérant que la langue particulière ne joue qu'un rôle minime dans les alternances de voisement observées et que ces dernières sont donc soit d'ordre universel, soit circonscrites à la famille romane mais sans distinction des langues particulières. La comparaison avec des langues d'autres familles trancheront cette question.

Afin d'établir si ces précurseurs phonétiques, de fait candidats à la phonologisation, ont pu commencer à intégrer les phonologies des langues, nous proposons de circonscrire les facteurs sociolinguistiques de la variation. Nous faisons l'hypothèse, suivant Hyman (1975) et Hutin (2020), qu'un précurseur phonétique commence à se phonologiser lorsqu'une variation phonétique universelle devient un motif cognitivement (consciemment ou inconsciemment) contrôlé, motif qui peut se manifester par exemple par la différence de réalisation du précurseur phonétique selon les groupes linguistiques. Nous proposons donc d'observer les différences de réalisation des alternances de voisement selon le sexe des locuteurs. Tous contextes gauches confondus, les résultats montrent des différences entre hommes et femmes en début de mot plutôt minimales bien que significatives dans la plupart des langues. Pour ce qui est des codas, le français et le roumain présentent une différence hommes-femmes pour le dévoisement devant pause et, dans une moindre mesure, obstruante voisée, suggérant une possible phonologisation future du dévoisement final.

Conclusion. Ces résultats sont riches d'enseignement sur les contours de la variation dans chaque langue, permettant ainsi d'établir les facteurs linguistiques et sociolinguistiques en jeu. De plus, la comparaison entre les langues permet d'établir le caractère spécifique ou universel des motifs mis en lumière et est aussi l'occasion de

montrer que les langues particulières semblent se subordonner au mouvement historique de la famille quant à cette question.

Références :

- Beguš, Gašper. 2020. Estimating historical probabilities of natural and unnatural processes. *Phonology*, 37(4), 515-549
- Blevins, Juliette. 2015. Evolutionary Phonology: A holistic approach to sound change typology. *Handbook of Historical Phonology*. Oxford: Oxford University Press. 485-500
- Gurevich, Naomi. (2011). Lenition. *Blackwell Companion to Phonology*
- Hutin, Mathilde, Jatteau, Adèle, Vasilescu, Ioana, Lamel, Lori & Adda-Decker, Martine. 2020. Ongoing Phonologization of word-final voicing alternations in two Romance languages: Romanian and French. *Proceedings of Interspeech 2020*. Shanghai, China
- Hyman, Larry. 1975. *Phonology: Theory & Analysis*. New York: Holt, Rinehart & Winston
- Lavoie, Lisa M. 1996. Consonant strength: Results of a database development project. *Working Papers of the Cornell Phonetics Laboratory*, vol. 11, 269-316
- Ohala, J. J. 1989. Sound change is drawn from a pool of synchronic variation. *Language change: contributions to the study of its causes, Trends in Linguistics, Studies and Monographs* No. 43, pp. 173-198. Berlin: Mouton de Gruyter
- Ségéral, Ph. & Scheer, T. 2008. Positional factors in lenition and fortition. *Lenition and Fortition*. Berlin: Mouton de Gruyter
- Steriade, Donca. 1997. *Phonetics in Phonology: The Case of Laryngeal Neutralization*. Manuscript

Jean-Michel JEZEQUEL

(Sorbonne Université/STIH, ATILF)

Étude des variations combinatoire et diachronique de la construction infinitive à pivot de six verbes de manipulation en moyen français et français pré-classique

En français moderne, la construction des verbes qui acceptent un infinitif comme complément est le plus souvent contrainte et rarement variable, l'on a *commander à qn de faire* mais on ne rencontre jamais **commander qn faire*. Cette rigidité constructionnelle, qui s'est établie progressivement, est propre au français moderne. En ancien français, le verbe *commander* peut se construire comme *commander à qn à faire*, *commander à qn faire*, ou *commander qn faire*, alors que la construction consacrée du français moderne ne semble pas attestée (VAN REENEN & SCHØSLER 1993, 539). Six combinaisons constructionnelles sont *a priori* possibles, en fonction de la variation selon deux paramètres : d'une part, selon l'alternance prépositionnelle *à/de/ø* de l'infinitif objet du verbe recteur, et, d'autre part, selon l'alternance accusatif/datif pour le constituant nominal qui est aussi objet du verbe recteur et pivot (ou contrôleur) de l'infinitif. La variation combinatoire de la construction infinitive du verbe *commander* évolue au cours du moyen français et du français pré-classique, périodes où la construction moderne émerge et s'impose.

Si la construction infinitive à pivot du verbe *commander* est présente dès l'ancien français, elle était cependant au départ minoritaire par rapport à la construction à conjonctive complétive au subjonctif *je te commande que tu fasses* avec objet nominal du verbe recteur coréférent au sujet du verbe de la subordonnée : représentant au départ à peine 10 %, elle monte à 66% en moyen français, pour finir par acquérir le quasi-monopole avec 97% en français classique (MARTINEAU 1997, 549). L'essor de la construction infinitive à pivot au cours du moyen français (1330-1550) et du français pré-classique (1550-1630) est un moment privilégié d'innovation et de compétition des diverses combinaisons de la construction infinitive à pivot permettant au chercheur de rechercher les facteurs qui peuvent déterminer cette variation combinatoire. Dans le cadre de cette communication sera effectuée une étude pilote, portant sur six verbes, soit *commander*, *mander*, *octroyer*, *ordonner*, *prier*, et *supplier*, dont les diverses constructions seront relevées par quart de siècle afin d'en suivre de près les évolutions. Le corpus, établi à partir de la base *Frantext*, sera équilibré en genres autant que chaque période le permette, et représentatif de chacune.

Je dresserai un panorama circonstancié et quantifié des différentes combinaisons de la construction infinitive à pivot, pour chaque verbe, à chaque tranche de quart de siècle. Les données de chaque verbe seront ensuite comparées afin de voir si des tendances générales se dessinent à certains moments. La distribution prépositionnelle *à/de/ø* au cours de ces trois siècles viendra compléter les données précises déjà enregistrées par MARTINEAU (2000) dans une étude quantitative diachronique des verbes à construction infinitive d'un autre type, celle où le sujet syntaxique du verbe recteur est lui-même le contrôleur (non ré-exprimé formellement) de l'infinitif (*désirer partir*). En outre, le pivot-objet sera catégorisé en accusatif, datif, et indéterminable pour les formes pronominales ambivalentes ; la fréquence de ces dernières sera regardée pour apprécier leur éventuelle influence dans la variation du cas du pivot-objet. La fréquence des combinaisons pivot à l'accusatif avec infinitif prépositionnel et pivot au datif avec infinitif direct sera calculée de façon à évaluer si le datif est structural (VAN PETEGHEM 2006) et à

apprécier le degré de grammaticalisation des prépositions devant infinitif. Enfin, une attention particulière sera portée aux différences de rythme entre ces verbes dans l'essor de leur construction infinitive afin de mesurer d'éventuelles influences analogiques, comme celle du verbe *prier* sur le verbe *supplier* (LANDIN 1938).

Cette étude de la double variation combinatoire et diachronique de la construction infinitive à pivot de ces six verbes de manipulation (ou causatifs *lato sensu*) contribuera à la connaissance de la syntaxe de la construction infinitive en général, et à la compréhension du phénomène linguistique plus large de liaison de propositions (LEHMANN 1988).

Bibliographie :

- LANDIN, E. (1938). *Étude sur les constructions de certains verbes exprimant la prière, la hâte et la nécessité en français*. Uppsala universitet.
- LEHMANN, C. (1988). « Towards a typology of clause linkage », in Haiman, J. et Thompson, S. A. (éd.) *Clause combining in grammar and discourse*. Amsterdam & Philadelphia : John Benjamins, p. 181-225. Disponible sur : <https://www.christianlehmann.eu/publ/linkage.pdf>.
- MARTINEAU, F. (1997). « Évolution de l'alternance infinitif / subjonctif dans les compléments de verbes de volonté », in Combettes, B. et Monsonégo, S. (éd.) *Le moyen français: philologie et linguistique, approches du texte et du discours: actes du VIIIe Colloque international sur le moyen français*, Nancy, septembre 1994. Paris : Didier Érudition, p. 541-561.
- MARTINEAU, F. (2000). « Les compléments infinitifs de l'ancien français au français moderne: concurrence entre les prépositions a, de et l'absence de préposition », in Buridant, C. (éd.) *Le moyen français: le traitement du texte, Actes du IXe colloque international sur le moyen français, mai 1997*. Strasbourg : Presses Univ. de Strasbourg, p. 165-183.
- VAN REENEN, P., & SCHÖSLER, L. (1993). « Les indices d'infinitif complément d'objet en ancien français », in Lorenzo, R. (éd.) *Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e Filoloxía Románicas, Universidade de Santiago de Compostela, 1989. V, Gramática histórica e historia da lingua*. A Coruña : Fundación « Pedro Barrié de la Maza, Conde de Fenosa », p. 524-545.
- VAN PETEGHEM, M. (2006). « La datif en français: un cas structural », *Journal of French Languages Studies*, vol. 16, p. 93-110. Lien vers l'article : https://www.researchgate.net/publication/231893979_Le_datif_en_francais_Un_cas_structural.

Arthur JOYEUX

(Université de Bourgogne)

Analyse de l'Eurolecte en diachronie : obsolescence lexicale et implantation des eurolexies

En 1989, le Centre de terminologie de Bruxelles organisait un colloque dont les actes publiés sous l'égide du CIFL avaient pour titre *Terminologie diachronique*. Les jalons d'une approche diachronique de la variation des langues spécialisées semblaient être posés. Pourtant, en 2009, Pascaline Dury et Aurélie Picton regrettaient encore que, « *dans le champ d'étude de la terminologie, la diachronie a presque toujours fait figure de parent pauvre* » (2009 : 31). Excluant de leur réflexion l'intérêt évident des théories terminologiques pour le fait néologique⁷, elles pointaient entre autres obstacles des raisons théoriques, la Théorie Générale de la Terminologie héritant d'un positivisme logique pour lequel « *les concepts sont statiques* » (Cabré, citée par Dury et Picton, 2009 : 32). En dépit du renouvellement des théories terminologiques propices à l'étude de la variation en langue spécialisée (socioterminologie, terminologie sociocognitive, terminologie textuelle) et à l'exploitation de corpus et des outils informatiques, ce mouvement ouvre essentiellement de nouvelles voies de recherche en synchronie.

Dury et Picton citaient toutefois plusieurs études novatrices, notamment celle de Condamines, Rebeyrolle et Soubeille (2004) visant la mise à jour d'indices linguistiques permettant le repérage de l'évolution des connaissances en domaine spatial, ainsi que celle de Dury et Drouin (2009) portant description du phénomène de « *nécrologie terminologique* » dans le domaine de l'écologie.

Depuis quelques années, la recherche en diachronie courte se développe. Humbley consacre un important chapitre de son ouvrage sur la *néologie terminologique* (2018) à la « *terminologie rétrospective* ». Pour le domaine du droit, Lerat relevait dernièrement l'importance de ce type d'entreprise : « *Les changements, notamment dans le droit civil et le droit du travail, qui intéressent un maximum de gens, pourraient faire l'objet de regards rétrospectifs sur la terminologie.* » (Lerat, 2020).

Si « *le langage du droit est, en majeure part, un legs de la tradition [...] dont la spécialité est inscrite dans l'histoire* » (Cornu, 2005 : 19), expliquant un certain conservatisme langagier des praticiens du droit, le doyen Cornu reconnaissait pourtant qu'il serait une erreur de « *croire que le langage du droit est figé* » (Cornu, 2005 : 20) et son renouvellement uniforme. A ce titre, il pointait notamment le droit communautaire (désormais dit « *droit de l'Union* ») : les « *mots de l'Europe* » (Grossman, Irondelle, Saurruger, 2001) à l'époque du serpent monétaire ne sont probablement plus ceux du Traité de Lisbonne.

L'Union européenne constitue, de notre point de vue, un observatoire privilégié du renouvellement terminologique en matière juridique. L'eurolecte a déjà fait l'objet de quelques travaux de lexicogénie (Resche, 1998 ; Goffin, 2002 ; Ciostek, 2014). Or, si « *le droit et la langue évoluent l'un par l'autre* » (Cornu, 1995 : 15)

- Peut-on identifier des « *morts lexicales* » (Dury, Drouin, 2010) et si oui, quels indices linguistiques les plus pertinents en permettent le repérage ? Comment relier cette obsolescence à une description générale du renouvellement lexical de l'Union et, partant, au processus de construction de cet ordre juridique autonome que nombreux décrivent comme « *constructiviste* » et donc, pas définition, instable.

⁷ Entres autres, pour le seul domaine francophone : Boulanger, 1979 ; Dubuc, 1985 ; Boissy, 1988 ; Boissy, Lerat, 1989 ; Cabré, 1998 ; Candel, 1999 ; Depecker, Rousseau, 1999 ; Humbley, 2003 ; Candel, Gaudin, 2006 ; Humbley, 2018)

- Quelle description du « caractère communautaire » (Labarde, 1994 : 26) des lexies empruntées par le droit de l'Union aux ordres juridiques internes (néologie et nécrologie sémantiques) ? Inversement, quelles conséquences de l'effet direct du droit européen sur l'économie des terminologies internes (réussite ou échec des implantations terminologiques de l'eurolecte) ?

La proposition de communication porte sur les résultats d'une première analyse semi automatique de corpus des versions françaises des textes de droits primaires, dérivés et de transpositions internes, divisés en sous-corpus aux modifications successives du traité de Rome (1957, 1965, 1986, 1992, 1997, 2001, 2007). L'attention est portée sur plusieurs types d'indices : la fréquence (et calcul de spécificités) lexicale et morphologique (types de formants les plus productifs, obsolètes ou en cours d'obsolescence selon les périodes considérées), la variation synonymique et la distribution des termes étudiés. Les résultats obtenus sont ensuite soumis à l'évaluation d'experts du domaine envisagé.

Références :

- Bonnet, V. 2003. « Pour une terminologie diachronique ». *Les Travaux du CERLICO* (16), pp. 27-47.
- Boutard Labarde, M.-C. (1994). « Propos communautaires autour de deux mots : Vocabulaire juridique et définition », in *Ecrits offerts à Gérard Cornu*, PUF, 1994, pp 25-28
- Candel, D., Humbley, J., (dir.), (2017). *La néologie en terminologie*, Classiques Garnier, 278 p.
- Centre de terminologie de Bruxelles (1989) : Terminologie diachronique. Actes du colloque organisé à Bruxelles les 25 et 26 mars 1988, Paris, Conseil international de la langue française, 288 p.
- Ciostek, A. (2014). « L'Eurolangue et sa productivité », *Roczniki Humanistyczne*, Tom LXII, Zeszyt 8, pp. 65-77
- Condamines, A., Rebeyrolle J. & Soubeille, A. (2004). « Variation de la terminologie dans le temps : une méthode linguistique pour mesurer l'évolution de la connaissance en corpus ». *Actes d'Euralex International Congress*, Lorient, 6-10 juillet 2004, 547-557.
- Condamines, A., Rebeyrolle, J. (1997). « Point de vue en langue spécialisée », *Meta : Journal des traducteurs*, 42 (1), pp.174-184.
- Cornu, G. (1995). « Français juridique et science du droit : synthèse », in Snow, G. et J. Vanderlinden (dir.) *Français juridique et science du droit*, Bruxelles, Bruylant.
- Cornu, G. (2005). *Linguistique juridique*, Montchrestien, 3^eédition, 443 p.
- Dury, P. & Picton, A. (2009). Terminologie et diachronie : vers une réconciliation théorique et méthodologique?. *Revue française de linguistique appliquée*, XIV, 31-41. <https://doi.org/10.3917/rfla.142.0031>
- Dury, P. (1997). *Etude comparative et diachronique de l'évolution de dix dénominations fondamentales du domaine de l'écologie en anglais et en français*. Thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon 2, Editions du Septentrion
- Dury, P. (2008). « Les noms du pétrole : une approche diachronique de la métonymie onomastique ». *Lexis, E-Journal in English Lexicology*, <<http://screcherche.univ-lyon3.fr/lexis/>>.
- Dury, P. (2013). « Que montre l'étude de la variation d'une terminologie dans le temps ? Quelques pistes de réflexions appliquées au domaine médical », *Debate Terminologico*, 9, pp. 2-10.
- Dury, P., Drouin, P. (2009). « L'obsolescence des termes en langues de spécialité : une étude semi-automatique de la « nécrologie » en corpus informatisés, appliquée au

domaine de l'écologie », Online proceedings of the XVII European LSP Symposium 2009, 1-11

Goffin, R., (2002). « L'eurolecte. Analyse contrastive de quinze eurolexies néologiques », *Cahiers de lexicologie*, n° 80, 2002-1, p. 167-178 DOI : 10.15122/isbn.978-2-8124-4332-9.p.0171

Grossman, E., Irondelle, B., Saurugger, S., Quermonne, J. (2001). *Les mots de l'Europe : Lexique de l'intégration européenne*. Paris : Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.gross.2001.01>

Humbley, J. (2018). *La néologie terminologique*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas, collection *La Lexicothèque*, 468 p.

Lerat, P. (2020). « La terminologie juridique », *International Journal for the Semiotics of Law - Revue Internationale de Sémiotique Juridique*, Springer, 1-4. <https://doi.org/10.1007/s11196-020-09794-7>

Picton, A., (2018). « Terminologie outillée et diachronie : éléments de réflexion autour d'une réconciliation », *ASP* [En ligne], 74 | 2018, mis en ligne le 01 novembre 2019, URL : <http://journals.openedition.org/asp/5255>

Resche, C., (2012). « De l'Europe à l'euro ou « l'industrielle activité de la langue » : recensement et analyse des néologismes en anglais et en français de 1991 à 1998 », *ASP* [En ligne], 19-22 | 1998, mis en ligne le 14 mars 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/asp/2816>

Meri LARJAVAARA

(Abo Akademi University)

Soili HAKULINEN

(Tampereen yliopisto)

La structure textuelle dans l'écriture journalistique française : le cas du Monde 1970–2020

La structure textuelle est moins susceptible de changer par des choix conscients des scripteurs que, par exemple, le lexique, domaine souvent étudié dans les recherches portant sur la diachronie courte. C'est pourquoi nous nous intéressons aux changements éventuels dans la structure textuelle, que nous voyons ici comme l'enchaînement et l'enchâssement des propositions et le caractère intégratif ou agrégatif du texte, et cela au cours d'une période de 50 ans, entre 1970 et 2020.

Il a été montré (Hakulinen & Larjavaara 2018) que des lettres envoyées par des internautes sur un site d'aide juridique à l'intention de professionnels en matière de droit contiennent des caractéristiques textuelles témoignant de la présence de deux traditions discursives (cf. Koch 1997 ; Oesterreicher 1997) mélangées : la tradition conventionnelle appartenant au français écrit du 'bon usage' ainsi qu'une tradition plus novatrice qui s'est développée depuis la généralisation des nouveaux supports d'écriture électroniques. Cette dernière contient des influences de la langue parlée et, plus généralement, de l'immédiat (cf. Koch & Oesterreicher 1985), qui se traduisent au niveau phrastique par des jonctions interpropositionnelles peu conventionnelles à l'écrit et une agrégation textuelle (cf. Raible 1992).

La présente communication se donne comme objectif d'étudier si un même type de changement concerne des écrits produits par des professionnels, notamment des journalistes du quotidien *Le Monde*, qui se veut le journal français de référence, destiné aux élites⁸. Peut-on y détecter des caractéristiques textuelles présentes dans les écrits de scripteurs ordinaires ?

Kabatek *et al.* (2010) ont étudié l'évolution diachronique de la structure interpropositionnelle dans des textes de la presse rhéto-romane en Suisse, depuis sa fondation au 19^e siècle. Ils remarquent que les textes journalistiques dans cette langue écrite jeune avaient acquis des propriétés de plus en plus intégratives depuis leur origine : dans les textes modernes, les taux des propositions subordonnées et coordonnées à verbe fini avaient diminué, alors que le taux des nominalisations de propositions (dans la forme de syntagmes prépositionnels) avait légèrement augmenté. L'emploi des joncteurs avait également diminué, rendant plus implicites les relations logiques entre les propositions par rapport aux articles anciens, où cette relation était marquée plus souvent de façon explicite.

La situation des textes journalistiques français du dernier demi-siècle est à bien des égards différente de celle de la presse rhéto-romane, mais l'observation des changements textuels s'avère toutefois intéressante. Les textes de presse sont tiraillés entre deux tendances : d'une part les modèles conventionnels d'une écriture journalistique bien établie qui maintiennent la structure textuelle du côté intégratif, et d'autre part les nouvelles tendances de l'écrit dues à sa démocratisation et subissant des influences de l'oral, qui agiraient dans le sens inverse, en apportant des caractéristiques agrégatives à la textualité.

⁸ https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Monde.

Nous analysons deux ensembles homogènes d'articles du *Monde* qui s'étendent sur trois moments de l'histoire à 25 ans d'intervalles chacun. Les articles étudiés représentent les genres d'article de sport (relation d'événements sportifs) et de culture (critiques de concert), et le corpus contient au total 27 444 mots et 2884 propositions. Malgré la taille relativement restreinte du corpus – qui nous a cependant encore permis de l'étudier « à la main » et d'en faire des analyses qualitatives –, nous avons considéré cette écriture non comme celle de quelques journalistes individuels, mais comme une écriture d'une presse française de qualité, relevant plus d'une écriture standardisée et conventionnelle qu'individuelle. Ainsi qu'il est enseigné dans la formation des journalistes (cf. par ex. Vanesse 2012), l'écriture journalistique doit mettre en avant l'information et non son auteur, et elle nécessite une approche professionnelle basée sur un apprentissage qui passe par l'imitation et par l'expérimentation.

Sont étudiés le type de subordination (complétive/relative/circonstancielle), la profondeur et la longueur de la chaîne d'enchaînement (juxtaposition/coordination/subordination) en relation avec la ponctuation (en effet, la syntaxe et la ponctuation se complètent pour l'organisation des énoncés à l'écrit : cf. Siouffi 2020 : 133).

Parmi les résultats, on peut constater que la structure des phrases de l'ensemble du corpus indique une légère évolution générale vers l'agrégation. Le plus clairement cela se voit peut être dans le taux des propositions sans verbe fini qui a augmenté nettement : il est passé de 2% du nombre total des propositions en 1970 à 5% (1995), puis à 9,4% en 2020. On constate une variation minime en 50 ans du taux des propositions principales/independantes (ce taux reste autour de 50%). Par contre, le taux des subordonnées baisse d'une dizaine de points, passant de 51% (1970) à 41% (2020).

Sources :

Hakulinen, Soili & Larjavaara, Meri (2018). « La littératie en voie de changement : respect du genre et jonctions interpropositionnelles dans des lettres à des professionnels de droit sur Internet », *Discours : Revue de linguistique, psycholinguistique et informatique* 23/2018. URL : <http://journals.openedition.org/discours/9818>

Kabatek, Johannes, Obrist, Philipp & Vincis, Valentina (2010). « Clause Linkage techniques as a symptom of *discourse traditions*: Methodological issues and evidence from Romance languages ». Heidrun Dorgeloh & Anja Wanner (éd.), *Syntactic Variation and Genre* (Topics in English Linguistics 70), Berlin/New York, De Gruyter Mouton, 247–275.

Koch, Peter (1997). « Diskurstraditionen: zu ihrem sprachtheoretischen Status und ihrer Dynamik ». B. Frank, Th. Haye & D. Tophinke (éd.), *Gattungen mittelalterlicher Schriftlichkeit*, Tübingue, G. Narr, 43–79.

Koch, Peter & Oesterreicher, Wulf (1985). « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz: Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte ». *Romanistisches Jahrbuch* 36, 15–43.

Oesterreicher, Wulf (1997). « Zur Fundierung von Diskurstraditionen ». B. Frank, Th. Haye & D. Tophinke (éd.), *Gattungen mittelalterlicher Schriftlichkeit*, Tübingue, G. Narr, 19–41.

Raible, Wolfgang (1992). *Junktion. Eine Dimension des Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration* (Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Berichtheft 2), Heidelberg, Winter.

Siouffi, Gilles, éd. (2020). *Histoire de la phrase française : des Serments de Strasbourg aux écritures numériques*, Arles, Actes Sud.

Vanesse, Marc (2012). *L'écriture journalistique*. Journée d'étude de l'Ifres. Atelier : « Savoir lire, savoir écrire ».

Bohdana LIBROVA

(Université de Nice)

Les locutions figées du français aux créoles : entre héritage et innovation

L'intérêt lexicologique de l'étude comparée des créoles et des variétés historiques du français, tant pour l'histoire des créoles que pour celle du français, n'est plus à démontrer (cf. Chaudenson 1974, Thibault 2009, Chauveau 2012, DECOI, DECA).

Notre exposé se propose d'appliquer cette approche comparative à un échantillon de locutions figées – une partie du lexique encore peu étudiée de ce point de vue – en partant d'un corpus écrit en créole et en français régional de la Martinique dans le dernier tiers du 19^e siècle (Tonton Dumoco, *Les Mémoires d'un Vonvon*).

A titre d'exemple, nous nous focaliserons sur trois locutions attestées dans ce texte, qui puisent leurs éléments lexicaux dans le vocabulaire de la marine et qui sont devenues archaïques ou rares en créole martiniquais. Nous nous intéresserons, d'une part, au témoignage qu'apportent les créoles sur la présence des locutions sources de ces locutions créoles dans le français parlé de l'époque coloniale. D'autre part, nous chercherons à retracer les évolutions sémantiques que ces expressions ont connues dans les différents créoles.

Nous insisterons tout particulièrement sur les sources anciennes écrites en créole, afin de renforcer à la fois la dimension diachronique et la dimension comparative de l'étude : il arrive en effet qu'une locution conservée dans un créole donné ait existé, à date ancienne, également dans d'autres créoles, constat susceptible de fournir des données complémentaires pour la reconstruction du français parlé de la période coloniale.

Nous étudierons les trois locutions suivantes :

1) mart./gua. *labadijou*, haï. *bajou*, StLuc. *laba(jou)*, réu. *bardzour*, mau. *barlizour*, etc. < *la barre du jour*, « aube », norm., saint., wall., DECA I, 101b et 230a et DECOI I, 116b-117a; dans tous les créoles, le sens était d'abord resté « aube » (tout comme dans les français d'Amérique), avant de glisser vers « crépuscule » dans les Petites Antilles ; l'expansion verbo-nominale *labadijou kasé (wouvè)* (« l'aurore apparaît », puis « c'est le crépuscule ») semble être propre aux créoles des Antilles, et témoigner d'une perception compositionnelle des composantes *ba* et *jou*, révélant ainsi un figement incomplet de la locution créole.

2) (*Ni*) *bel driv* (mart. ancien et haï.), « il y a longtemps », « de loin » : la variante martiniquaise ancienne, comportant la composante *ni*, « il y a », constitue une traduction littérale de l'étymon *il y a belle drive*, « il y a longtemps » (ex. cancalais, FEW 18, 55b), litt. « il y a une dérive ». En créole martiniquais, le nom *driv* a pris (tout comme *drive* dans certaines variétés du français) des sens péjoratifs tels que « vagabondage » ou « mauvais sort » (cf. Confiant 2007, s. v. *driv*), évolution sémantique qui a pu contribuer à l'abandon de la locution par les locuteurs du martiniquais moderne.

La diffusion de ces deux expressions à travers l'espace créolophone (et francophone) indique que leurs modèles polylexicaux devaient être répandus dans le français parlé par les colons aux 17^e-18^e siècles, en dépit du fait qu'ils ne soient attestés que sporadiquement dans les sources écrites en France, et en dépit de leurs origines dialectales probables.

3) *Yon coup nage et yon coup nage pas* (var. *An kout nay, an kout nay pa*) (mart. ancien et, sporadiquement, moderne), litt. : « un coup de rame et un coup de ne rame pas », locution dénotant la duplicité, avec une connotation « triviale » possible. Etant donné que la diffusion de cette locution semble se limiter aux Petites Antilles, nous formulons l'hypothèse qu'elle aurait été formée directement aux Antilles, sans doute d'abord en

français régional, compte tenu de la position postverbale du négateur *pa* (agrammaticale en créole) dans tous les témoignages recueillis. Elle exploite néanmoins un matériel locutionnel bien attesté en français de l'Hexagone : *un coup de nage* « un coup de rame » (cf. FEW 7, 61b-62a) ; là encore, l'occurrence la plus ancienne comporte le verbe *bay* (écrit *baille*), « donner » : *baille yon coup nage et yon coup nage pas* (*Les Mémoires d'un Vonvon*), renvoyant à la locution française *donner un coup de nage* (ex. Corbière, 1843) comme source partielle probable de la locution créole.

Références :

BERNABÉ, Jean, 2015. *Approche cognitive du créole martiniquais. Ranboulzay 1/Révolution 1*, Paris, L'Harmattan.

CHAUDENSON, Robert, 1974. *Le Lexique du parler créole de la Réunion*. Paris, Champion.

CHAUVEAU, Jean-Paul, 2012. « Des régionalismes de France dans le créole de Marie Galante », dans THIBAUT, André (éd.), *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris, L'Harmattan, 51-100.

CONFIANT, Raphaël, 2007. *Dictionnaire créole martiniquais - français*, Ibis Rouge, 2 vols.

DECA = Bollée, Annegret *et al.*, 2017, 2018. *Dictionnaire étymologique des créoles français d'Amérique*, Hamburg, Buske, 4 vols.

DECOI = Bollée, Annegret *et al.*, 1993, 2000, 2007. *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien*, Hamburg, Buske, 4 vols.

FEW = WON Wartburg, Walther *et al.*, (1922-) *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des Galloromanischen Sprachschatzes*, Tübingen et Basel : Mohr-Hebing und Lichtenhahn, 25 vols.

LAMIROY, Béatrice, 2018. « Linguistique historique et linguistique comparée, même combat ? », dans AYRES-BENNETT, Wendy *et al.* (éd.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*, Paris, Classiques Garnier, 373-391.

PRUDENT, Lambert-Félix, 1993. *Pratiques langagières martiniquaises : genèse et fonctionnement d'un système créole*. Thèse d'Etat, Univ. de Rouen, 2 vols.

THIBAUT, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles/français des Antilles. Nouveaux témoignages », *Revue de Linguistique Romane* 73, 77-137.

Tonton Dumoco, *Les Mémoires d'un vonvon*. éd. CONFIANT, Raphaël, Fort-de-France, K. Editions, 2014

- Les abréviations sont celles du DECA.

Sophie MARNETTE
(Université d'Oxford)

Les Grammaire(s) du discours rapporté en littérature française médiévale

L'inscription des paroles et pensées représentées au sein des récits médiévaux dépend, entre autres, du type de texte (prose/vers), de son genre littéraire, et des genre sexué et statut des locuteurs citants et cités. Ces facteurs influencent les types et catégories linguistiques des discours rapportés utilisés ainsi que leur longueur, leur fréquence et la façon dont ils sont introduits. Ceci constitue ce qu'on pourrait appeler la 'macro-grammaire' du discours rapporté.

Par ailleurs, on peut également étudier la 'micro-grammaire' du discours rapporté, et plus particulièrement du discours direct (DD), lorsqu'on examine si la syntaxe, la morphosyntaxe ou la pragmatique du discours cité diffèrent de celles du discours citant. Sans pour autant naïvement penser que le DD des récits littéraires médiévaux nous donne directement accès aux langues vernaculaires parlées de l'époque, il est néanmoins pertinent de se demander si sa grammaire (ordre des mots, marqueurs énonciatifs, pronoms sujets, temps verbaux, etc.) varie significativement par rapport à celle(s) de la partie narrative du texte, et si par exemple, la première montre des traits innovants et/ou dialectaux qui ne se trouvent pas dans la seconde. Il a aussi été suggéré que ces variations pouvaient se repérer dans le discours représenté au sein des dialogues théâtraux.

Ces questions sont explorées dans les études récentes sur le "français oral représenté des textes littéraires médiévaux", une appellation suggérée par Christiane Marchello-Nizia dans son article fondateur de 2012, et se sont vues facilitées par le développement de banques de données électroniques qui distinguent entre la partie narrative du texte et les discours directs des personnages, comme c'est le cas de *Base de français médiéval* pour les récits. On se peut aussi se référer au corpus du CoDiF pour les dialogues de théâtre.

Cette communication examine la macro-grammaire puis la micro-grammaire des paroles et pensées représentées, tout en soulignant en particulier leur variation, c'est à dire le fait que différentes grammaires sont en compétition au sein d'un même texte (variation intra-textuelle) et à travers des genres littéraires différents (variation inter-textuelle). De plus les micro-grammaires du discours rapporté seront examinées non seulement en termes de traits stables liées au caractère interactionnel du discours oral mais aussi du point de vue des tendances innovatrices propres à la langue parlée.

Le corpus majoritairement utilisé sera formé des éditions digitales de deux manuscrits de *l'Histoire Ancienne jusqu'à César*, un roman en prose du 13^e siècle. Cette nouvelle banque de données développée au sein du projet *The Values of French* offre l'opportunité de comparer plusieurs versions du même texte, ce qui permet de prendre en compte de façon plus pointue la variation linguistique en diachronie courte, aux niveaux des macro- et micro-grammaires du discours rapporté. Cette communication s'inscrit donc dans la section 2 'Diachronie courte' et l'empan chronologique de l'enquête sera celui du français médiéval du 13^e siècle. On examinera en particulier l'insertion des discours rapportés ainsi que des données morphosyntaxiques au sein du discours du narrateur et des discours directs des personnages (ordre des mots, négation, interrogation, utilisation des adverbes *moult* et *très*, etc.).

Sélection de références bibliographiques :

Lefeuve, Florence et Gabriella Parussa (éds) (2020). 'L'oral représenté en diachronie et en synchronie : une voie d'accès à l'oral spontané ?', *Langages* 217 (1).

Ayres-Bennett, Wendy, Anne Carlier, Julie Glikman, Thomas M. Rainsford, Gilles Siouffi, et Carine Skupien-Dekens (éds.), *Nouvelles voies d'accès au changement linguistique*. Paris : Garnier.

Guillot-Barbance, Céline, Bénédicte Pincemin, et Alexei Lavrentiev (2017). 'Représentation de l'oral en français médiéval et genres textuels', *Langages* 208: 53-68.

Marchello-Nizia, Christiane, Bernard Combettes, Sophie Prévost, et Tobias Scheer (éds.) (2020). *Grande grammaire historique du français (GGHF)*. Berlin/Boston : De Gruyter. Voir section sur la syntaxe du français parlé par Wendy Ayres-Bennett, pp 1466-79.

Marchello-Nizia, Christiane (2012). "L'oral représenté" en français médiéval, un accès construit à une face cachée des langues mortes', in Céline Guillot, Bernard Combettes, Alexei Lavrentiev, Evelyne Oppermann-Marsaux, et Sophie Prévost (éds), *Le changement en français. Études de linguistique diachronique*. Bern : Peter Lang, 247-64.

Marchello-Nizia, Christiane (2014). 'L'Importance spécifique de l'"oral représenté" pour la linguistique diachronique', in Wendy Ayres-Bennett et Thomas Rainsford (éds), *L'Histoire du français. État des lieux et perspectives*. Paris : Classiques Garnier, 161-74.

Marnette, Sophie (2005). *Speech and Thought Presentation in French*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins.

Marnette, Sophie (2006) 'La Signalisation du discours rapporté en français médiéval', *Langue française* 149 (1): 31-47.

Rodríguez Somolinos, Amalia (éd.) (2013). 'Les marques de l'oralité en français médiéval', *Diachroniques* 3.

Rodríguez Somolinos, Amalia (éd.) (2016). 'Énonciation et marques d'oralité dans l'évolution du français', *Linx* 73.

Benjamin MASSOT
(Universität Tübingen)

Dialectologie et diachronie galloromane, TI interrogatif, et marques de personne : sur les propriétés communes entre fragmentation dialectale et changement diachronique

Notre contribution propose d'utiliser des données et réflexions de la dialectologie (galloromane d'oïl) pour tenter d'éclairer deux points de discussion sur la diachronie (du français). D'une part, des données sur les marques de personne (*je* et *il* dans le domaine d'oïl) nous amènent à poursuivre la réflexion sur **les conditions nécessaires et/ou suffisantes à un changement diachronique**, pertinent dans le débat sur la corrélation exacte entre l'apparition des pronoms sujets et la disparition des marques d'accord sur le verbe dans l'histoire du français.

D'autre part, nous reviendrons sur des données dialectales autour du TI interrogatif. Celles-ci nous amèneront à proposer une réflexion sur certaines caractéristiques du changement grammatical, en particulier sur l'existence de contraintes ou de propriétés particulières.

1. Dans le cas des marques de personne dans le domaine d'oïl, notre apport empirique se situe autour des faits suivants (ALF, Atlas régionaux, Duval 2009). On y observe que les clitiques nominatifs de P1 et P3m (frç. *je* et *il*) peuvent prendre des formes identiques : [i]. D'une part, il est rare qu'un même dialecte présente [i] pour ces deux formes, mais ça n'est pas exclu. D'autre part, la possibilité d'une marque d'accord à P1 (p.ex. [i-pa:l-u] 'je parle' vs. [i-pa:l] 'il parle') n'est pas parfaitement corrélée avec l'homonymie des deux clitiques. C'est-à-dire que l'on trouve bien des dialectes où la personne est ambiguë ([i-∅] 'je/il tombe'). Nous présenterons tout d'abord les cartes que nous avons établies sur la base de données atlantographiques diverses. Ensuite, nous proposerons que ces observations permettent de réviser la corrélation entre clitiques nominatifs et terminaisons de personne ainsi :

1. Il ne s'agit pas de perdre les terminaisons, puis de réagir en créant des pronoms sujets obligatoires. (Problème de l'état de langue « défectueux » déjà réglé dans la littérature, cf. p.ex. Kaiser 2009)

2. Il ne s'agit pas exactement de la corrélation inverse, selon laquelle les pronoms sujets auraient permis la disparition des terminaisons verbales.

3. Mais, plus précisément, il s'agit d'un équilibre d'ensemble de chaque système de marque de personne : l'ambiguïté étant autorisée, cela veut dire que la « non-défectuosité » d'une grammaire n'exige pas de lever chaque ambiguïté dans les énoncés produits, mais exige seulement que l'ensemble du système permette de conserver l'information abstraite que chaque verbe fini a un sujet caractérisé par un trait de personne. **Les terminaisons verbales de personnes peuvent disparaître tant que le système de marques de la personne du sujet n'est pas mis en danger, ou dit plus généralement, tant que le principe d'identification du sujet n'est pas mis en danger.** Ce point semble solidement ancré dans la typologie des langues romanes (et possiblement des langues indo-européennes), vu la littérature consacrée à ce sujet.

2. Dans le cas de l'évolution ayant amené à la particule interrogative TI (p.ex. *Vous avez ti compris ?*, Paris 1877, Joret 1877), les données dialectales poussent à remettre en cause la nécessité d'y voir une réanalyse radicale et globale. Au contraire, il est possible d'observer indépendamment les divers aspects de la réanalyse.

TI possède en effet a priori un certain nombre de caractéristiques grammaticales en rupture avec les formes supposément à son origine (Waltereit 1999).

(1) *Michel vient-il ? > Michel vient TI ? [miʃɛl vjɛ̃t-i(l)] > [miʃɛl vjɛ̃ ti]*

(i) disparition du [l]

(ii) resegmentation de [t] du verbe à la particule

(iii) a. perte du contenu pronominal (cas, genre, nombre, personne) pour devenir invariable; b. gain du trait wh ; c. perte de la syntaxe dite de « l'inversion complexe »

(iv) extension aux autres personnes

(v) extension aux autres types de sujets

D'après les données que nous avons pu récolter dans les atlas et ailleurs dans la littérature sur les dialectes galloromans, ces dialectes montrent que les divers éléments de la réanalyse ne sont pas tous nécessaires et ne doivent pas tous avoir lieu. Ainsi : dans certains dialectes, la particule s'accorde avec le clitique sujet (redoublement du clitique sujet dans une sorte de conjugaison interrogative, Kristol 2006) ; dans d'autres, TI ne s'est pas généralisé à toutes les personnes (Picard 1992) ; la resegmentation du [-t] est un phénomène plus général de resegmentation de consonnes finales enchainées, documenté indépendamment de la particule TI (entre autres langage enfantin et créoles) ; la disparition du [l] est également documentée indépendamment de TI (Foulet 1921).

Conclusion : puisque les dialectes documentent les divers aspects de la réanalyse de TI isolément, il n'est pas nécessaire d'y voir un changement aussi radical. On peut alors soutenir, au sujet des propriétés générales pesant sur eux que **les changements grammaticaux restent minimaux, même pour ce qui est de la réanalyse.**

3. Enfin, nous concluons par une réflexion sur **la relation entre fragmentation dialectale et diachronie**. Si l'existence d'une relation est souvent acceptée, il reste à continuer de la préciser et de la délimiter. Quelques pistes seront proposées. **Une fois le paysage dialectal des descendants d'une langue commune un tant soit peu cerné**, on peut tenter de se prononcer notamment sur :

a) **la vitesse du changement grammatical** (au moins aussi rapide que le dialecte le plus éloigné de l'ancêtre) ;

b) **la directionnalité des changements** : est-ce que des changements réputés impossibles sont aussi inattestés, comme dans les changements qualifiés de grammaticalisation ?

c) **la finesse ou radicalité des changements possibles**, comme dans le cas présenté ici du TI interrogatif ;

d) **les corrélations et les conditionnements entre changements grammaticaux**, comme dans les marques de personne et l'identification du sujet.

Références :

Duval, Marc (2009). « Les homonymies des marques personnelles verbales à l'est d'oïl (1) : l'indicatif présent ». In : *Galloromanica et Romanica*. Tübingen/Basel: Francke, pp. 71–86.

Foulet, Lucien (1921). Comment ont évolué les formes de l'interrogation. *Romania* XLVII, pp. 243–348.

Gilliéron, Jules et Edmont Edmond (1902-1910). *Atlas linguistique de la France*. Paris : Champion.

Joret, Charles (1877). Un signe d'interrogation dans un patois roman. *Romania* VI, pp. 133–134.

- Kaiser, Georg A. (2009). « Losing the null subject. A contrastive study of (Brazilian) Portuguese and (Medieval) French ». In : *Proceedings of the Workshop « Null-subjects, expletives and locatives in Romance »*, pp. 131–156.
- Kristol, Andres (2006). « <Tu vas-tu te souvenir de moi?> La réduplication du clitique sujet dans les propositions interrogatives en francoprovençal valaisan. » In: *Actes du 12e Colloque des langues dialectales*. Monaco, pp. 89–102.
- Massot, Benjamin (2017). « Voyager dans l'espace pour voyager dans le temps? L'exemple de (X) vient-il ? > X vient-ti ? ». Communication donnée au colloque *Repenser l'histoire du français 4*, Munich.
- Massot, Benjamin (2017). « The Galloromance interrogative particle *ti* between syncretic microvariation and diachronic hypotheses. » Communication donnée au colloque *Theoretical and Empirical Approaches to Microvariation 2017*, Padoue.
- Massot, Benjamin et Elisabeth Stark (2017). « Microvariational Patterns of Person Marking in Galloromance » Communication donnée au colloque *Theoretical and Empirical Approaches to Microvariation 2017*, Padua.
- Massot, Benjamin (2018). Patterns of 1st and 3rd person marking in Oïl-Galloromance. New insights into an old problem. *Linguisticæ Investigationes* 41:1, pp. 87–110.
- Paris, Gaston (1877). TI, signe d'interrogation. *Romania* VI, pp. 438–442.
- Picard, Marc (1992). Aspects synchroniques et diachroniques du 'tu' interrogatif en québécois. *Revue québécoise de linguistique* 21.2, pp. 65–74.
- SyMiLa Project. *Syntactic Microvariation in the Romance Languages of France*. URL: <http://symila.univ-tlse2.fr>.
- Waltereit, Richard (1999). « Reanalyse als metonymischer Prozeß ». In: *Reanalyse und Grammatikalisierung in romanischen Sprachen*. Tübingen: Niemeyer, pp. 19–29.

Wiltrud MIHATSCH

(Université de Tübingen ; w.mihatsch@uni-tuebingen.de)

L'intensification entre degré et quantité : la diachronie courte en tant que fenêtre sur les parcours de grammaticalisation

L'intensification de degré et de quantité est un domaine qui montre des innovations massives et souvent de courte durée dans la langue familière et en particulier dans le langage des adolescents. Ces innovations sont donc susceptibles d'être observables dans une diachronie courte. À côté de l'intensifieur de la quantité bien établi et désormais peu expressif, *beaucoup*, on observe *plein de*, *un tas de*, *énormément de*, *quantité de* mais aussi *grave de*. Les quasi-synonymes expressifs de l'intensifieur de degré *très* sont des expressions telles que *grave*, *super*, *méga* et bien d'autres. Alors que beaucoup de ces expressions connaissent une distribution complémentaire avec une division entre quantification et intensité de degré (mais aussi certains contextes partagés, voir Gaatone (2013)), certaines expressions couvrent les deux domaines. C'est le cas de *grave*, et c'était le cas de l'ancien et du moyen français *moult*, remplacé par la suite par *très* et *beaucoup*. Les emplois anciens de *beaucoup* comme intensifieur de degré devant des adjectifs ont disparu, tandis que son emploi comme intensifieur verbal s'est conservé (voir Marchello Nizia 2009).

Ces chevauchements justifient certainement l'hypothèse d'une classe globale d'expressions intensifiantes comme le suggère Gaatone (2013) (voir aussi Romero 2017, qui offre une approche onomasiologique du domaine général de l'intensification), mais avec une subdivision systématique des fonctions.

D'un point de vue diachronique, pour de nombreuses langues, les études indiquent un parcours unidirectionnel des intensifieurs quantitatifs qui, au départ, apparaissent dans des constructions partitives, évoluant dans certains cas vers des adverbes exprimant des degrés élevés (Brems 2010, Delbecque/ Verveckken 2015, Doetjes 2008, Norde/De Clerck/Colleman 2014, Traugott 2008). C'est également le cas de l'ancien et du moyen français *moult* qui dérive d'un quantifieur latin, et de l'intensifieur de la quantité et de l'intensité (verbale) contemporain *beaucoup*.

En revanche, le passage de la modification du degré à la quantification paraît plutôt marginal et n'a guère été étudié. Pour le français familier (des jeunes), cependant, dans le cas de *grave*, il semble y avoir une voie opposée partant d'un adjectif intensifiant, qui évolue vers l'intensification de degré et puis de la quantification (voir Zribi-Hertz 2015):

(1) Il est **grave** beau.

(2) Il y a **grave de(s)** voitures dans ma rue. (Zribi-Hertz 2015)

Le but de ma communication est d'étudier la diachronie courte de plusieurs de ces expressions dans le langage familier du français hexagonal et du français québécois (tels que *foul/full* ou *ben*, voir Dostie 2018) en commençant par le corpus le plus récent contenant des textes appartenant à un registre familier, French Web 2017 (frTenTen17, sketchengine), en remontant jusqu'à des corpus oraux du tournant du millénaire et antérieurs tels que CFP 2000, CFPQ, ESLO 1 et 2). Les analyses de corpus seront complétées par des jugements de locuteurs pour une sélection d'expressions.

J'élaborerai le continuum de Doetjes (2008: 138) établi pour montrer la distribution des expressions de degré allant de la quantification des noms comptables au pluriel via les noms massifs aux verbes et adjectifs eventifs via les comparatifs, les verbes gradables et les prédicats nominaux gradables aux adjectifs gradables, qui sont les plus éloignés de la

quantification. Une attention particulière sera accordée aux contextes qui permettent des alternatives, cf. *Cette affaire (agace/amuse/etc.) (beaucoup/*très)*. vs. *Cette affaire a (beaucoup/très) (agacé/amusé/etc.)* (Gaatone 2013). J'exploiterai ces classifications pour la construction d'une carte sémantique (Haspelmath 2003), combinant des critères sémantiques et syntaxiques. Sur cette base, j'étudierai les voies de changement qui émergent dans la diachronie courte des dernières décennies et je comparerai en particulier la voie qui mène de l'intensification de la quantité à l'intensification du degré et vice versa et je vérifierai s'il existe deux voies différentes unidirectionnelles ou une voie bidirectionnelle, dans le but de contribuer ainsi à la clarification d'une question centrale dans les études sur la grammaticalisation (Haspelmath 2004) pour ce domaine. Ainsi, sur un plan général, cette communication vise à vérifier si la diachronie courte peut aider à identifier des parcours de grammaticalisation.

Bibliographie

- Brems, Lot (2010): „Size noun constructions as collocationally constrained constructions: Lexical and grammaticalized uses“, *English Language and Linguistics*, 14(1), 83-109.
- Delbecque, Nicole / Verveckken, Katrien (2014): “Conceptually-driven analogy in the grammaticalization of Spanish binominal quantifiers”, *Linguistics* 52.3: 637-684.
- Doetjes, Jenny (2008): “Adjectives and degree modification”, in Louise McNally / Christopher Kennedy (éds.): *Adjectives and Adverbs: Syntax, Semantics, and Discourse*. Oxford: Oxford University Press, 123-155.
- Dostie, Gaétane (2018): *Synonymie et marqueurs de haut degré. Sens conceptuel, sens associatif, polysémie*, Paris : Classiques Garnier.
- Gaatone, David (2013): “Esquisse d'un guide des perplexes: problèmes de définition et de classification des adverbes de degré en français“, *Langue Française* 177, 37-50.
- Haspelmath, Martin (2003): „The geometry of grammatical meaning: semantic maps and cross linguistic comparison“, in Michael Tomasello (éd.): *The new psychology of language II*, Mahwah (New Jersey): Lawrence Erlbaum, 211-242.
- Haspelmath, Martin (2004): “On directionality in language change with particular reference to grammaticalization”, in Olga Fischer et al. (éds.), *Up and Down the Cline: The Nature of Grammaticalization*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 17-44.
- Marchello-Nizia, Christiane (2009): *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- Norde, Muriel / De Clerck, Bernard / Coleman, Timothy (2014): “The emergence of non-canonical degree modifiers in non-standard varieties of Dutch: A constructionalization perspective”, in: Ronny Boogaart et al. (éds.): *Extending the Scope of Construction Grammar*. Berlin/New York: Mouton De Gruyter, 207-250.
- Romero, Clara (2017): *L'intensité et son expression en français*. Paris, Ophrys.
- Zribi-Hertz, Anne (2015): “De l'évolution des propriétés du mot *grave* en français européen moderne”, in Gaétane Dostie / Pascale Hadermann (éds): *La dia-variation en français actuel. Études sur corpus, approches croisées et ouvrages de référence*. Bern: Peter Lang, 63-98.

MARC OLIVIER
(Ulster University)

Chute de l'enclise infinitivale en français : une étude diachronique et comparée

Problème : Généralement, les pronoms clitiques des langues romanes précèdent (proclise) les formes finies (1) et suivent (enclise) les infinitifs (2).

(1) **Lo** vedo.

'Je **le** vois.'

(2) Veder**lo**.

'**Le** voir

On retrouve cette répartition en italien, en espagnol ou encore en catalan, mais pas en français, qui généralise la proclise. En admettant que les clitiques se sont développés en latin tardif, la question suivante se pose : pourquoi le français ne suit-il pas la tendance des autres langues romanes dans les contextes infinitivaux ? Par ailleurs, nous savons que le français médiéval partage des traits importants avec les autres langues romanes, comme le sujet nul et la montée du clitique (Adams, 1987), tous deux disparus du français moderne mais maintenus dans les langues qui permettent l'enclise. Doit-on considérer la proclise infinitivale comme une innovation survenue dans la diachronie du français ?

Données : Pour répondre à ces questions, nous avons conçu un corpus de textes légaux couvrant le français entre 1150 et 1856. Concernant le choix du registre, il s'agit d'éviter les effets de style littéraire en se focalisant sur une langue *ordinaire* et *familière*, comme l'écrit Le Rouillé en 1534 dans le Grand Coutumier de Normandie. Les données obtenues montrent que les infinitifs semblent favoriser l'enclise jusqu'au début du XIV^e siècle (tableau 1).

Siècle	XII^e	XIII^e	XIV^e	XV^e
Enclise	5	182	8	0
Proclise	5	15	82	137
Montée	70	766	130	132

Tableau 1 : Distribution des clitiques dans le corpus

(3) Et elle offre à prover **le** en jugement. (*Établissements et coutumes* p.35, XIII^e)

(4) il ne puet aveir **la**. (*Établissements et coutumes* p.18, XIII^e)

Nos données montrent que l'ancien français se comporte comme l'italien et qu'un changement établissant la proclise a eu lieu vers 1300.

Contexte théorique : Afin de comprendre la position des clitiques, il nous semble impératif de considérer la place de l'infinitif. Pollock (1989) montre que les verbes ciblent des positions différentes en fonction des langues. En utilisant la négation, il montre que les verbes finis (5) se déplacent plus haut sur la structure que les infinitifs (6).

(5) Jean (ne) mange **plus**.

(6) ... pour (ne) **plus** manger.

Belletti (1990) applique cette analyse à l'italien, une langue dans laquelle les infinitifs ciblent une position plus haute qu'en français (7).

(7) ... di mangiare **più**.

Dans une approche cartographique, Schifano (2018) montre que les infinitifs en catalan et en espagnol se déplacent plus haut qu'en français. On remarque que c'est aussi le cas en ancien français (8), (9).

(8) Li reis ni volt atendre plus. (*Roman de Brut* p.352, 1155)

(9) et aviser toujours icelle sentence de la pitié divine. (*La vie et les Epistres* p.155, 1290)

Il y a donc une réelle distribution : dans les langues romanes, les infinitifs qui admettent l'enclise se déplacent plus haut que ceux qui prennent la proclise.

Analyse : Nous rejoignons les études de Kayne (1991) et Roberts (2010), dans lesquelles les clitiques adjoignent une position constante précédant le syntagme verbal, mais suivant la flexion (10).

(10) [SF [*clitique* [SV]]]

Roberts propose que l'infinitif se déplace dans la flexion, soit à gauche du clitique, en italien (amenant l'enclise), tandis qu'il reste dans le SV en français (amenant la proclise), mais la raison de cette différence reste inexplicite. Nous pouvons alors reformuler nos questions initiales : pourquoi l'infinitif se déplace-t-il en ancien français et en italien, et non en français moderne ? Il nous faut comprendre les motivations de cette opération. Clark et Roberts (1993 : 318) postulent qu'un mouvement est déclenché par une réalisation manifeste, *a trigger* :

Trigger : une phrase σ déclenche un paramètre p si σ exprime p

Par exemple en moyen anglais, la richesse de la flexion permet au verbe conjugué de se déplacer comme en français (11).

(11) Thinks't_i thou e_i that duty shall have dread to speak. (*King Lear* acte 1 scène 1, 1606)

On observe que l'érosion de la morphologie flexionnelle en anglais a conduit à la perte du déplacement du verbe. Qu'en est-il de la morphologie flexionnelle des infinitifs dans la diachronie du français ? Les grammairiens rapportent que l'amuïssement du *-r* final a pris place en français durant le XIII^e siècle, et on ne prononçait plus le suffixe au XIV^e siècle pour les infinitifs en *-er*, *-ir* et *-oir*. Notons que cet amuïssement a eu lieu quand le français a adopté la proclise : nous y voyons une relation. Reprenons (3) avec (10) ci-dessous : en ancien français, les traits flexionnels forts de F (réalisé sous forme de suffixe) attirent le radical (12).

(12) [SF *prove* + *-r* [*le* [SV]]]

À partir du début du XIV^e siècle, *-r* n'étant plus présent dans F, il n'y a plus d'élément déclencheur (*trigger*) permettant le déplacement de l'infinitif. Le résultat de ce changement est la proclise infinitivale. L'hypothèse que la présence de la morphologie flexionnelle de l'infinitif va de pair avec l'enclise mérite d'être explorée dans les autres langues romanes : on prononce le *-r* en espagnol et en italien, mais en portugais brésilien et en occitan on ne le prononce pas. Dans ces deux dernières, on retrouve la proclise, comme en français moderne.

Conclusion : En comparant la structure des propositions infinitives en ancien français, en italien et en français moderne, nous proposons que la diversité des langues concernant le placement des clitiques avec les infinitifs interagit avec la richesse de la morphologie flexionnelle.

Références :

- Adams, M. (1987) From Old French to the theory of pro-drop. *Natural language and linguistic history* 5(1) pp. 1-32.
- Belletti, A. (1990) *Generalized verb movement : Aspects of verb syntax*. Rosenberg & Sellier.
- Kayne, R. (1991) Romance clitics, verb movement and PRO. *Linguistic Inquiry* 22(4) pp. 647-686.
- Pollock, J-Y. (1989) Verb Movement, Universal Grammar, and the structure of IP. *Linguistic Inquiry* 20(3) pp. 365-424
- Roberts, I. (2010) *Agreement and Head Movement : Clitics, Incorporation, and Defective Goals*. MIT Press.
- Roberts, I. & Clark R. (1993) A Computational Model of Language Learnability and Language Change. *Linguistic Inquiry* 24(2) pp. 299-345.
- Schifano, N. (2018) *Verb movement in Romance : A Comparative Study*. Oxford University Press.

Gabriella PARUSSA

(Sorbonne Université/STIH)

« Le concept d’analogie comme moyen d’explication de quelques changements graphiques ou grapho-phoniques survenus avant l’apparition d’une norme conventionnelle »

L’analogie est depuis longtemps reconnue comme un processus cognitif fondamental jouant un rôle dans le changement linguistique. Si elle peut être considérée comme une force entraînant le désordre dans le système de la langue, parce qu’elle contredit les lois phonétiques, elle est aussi identifiée comme un facteur essentiel dans le mouvement de régularisation des paradigmes (cf. la synthèse de Ch. Marchello-Nizia 2009 : 82-97).

Ce phénomène est le fait du locuteur, il affecte la forme du mot et concerne donc surtout la morphologie ; toutefois, le lexique et la syntaxe connaissent aussi des phénomènes de type analogiques, souvent évoqués dans les études sur la grammaticalisation (Fisher 2008, 2010 et De Smet & Fisher 2017).

Etant donné que la graphie n’est pas considérée comme une composante de la langue à proprement parler, mais plutôt comme un code secondaire et conventionnel qui lui est extérieur, il a rarement été fait référence au phénomène de l’analogie comme processus moteur du changement à l’écrit, d’autant plus qu’on s’est davantage intéressé à la fixation de la norme graphique qu’à l’histoire des systèmes graphiques avant la norme (Catach, 1995). Cependant, si l’analogie est une force cognitive qui joue un rôle dans l’apprentissage de la langue maternelle, comme semblent le montrer les études sur l’acquisition du langage (Tommasiello 2006 ; G. Hilaire-Debove & S. Kern 2003), pourquoi ne jouerait-elle pas aussi un rôle dans l’apprentissage de l’écriture et dans les choix conscients ou inconscients des scripteurs, notamment pendant la longue période où le français écrit n’a pas encore été réglé par la norme orthographique qui viendra empêcher toute innovation individuelle ?

Des enquêtes psycholinguistiques et cognitivistes sur lesquelles se fondent des méthodes d’apprentissage de l’orthographe ont prouvé le rôle essentiel joué par l’analogie dans l’acquisition de la langue écrite (Pacton, Fayol., Perruchet 2001, Bosse et Pacton 2007 ; Catach 1988) et dans l’apprentissage de la lecture (Goswami & Bryant, 1990 ; Goswami, 1999). Ces études nous amènent à étudier les modifications graphiques à la lumière du rôle joué par cette force cognitive qui détermine les choix des locuteurs et, dans notre cas, des scripteurs. Il s’agira aussi de se demander si l’analogie est toujours établie à partir de la relation entre forme sonore et forme graphique ou bien s’il y a d’autres facteurs à prendre en compte qui concernent plutôt des régularités graphématiques sans contrepartie phonétique.

En nous inspirant des études les plus récentes sur les phénomènes analogiques dans d’autres domaines de la langue (cf. Monneret 2014 et 2019), nous essaierons de réunir des changements du code graphique qui n’ont pas toujours été attribués à l’analogie, afin de tester non seulement l’efficacité du concept, mais aussi de relier des évolutions traditionnellement distinctes. Dans le cadre spécifique de notre travail, nous utiliserons le concept d’analogie, non dans son sens plus étroit d’alignement de forme et sens, mais plutôt comme un processus permettant de rétablir une relation de contiguïté là où celle-ci n’est pas ou plus respectée.

Nous allons donc interroger un corpus de graphies extraites des bases de données (BFM, DMF, DocLing, Frantext) et obtenues par des sondages manuels, qui témoignent de phénomènes analogiques significatifs, de type graphique : *nevold* < lat. *nepotem* ; *jour* > *jour*

(du lat. *diurnum*), morphographique : -s de P1 dans *je ris, je crois*, etc. ou graphophonique : *agu* > *aigu* (du lat. *acutu*). Nous partirons de l'ensemble des formes attestées pour chaque lemme dans le but de déceler le rôle joué par l'analogie dans la création de ces formes écrites. Le but de cette enquête sera de mesurer à la fois la pertinence de cette notion dans le domaine de l'histoire des systèmes graphiques français et l'impact de ce processus cognitif sur l'évolution du code, en dehors de toute intervention normative externe.

Bibliographie sélective

Anttila R. (1977), *Analogy*, The Hague-Paris-New York, Mouton.

Bosse M-L., Valdois S., Tainturier M.-J. (2003), « Analogy without priming in early spelling development », *Reading and Writing. An Interdisciplinary Journal*, 16, p. 693-716.

Bosse Marie-Line et Pacton Sébastien (2007), « Comment l'enfant produit-il l'orthographe des mots? » In *Apprendre et enseigner à l'école : sciences cognitives et éducation*, Paris.

Catach N. (1995), *Dictionnaire historique de l'orthographe française*, Paris, Larousse.

Catach Nina (1988), « Fonctionnement linguistique et apprentissage de la lecture », *Langue française*, 80, p. 6-19.

De Smet & Fischer (2017), « The role of analogy in language change: Supporting constructions », M. Hundt, S. Molin & S.E. Pfenninger (eds.), *The Changing English Language: Psycholinguistic Perspectives*, Cambridge University Press, 240-268,

Fischer O. (2008), « An iconic, analogical approach to grammaticalization », C.J. Conradie, R. Juhl, M. Beukes, O. Fischer & C. Ljungberg (eds.), *Signergy*, Amsterdam, Benjamins, p. 279-298.

Fischer O. (2010), « On analogy as the motivation of grammaticalization », *Studies in Language* 32(2), p. 336-382.

Hilaire-Debove G. & Kern S. (2003), « Le rôle de l'analogie dans l'acquisition de la langue maternelle », *Revue d'Intelligence artificielle*, DOI:[10.3166/ria.17.775-786](https://doi.org/10.3166/ria.17.775-786)

Itkonen, E. (2005). *Analogy as a Structure and Process*, Amsterdam-Philadelphia, Benjamin.

Kuryłowicz J. (1975), « La nature des procès dits 'analogiques' », *Acta Linguistica*, 5, p. 15-37.

Manczak, W. (1958), « Tendances générales de changements analogiques », *Lingua*, 7, p. 289-325 et 387-420.

Marchello-Nizia, Ch. (2009). *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, De Boeck (surtout p. 82-97).

Monneret, Ph. (2014), « L'iconicité comme problème analogique », *Le Français Moderne*, 2014/1.

Monneret, Ph. (2019) « Le symbolisme phonétique et la fonction iconique de l'analogie », *Signifiances (Signifying)*, 3(1), p. 1-19 : <https://revues.bu.uca.fr/index.php/Signifiances/article/view/229>

Pacton S., Fayol M., Perruchet P. (2001), « The acquisition of untaught orthographic regularities in French », Verhoeven L, Erlbro C., Reitsma P. (eds.), *Precursor of functional literacy*, Dordrecht, Kluwer Academic Publisher, p. 121-137.

Tommasiello M. (2006). « Acquiring Linguistic Constructions », W. Damon, R. M. Lerner, & N. Eisenber (Eds.), *Handbook of Child Psychology*, New York, Wiley and sons, p. 255 - 298.

Yvon F. (1994) « Paradigmatic cascades: a linguistically sound model of pronunciation by analogy », *Proceedings of ACL-EACL-97*, Madrid, p. 428-435.

Adeline PATARD
(Université de Caen)

Grammaticalisation de *aller* + INF : une étude diachronique quantitative

De nombreux travaux ont été consacrés à *aller* + INF comme structure analytique référant au futur (1).

(1) Demain faites gaffe y **va faire** froid. (Renaud, Mistral gagnant)

Les travaux récents qu'y sont intéressés intègrent une réflexion diachronique en se fondant sur des corpus de français moderne. Ceux-ci portent sur la concurrence de *aller* + INF avec le futur synthétique (voir p. ex. Abouda et Skrovec 2015, 2017a, 2017b) ou bien sur son parcours de grammaticalisation (Bres et Labeau 2018). A contrario, les travaux antérieurs dédiés à la diachronie (voir notamment Detges 1999, De Mulder 2002, De Mulder et Vanderheyden 2008) ne s'appuient généralement pas sur des corpus mais sur des exemples isolés. A notre connaissance, seuls deux auteurs ont exploré sur corpus la diachronie de *aller* + INF : Lière (2011) qui examine la grammaticalisation de *aller* + INF (mais sans fournir de données quantitatives) et, surtout, Lindschouw (2011, 2012) qui examine la fréquence de différents paramètres rendant compte de la concurrence entre *aller* + INF et le futur synthétique.

Le présent travail poursuit cette recherche diachronique sur corpus en présentant des données quantitatives inédites sur le parcours de grammaticalisation de *aller* + INF. Il se fonde empiriquement sur un ensemble de textes extraits de la base FRANTEXT s'étendant du moyen français français au français pré-classique.

D'une part, nous retracerons l'évolution de la fréquence de *aller* + INF dans différents types de texte (*versus* prose, narratifs *versus* non-narratifs, canal écrit *versus* canal oral). Une augmentation de la fréquence constituant à la fois le déclencheur et la conséquence d'une grammaticalisation (voir Bybee et Hopper 2001 ou Bybee 2006), cela nous instruira sur la chronologie de l'auxiliarisation d'*aller* + INF dont les prémices sont situées habituellement au 15^{ème} siècle ainsi que sur l'avancée dudit processus en fonction du type de textes.

D'autre part, nous observerons l'évolution de la distribution de paramètres contextuels caractérisant *aller* + INF (personne, animéité, agentivité, diathèse, aspect lexical, circonstants temporels). Nous pourrions ainsi apporter des éléments nouveaux concernant la nature de l'étape intermédiaire ayant mené la périphrase spatiale *aller* + INF à l'expression de l'ultériorité (intention ou imminence ?, cf. Detges 1999 ou Bres et Labeau 2018) et préciser le type de changement sémantique à l'œuvre (métonymie(s) et/ou conventionnalisation(s) d'inférence(s)).

De façon plus générale, cette étude permettra d'approfondir la réflexion sur le rôle de la fréquence et des effets de seuil dans les grammaticalisations ainsi que sur les chemins d'évolution des temps futurs (voir p. ex. Patard *et al.* 2017).

Références

Abouda L., Skrovec M. (2015). Du rapport entre formes synthétique et analytique du futur. Étude de la variable modale dans un corpus oral micro-diachronique, *Revue de Sémantique et Pragmatique* 38 :35-57.

Abouda L., Skrovec M. (2017a). Du rapport micro-diachronique futur simple/futur périphrastique en français moderne. Étude des variables temporelles et aspectuelles, *Corela* HS-21 : 1-25. URL : <http://corela.revues.org/4804>

Abouda L., Skrovec M. (2017b). Alternance futur simple /futur périphrastique : variation

et changement en français oral hexagonal., *Revue de Sémantique et Pragmatique* 41-42 : 155-179.

Bres J., Labeau E. (2018). Des constructions en aller et venir grammaticalisés en auxiliaires, *Syntaxe et Sémantique* 18 : 49-86.

Bybee Joan L. & Hopper Paul, 2001, *Frequency and the emergence of linguistic structure*, Amsterdam : John Benjamins.

Bybee Joan L., 2006, From usage to grammar: the mind's response to repetition, *Language* 82(4) : 711-733.

De Mulder W. (2002). Grammaticalisation, métaphore et métonymie : le cas d'*aller*, *Verbum* 24/3 : 229-246.

De Mulder W. et Vanderheyden A. (2008), Grammaticalisation et évolution sémantique du verbe *aller*. Inférence, métonymie ou métaphore ?, in B. Fagard et al. (éds), *Évolutions en français – Études de linguistique diachronique*, Berne : Peter Lang, 21-44. Detges U. (1999), Wie entsteht Grammatik? Kognitive und pragmatischer Determinanten der Grammatikalisierung von Tempusmarkern, in *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, J. Lang, I. Hozschuh (éds), Tübingen : Max Niemeyer, 31-52. Lière A. (2011), *Entre lexique et grammaire : les périphrases verbales du Français*, Thèse de doctorat : Université du Littoral Côte d'Opale.

Lindschouw J. (2011), L'évolution du système du futur du moyen français au français moderne : La réorganisation comme un cas de régrammation, *Revue de Linguistique Romane* 297 : 51-97.

Patard A., De Mulder W. et Grabar N. (2017), Le futur synthétique a-t-il eu un sens intentionnel en français ?, in *Le futur dans les langues romanes*, Berne : Peter Lang.

Sophie PIRON

(Université de Montréal)

Le féminin des noms d'humains dans la lexicographie naissante du XVII^e siècle

Cette communication relève des deux premiers axes du colloque, soit la morphologie et la diachronie courte. Elle porte sur la morphologie des noms communs désignant des êtres humains et plus spécifiquement sur leur variation en genre. Elle envisage ces noms dans un empan chronologique relativement peu étendu puisque le corpus bâti pour la recherche est constitué du dictionnaire français/espagnol d'Oudin, dans son édition de 1645.

La recherche s'inscrit dans le débat ouvert par Viennot (2017 [2014]), une spécialiste de l'histoire des femmes et de l'histoire de la littérature. Or Viennot intervient en linguistique historique et affirme, sur la base de recherches dans des grammaires et des textes anciens, que le français a subi une masculinisation forcée entre le milieu du XVII^e et le XIX^e siècle. Elle définit le processus de masculinisation de la langue comme l'éviction du genre grammatical féminin dans certains contextes au profit du genre grammatical masculin : disparition de formes féminines (*une poétesse*), absence de pendant féminin pour certains noms (*un savant*), perte de la possibilité d'accord au féminin dans des règles grammaticales (*des femmes attendantes une réponse*). Le féminin aurait été volontairement et sciemment réprimé par des hommes en position de pouvoir linguistique. Viennot (2017 [2014]) accuse les Académiciens au premier chef, mais aussi les hommes de lettres qui ont pris position sur la langue dans leurs écrits et lui auraient imprimé un mouvement d'évolution néfaste. Place des femmes dans la société et place du féminin en tant que genre grammatical dans la langue sont ainsi entremêlées dans cette hypothèse de la masculinisation.

Si l'on suit cette hypothèse sur son versant linguistique et plus spécifiquement lexical (c'est-à-dire les noms communs d'êtres humains, tels *drapier/drapière*, *poète/poétesse*, *balayeur/balayeuse*, etc.), l'usage antérieur au milieu du 17^e siècle aurait connu des formes féminines systématiques aux côtés des formes masculines, dès que des femmes pouvaient être désignées. L'objectif de cette communication est de vérifier dans quelles proportions les formes féminines de noms communs désignant des personnes apparaissent dans la lexicographie naissante du français. La recherche se préoccupe ainsi d'une portion de l'usage du français préclassique. En effet, si les dictionnaires en général, et les tout premiers dictionnaires de la lexicographie française en particulier ne reflètent que partiellement l'usage qui leur est contemporain, nous estimons qu'ils livrent toutefois une image essentielle de la langue de leur époque. Les mots retenus par les premiers lexicographes forment l'usage de référence et consignent probablement les mots les plus susceptibles d'être employés dans la société de cette époque. Les dictionnaires recensent également les variantes en coexistence et n'hésitent pas en proposer une certaine hiérarchie. Les premiers ouvrages lexicographiques constituent ainsi une source incontournable pour étudier la morphologie des noms communs désignant des êtres humains.

La recherche portera sur un des premiers dictionnaires en lexicographie française. Il s'agit du dictionnaire d'Oudin. Il paraît après le dictionnaire français/latin d'Estienne (1539) et sa refonte par Nicot (1606). La première édition du *Thresor* de César Oudin voit le jour en 1607. La présente étude analysera l'édition revue par son fils Antoine, parue en 1645. Il s'agit d'un dictionnaire bilingue français/espagnol, au sein duquel nous ciblerons les mots

de la nomenclature française. Notre choix s'est porté sur cet ouvrage parce qu'il consigne la langue de la première moitié du XVII^e siècle, en pleine mutation, mais aussi parce qu'il semble accorder une certaine place à la morphologie du féminin.

La recherche établira la liste des noms communs désignant des êtres humains tels qu'ils sont consignés dans ce dictionnaire. Nous nous pencherons sur les noms d'humains spécifiques, et non sur les noms d'humains généraux (Mihatsch et Schnedecker 2015, Schnedecker 2018, Schnedecker et Mihatsch 2018). Ainsi, nous relèverons des noms tels que *linier*, *balayeur*, *artisan*, mais nous laisserons de côté des noms comme *personne*, *créature*, *humain* ou *homme*. Il s'agira ensuite de vérifier la présence des variantes féminines (*une linière*, *une balayeuse*, *une artisane*, etc.) et de décrire la morphologie de ces noms, tant au masculin qu'au féminin. La recherche permettra de dresser la liste des suffixes en usage et de dégager la vitalité de certains d'entre eux, notamment le suffixe féminin *-esse*.

Références

- Mihatsch Wiltrud, Schnedecker, Catherine (dir.) (2015). *Les noms d'humains : une catégorie à part ?* Stuttgart : Franz Steiner Verlag.
- Oudin, Antoine (1645). *Le Thresor des deux langues espagnolle et françoise de César Oudin*. Paris : Antoine de Sommaville et Augustin Courbé.
- Schnedecker, Catherine (dir.) (2018). *Dire l'humain : les noms généraux dénotant les humains*. Linx, 76 | 2018.
- Schnedecker, Catherine, Mihatsch Wiltrud (dir.) (2018). *Les noms d'humains – Théorie, méthodologie, classification. Nouvelles approches en sémantique lexicale*. Berlin/Boston : De Gruyter.
- Viennot, Éliane (2017 [2014]). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !* Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe

Francesca PISELLI
(Università di Perugia)

Néologie rétrospective et termes de couleur de la teinture de la soie dans la seconde du moitié XVIII^e siècle

À partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle, l'art de la teinture en soie se transforme. Il fait appel à des connaissances de chimie de plus en plus approfondies, des procédés nouveaux ou améliorés sont appliqués et des substances inédites sont utilisées. Ces mutations permettent de perfectionner la qualité des teintures, de mieux fixer la couleur sur la soie et d'enrichir la palette chromatique (Piselli, 2019 ; 2021). De ce fait, naît un besoin de désigner les couleurs de manière précise et des termes nouveaux émergent pour désigner les nuances inédites et une terminologie se constitue.

Cette recherche se propose d'explorer les nouveaux termes de couleur associés à la teinture de la soie du point de vue rétrospectif en diachronie courte (Condamines *et al.*, 2004 ; Dury et Picton, 2009 ; Humbley, 2011, 2018 ; Sablayrolles, 2000 ; Zanola, 2014, 2021). La période visée est relativement brève, allant de 1763 à 1791. Néanmoins, ces trois décennies représentent un tournant majeur pour ce qui a trait au développement de la terminologie de ce domaine : en 1763 Pierre- Joseph Macquer publie *l'Art de la teinture en soie* et en 1791 Claude-Louis Berthollet fait paraître ses *Éléments de l'art de la teinture*, deux ouvrages qui s'attachent à décrire cet art de la manière la plus exacte et fidèle possible non seulement du point de vue technique, mais également lexical. Les deux font autorité durant la seconde moitié du XVIII^e siècle et les premières décennies du siècle suivant.

Nous nous demandons si les termes nouveaux se construisent sur les anciens (*cf.* Kageura, 2002), si la terminologie des termes de couleur de la teinture de la soie puise dans des (sous-) domaines-sources, dans la langue générale et/ou si elle est elle-même essentiellement néologique et, pour finir, quels sont les mécanismes à l'œuvre. Pour répondre à ce questionnement, nous proposons d'exploiter un corpus diachronique couvrant une fenêtre temporelle d'environ un siècle (les dates de parution des textes retenus sont comprises entre 1716 et 1791) et rassemblant des manuels, des cours pratiques et des descriptions de l'art du teinturier en soie. Nous envisageons de l'organiser en deux sous-corpus comparables « statiques » (Dury et Picton, 2009), couvrant deux périodes différentes séparées l'une de l'autre de plus de trente ans : le premier sous-corpus réunit des textes parus pendant les trois premières décennies du XVIII^e siècle et le second regroupe des textes publiés pendant la deuxième moitié du siècle.

Nous illustrons d'abord notre démarche et nous donnons un aperçu de celui-ci. Nous examinons ensuite quelques exemples extraits de celui-ci, selon une démarche à la fois onomasiologique et sémasiologique, en centrant notre attention principalement sur les syntagmes néologiques de type Nom + Adjectif et Nom + Adjectif + Adjectif. Enfin, dans la conclusion, nous revenons sur les résultats de notre analyse et des aspects méthodologiques sont discutés.

Références

- BERTRAND Olivier, GERNER Hiltrud et STUMPF Béatrice (dir.) (2007) : *Lexiques scientifiques et techniques. Constitution et approche historique*, Palaiseau, Éditions de l'École Polytechnique.
- CONDAMINES Anne, REBEYROLLE Josette et SOUBEILLE Anny (2004) : « Variation de la terminologie dans le temps : une méthode linguistique pour mesurer l'évolution

- de la connaissance en corpus », dans Geoffrey WILLIAMS et Sandra VESSIER (dir.), *Proceedings of the 11th EURALEX international Congress, EURALEX 2004*, Lorient, 6-10 juillet 2004, Lorient, Université de Bretagne-Sud, Faculté des Lettres et des Sciences humaines, p. 547-557.
- DURY Pascaline (2008) : « The rise of carbon neutral and compensation carbone: A diachronic investigation into the migration of vocabulary from the language of ecology to newspaper language and vice versa », *Terminology*, 14,2, p. 230-248.
- (2013) : « Que montre l'étude de la variation d'une terminologie dans le temps. Quelques pistes de réflexion appliquées au domaine médical », *Debate Terminológico*, 9, p. 2-10.
- DURY Pascaline et PICTON Aurélie (2009) : « Terminologie et diachronie : vers une réconciliation théorique et méthodologique ? », *Revue française de linguistique appliquée*, 14,2, p. 31-41.
- GAUDIN François (2007) : « La révolution dénominative en chimie : un coup de force ? », *Neologica*, 1, p. 65-74.
- HUMBLEY John (2011) : « Vers une méthode de terminologie rétrospective », *Langages*, 3, p. 51-62.
- (2018) : *La Néologie terminologique*, Limoges, Lambert-Lucas.

Thierry REVOL

(Université de Strasbourg)

Réflexions en cours sur une question agaçante : la marque -ð en finale de mots dans le manuscrit de Londres de la Bible anglo-normande

Une des spécificités de l'anglo-normand (et une de ses difficultés) est la présence, apparemment aléatoire pour la fin du Moyen Français, du -e en fin de mot (voir Ian Short, p. 98 : « The instability of /E/ is one of the most notorious of AN characteristics » ; ou encore Mildred Pope, p. 463 : « free use of analogical feminine adjectives in -* characterises also Early Anglo-Norman », c'est-à-dire, p. 462, « the middle of the twelfth century »). Or cette graphie possède, en Ancien Français, à la fois des valeurs phonétiques (elle compte pour une syllabe atone) et des valeurs morphologiques (marque de genre ou de personne). La Bible anglo-normande (BAN) a été préservée dans deux manuscrits, actuellement conservés à Paris et à Londres, tous deux datés de mi-XIV^e siècle, et copiés en Angleterre sur un modèle perdu. Une des spécificités (et une des complications) du manuscrit de Londres est la présence assez rare mais bien attestée d'une marque supplémentaire proche du signe -ð en finale de certains mots : on en trouve près de 78 occurrences sur le seul livre de la Genèse. Ce signe ne se confond pas avec un -e qu'on peut trouver facilement par ailleurs : il alterne donc avec ce -e (post-consonantique) ou même avec -ee (valant pour le son [e] fermé, et a priori sans valeur morphologique de féminin, par exemple). Ce graphème est tracé d'une encre plus légère et d'une main plus volatile (plus désinvolte ? plus rapide ? différente ?) que le reste du texte. Il paraît exclu qu'il soit dû à un correcteur ou à un relecteur : son tracé s'impose naturellement sur la ligne, comme les autres caractères. Ainsi, comment doit-il être interprété, en soi et par rapport à -e ?

Le point de départ de l'interrogation est donc d'abord graphique mais, outre que cette graphie problématique (simple signe ou plus probablement graphème) a sans doute des causes phonétiques (la prononciation ou non du -e final en anglo-normand), il a surtout des conséquences morphologiques et concerne la manière dont l'anglo-normand marque le genre (dans le groupe nominal) ou la personne (pour les verbes), alors que la langue française est en pleine évolution Outre-Manche et que le Moyen Français propose encore plusieurs solutions morphologiques complémentaires ou concurrentes. À partir des occurrences du texte de la Genèse, il s'agirait donc de faire un point philologique sur cette marque finale dans la BAN : comment le féminin est-il marqué, en particulier pour les adjectifs de la deuxième classe ? Quelles désinences verbales apparaissent avec un -e ? Les copistes font preuve de beaucoup d'hésitations, d'autant que l'anglais doit être leur langue maternelle et sans doute aussi leur langue quotidienne : le français ne reste pour eux qu'une langue savante ou une langue de travail, à l'égal du latin. Une des explications possibles, outre l'influence indéniable des évolutions du français continental (voir notamment Christiane Marchello-Nizia, p. 125), serait la manière dont l'anglais marque ou non le genre des adjectifs, marque ou non les personnes verbales. Les quelques gloses anglaises du manuscrit de Londres, également affectées par les marques -e / -ð pourraient aussi donner quelques indices.

Références

Buridant Claude, Grammaire du français médiéval, Strasbourg, ELIPHI, 2020.

Fouché Pierre, Morphologie historique du français. Le Verbe, Paris, Klincksieck, 1967.

Gessler Jean (éd.), *La Manière de langage qui enseigne à bien parler et écrire le français. Modèles de conversations composés en Angleterre à la fin du XIVe siècle*, Bruxelles-Paris-Louvain, Editions Universelles-Droz, 1934.

Marchello-Nizia Christiane, *La Langue française aux XIVe et XVe siècles*, A. Colin, 2005.

Menger Louis Emil, *The Anglo-Norman Dialect : A Manual of its Phonology and Morphology*, New York, Columbia University Press, 1904 ; rééd. New York, AMS Press Inc., 1966.

Merrilees Brian, « La Simplification du système vocalique de l'anglo-normand ». *Revue de linguistique romane*, 46, 1982, p. 319-326.

Palsgrave Jean, *L'Esclaircissement de la langue francoyse*, F. Guénin (éd.), Paris, Imprimerie nationale, 1852 ; Genève, Slatkine Reprints, 1972. Traduction par Suzanne Baddeley, *L'Esclaircissement de la langue française*, Paris, Champion, 2003.

Pope Mildred K. (éd.), *Tractatus Orthographiæ of T. H. Parisii Studentis*, in *Modern Language Review*, 5, 1910, p. 185-193.

Pope Mildred K., *From Latin to Modern French, with Especial Consideration of Anglo-Norman phonology and Morphology*, Manchester University Press, 1934 (1956).

Short Ian, *Manual of Anglo-Norman*, Oxford, 2013.

Stengel Edmund (éd.), « Die Ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache », *Zeitschrift neuf französische Sprache und Literatur*, vol. I, 1879, p. 1-46. Voir spécialement p. 16-22, l'édition du *Tactatus ortographie gallicane* par M.T. Coyfurelly, *canonicum Aurilianum doctorem utriusque juris, de novo editus secundum modum et formam parisius*.

Stürzinger Jakob (éd.), *Orthographia gallica. Ältester Traktat über französische Aussprache und Orthographie* (Altfranzösische Bibliothek, Band VIII), Heilbronn, Henninger, 1884.

Zink Gaston, *Morphologie du français médiéval*, Paris, PUF, 1989.

Marco ROBECCHI

(Free University of Bozen-Balzano)

Le changement linguistique du Poitou médiéval : l'approche lexicologique à l'Occitania submersa

Le Poitou médiéval s'étend du sud de la Loire jusqu'à la Gironde, et son territoire correspond essentiellement aux départements actuels de Vendée, Vienne, Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime. Sa position linguistique à l'intérieur de la Galloromania représente un des problèmes non résolus de la romanistique. Cette aire, également dénommée *Occitania submersa*, aurait appartenu au diasystème linguistique occitan à l'époque pré-textuelle, avant de se réorienter vers le diasystème oïlique à partir du X^e siècle environ et apparaître comme "complètement oïlisée" au XIII^e siècle.

Son statut langagier lui a souvent valu l'étiquette de "zone de transition" entre deux systèmes linguistiques, au vu de la présence de traits occitans mélangés à son aspect oïlique. Jacques Pignon (1960, suivi par Wüest 1969 et Gossen 1969) a essayé de tracer la limite entre les parlers d'oc et d'oïl sur la base d'une analyse phonétique des dialectes modernes de la Vienne et des Deux-Sèvres. Le résultat confirme la présence de traits occitans jusqu'à la Loire, qui auraient reculé face à l'avancée du parler d'oïl à époque ancienne. Pignon admet néanmoins la difficulté de trancher plus nettement sur la question faute d'une étude approfondie sur le lexique qui, depuis son étude, n'a jamais été menée (Pignon 1960, p. 9).

Nous souhaiterions proposer les premiers résultats de notre enquête qui repose sur une méthodologie nouvelle mais bien expérimentée. En s'appuyant sur un corpus de départ comptant plus de 400 textes documentaires poitevins rédigés au XIII^e siècle (La Du 1960-1936), philologiquement réédités et lemmatisés sur la base des *Documents linguistiques galloromans* (<http://www.rose.uzh.ch/docling/>), nous avons appliqué la méthode d'analyse lexicale utilisée pour l'établissement du *Dictionnaire des régionalismes du français médiéval* (DRFM), qui repose surtout sur l'exploitation systématique des outils lexicographiques de référence pour la médiévistique : le "Godefroy", le "Tobler-Lommatzsch", le *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français* (DEAF), le *Dictionnaire du Moyen Français* (DMF) et surtout le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (FEW). Nous avons jusqu'ici établi une liste de 150 lexèmes diatopiquement marqués dont nous avons étudié la distribution géolinguistique et chronologique, ainsi que la trajectoire étymologique (cf. l'exemple méthodologique de Carles 2017). Puisque cette liste est destinée à croître dans les prochains mois, nous envisageons dès lors une disponibilité future d'environ 250 lexèmes traitables.

Grâce à nos premiers résultats, nous pouvons jeter les bases d'une réflexion typologique autour du changement linguistique survenu dans le Poitou médiéval dans une perspective de comparaison linguistique entre les deux grands diasystèmes du galloroman. Notre idée de départ est que le Poitou dans toute son extension, jusqu'à la Loire (aire angevine comprise) appartenait au diasystème occitan jusqu'au X^e siècle. Si les traits phonétiques peuvent s'adapter plus rapidement au nouveau modèle oïlique, les unités lexicales anciennement occitanes sont les plus difficiles à substituer, et maintiennent leur identité malgré la transformation phonétique qu'elles subissent : c'est le cas de *amermar* et *mermar* "diminuer" (< MĪNĪMARE), dont la trajectoire étymologique montre l'appartenance au domaine occitan et qui, dans la région poitevine oïlisée, ont été phonétiquement adaptés en (*a*)*mermer*.

Il ressort de notre analyse que les éléments partagés avec l'occitan (surtout avec le limousin) appartiennent principalement au lexique héréditaire du latin ou du proto-galloroman et indiquent souvent des *realia* liées à l'agriculture et à la nature. Le lexique propre au diasystème oïlique se caractérise en revanche par des formations d'époque romane liées plutôt à la gestion administrative et aux redevances. Enfin, deux autres groupes se dégagent, qui sont quelque peu plus surprenants. D'un côté, une partie du lexique montre une diffusion le long d'un axe Est-Ouest (de la Bourgogne aux côtes atlantiques) liée surtout aux centres abbaciaux installés sur les rives de la Loire, et qui concerne essentiellement des charges liées à la gestion des monastères. De l'autre côté, certains éléments lexicaux appartiennent à une bande récemment dénommée *Galloromania centrale* (conceptualisée par Carles 2017, 176-191) qui s'étend du Poitou à l'aire francoprovençale (y compris la *Francoprovençalia submersa* de Bourgogne et Franche-Comté) en passant par l'Arverno-Limousin : il s'agit de lexèmes une fois de plus liés au monde agricole et naturel et dont la trajectoire étymologique révèle un fonds latin très ancien ou, en l'occurrence, un fond gaulois. Ce qui nous surprend, en revanche, est la presque totale absence de l'influence normande qu'on aurait pu supposer plus prépondérante en raison de l'installation de l'Empire Plantagenêt dans l'Aquitaine médiévale : cette absence nous pousse à remettre en discussion l'existence supposée d'une *koinè* plantagenêt qui aurait eu un impact sur la langue de la région.

Notre étude vise donc à montrer comment l'étude systématique du lexique, menée sur un corpus documentaire précisément daté et localisé (en dépit des œuvres littéraires, dont la nature stratifiée dans la tradition manuscrite les rend difficilement exploitables), à travers la prise en compte comparative de la Galloromania linguistique comme ensemble, permet de cerner des trajectoires de différenciation à l'intérieur de cet espace et surtout d'entrevoir les dynamiques du changement linguistique d'une région donnée, même en l'absence de témoignages contemporains qui puissent permettre de suivre la transformation "en prise directe", mais uniquement à travers un effort de reconstruction.

Références bibliographiques :

- Carles 2017 = Hélène Carles, *Le Trésor galloroman des origines (TGO). Les trajectoires étymologiques et géolinguistiques du lexique galloroman en contexte latin (ca 800 – 1120)*, Strasbourg, ÉLiPhi/TraLiRo.
- DRFM = *Dictionnaire des Régionalismes du Français Médiéval*, dir. Hélène Carles et Martin Glessgen, éd. Alessandra Bossone et Marco Robecchi (révision Gilles Roques, Yan Greub, Jean-Paul Chauveau), à paraître en 2021.
- Gossen 1969 = Charles Théodore Gossen, « Zum Thema "Sprachgrenzen im Poitou" », *Vox Romanica* 28 (1969), pp. 59-71.
- La Du 1960-1936 = Milan S. La Du, *Chartes et documents poitevins du XIII^e siècle en langue vulgaire*, Poitiers, Archives Historiques du Poitou 57, 1960-1963, 2 vol.
- Pignon 1960 = Jacques Pignon, *L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)*, thèse Paris, d'Atrey.
- Wüest 1969 = Jakob Wüest, « Sprachgrenzen im Poitou », *Vox Romanica* 28 (1969), pp. 14-58.

Marta SAIZ-SANCHEZ

(Universidad Complutense de Madrid)

Étude distributionnelle et sémantico-pragmatique du marqueur ouais en français classique (1660-1750)

En français contemporain, la particule ouais est généralement considérée comme une variante phonétique et diastatique du marqueur d'accord oui. Mais ouais n'est pas une réalisation relâchée de oui, ni d'ailleurs de l'impératif de l'ancien français oyez, comme le suggère Péroz (2009). À l'origine, ouais était une interjection qui, selon la 5^{ème} édition du Dictionnaire de l'Académie française, marquait la surprise. Buridant (2014) classe ouais parmi les interjections qui marquent l'étonnement comme oh, ah ou eh.

Malgré la variété d'interjections du français médiéval, les corpus (Base de Français Médiéval et Frantext) n'attestent qu'une occurrence de ouay dans Pathelin. En français préclassique (1550-1650), nous avons relevé une seule occurrence dans les Nouvelles récréations et joyeux devis de Des Périers (1558). Il faut attendre le théâtre de Molière pour voir ouais foisonner. L'objectif de cette étude sera d'analyser dans une diachronie courte le contexte d'apparition et la valeur sémantico-pragmatique du marqueur ouais du milieu du XVII^{ème} siècle au milieu du XVIII^{ème}. L'analyse sera basée sur un corpus – construit avec Frantext – de 46 occurrences de ouais de 1660 à 1750, dont 24 appartiennent au théâtre de Molière.

L'interjection ouais apparaît principalement dans le théâtre comique (90% des occurrences) pour marquer l'étonnement ou la surprise face au discours de l'allocutaire. Ce sont généralement les personnages socialement bas (suivantes, bourgeois, valets, etc.) qui l'emploient. En (1), Léonor refuse de manière ironique d'épouser M. Griffon. La mère de Léonor, Mme Argante, reprend sa fille et insiste sur le fait qu'elle doit l'épouser. Elle commence son intervention avec un ouais qui ne marque pas l'accord comme aujourd'hui, mais la surprise du refus de sa fille :

(1) LÉONOR.

En vérité, ma mère, vous êtes trop raisonnable pour exiger de moi une chose aussi éloignée de bon sens. [...]

Mme ARGANTE.

Ouais ! Et où sommes-nous donc ? Allons, petite ridicule, qu'on donne tout-à-l'heure la main à monsieur.

(Jean-François Regnard, La Sérénade, 1695, scène VIII)

Mais ouais apparaît aussi dans les discours rapportés, verbalisés ou non, comme c'est le cas en (2) :

(2) Comme il jugea que Simon, tôt ou tard, me rendroit sage ; car les libertins, voyez-vous, savent bien que le libertinage auprès de la sagesse, est comme de la piquette auprès du bon vin ; que fit-il ? Ouais, dit-il en lui-même, ne pourrai-je jamais envoyer ce faquin manger son pain ailleurs ? (Marivaux, Le Télémaque travesti, 1736, livre 10, p. 254)

Généralement ouais réagit à un discours antérieur. Il apparaît en position initiale pour marquer la surprise par rapport aux propos de l'allocutaire ou à une situation inattendue, comme en (3) où ouais inaugure la scène. Ouais enchaîne sur un événement que Harpagon rend explicite par la suite :

(3) HARPAGON.

Ouais ! mon fils baise la main de sa prétendue belle-mère, et sa prétendue belle-mère ne s'en défend pas fort. Y auroit-il quelque mystère là-dessous ?

(Molière, L'Avare, 1669, acte IV, scène 2)

La description du fonctionnement sémantico-pragmatique de ouais en français classique se basera sur des travaux sur les interjections du français contemporain, où celles-ci sont envisagées comme l'indice du surgissement d'une émotion (Buridant, 2006 ; Kleiber, 2006 ; Swiatkowska, 2006). De leur côté, Bert et al. (2008) expliquent également que oh en français contemporain peut avoir une fonction structurante : l'interjection sert à signaler un changement énonciatif. Kleiber (2006 : 22) identifie la même fonction dans le marqueur ben ouais actuel. En français classique, nous retrouvons cette valeur structurante dans les discours monologiques dialogiques, comme (4), où ouais coupe le récit à la première personne pour introduire des pensées rapportées :

(4) Je mis dix louis à la réjouissance. Sonica, je les perdis. Pour courir après, j'en couchai autant sur une autre carte. Ceux-ci eurent le même sort. Ouais, dis-je en moi-même, cela continuera t'il ? (Jacques de Varenne, Mémoires du chevalier de Ravanne, t. 1, 1740, p. 263)

Norrick (2009) explique pour l'anglais contemporain que la position initiale de certaines interjections favorise le développement de nouvelles fonctions pragmatiques, entre autres, le marquage de l'accord. Dans cette présentation nous définirons les contextes qui pourraient favoriser l'interprétation de ouais en tant que marqueur d'accord dans des états de langue postérieurs.

Cette étude de la distribution et de la valeur sémantico-pragmatique de ouais entre 1660 et 1750 contribuera à tracer l'évolution de ouais jusqu'à ce qu'il acquière pleinement la fonction confirmative actuelle assimilée à oui.

Références

- Bert, M., et al. (2008). « "Oh: :, Oh là là, oh ben..." », les usages du marqueur "oh" en français parlé en interaction. Congrès Mondial de Linguistique Française 2008, 685-701.
- Buridant, C. (2006). « L'interjection : Jeux et enjeux », Langages, 161, 3-9.
- (2014). « L'interjection en français: Esquisse d'une étude diachronique », Buridantesque, <http://buridantesque.fr/linterjection-en-francais-aperçu-diachronique-3/>
- Kleiber, G. (2006). « Sémiotique de l'interjection », Langages, 161, 10-23.
- Norrick, N. R. (2009). « Interjections as pragmatic markers », Journal of Pragmatics, 41(5), 866-891.
- Péroz, P. (2009). « On ne dit pas ouais ! », Langue française, 161, 115-134.
- Swiatkowska, M. (2006). « L'interjection : Entre deixis et anaphore », Langages, 161, 47-56.

Enrique SANCHEZ MORENO

(Universidad de Sevilla)

La déclinaison bicasuelle des noms masculins dans les chartes rédigées pendant la seconde moitié du XIV^e siècle dans le Douaisis

Ce travail a comme but l'étude de la déclinaison bicasuelle à partir d'un corpus concret : des chartes rédigées dans le Douaisis pendant la seconde moitié du XIV^e siècle. Ce choix n'est pas fait au hasard. L'espace diatopique, correspondant à la ville de Douai et ses alentours, est encadré dans la Picardie linguistique (Gossen 1970 : 26-29). Il se justifie par ce que la déclinaison bicasuelle a été utilisée pendant beaucoup plus longtemps dans ce territoire que dans d'autres du domaine d'oïl (Gossen, 1970 : 122-123 ; Schøsler, 1984 : 171). De plus, c'est l'une des régions du nord dont la production textuelle en langue vernaculaire a été particulièrement précoce et riche (Brunner, 2015 : 7). Le cadre chronologique est aussi justifié : c'est pendant le XIV^e siècle que la déclinaison bicasuelle a disparu de la langue (Pico Graña, 1989-90 : 259-260 ; Stanovaïa, 2012 ; Marchello-Nizia, Combettes, Prévost & Scheer, 2020 : 4).

Un grand ouvrage publié par Georges Espinas (1913) en 4 volumes, consacré à la production textuelle juridique qui a été rédigée pendant le XIII^e et le XIV^e siècle dans le nord de la France actuelle, a servi de base de données pour les textes analysés dans ce travail. Nous consulterons cependant le manuscrit original des chartes éditées dans ce recueil au cas où celles-ci seraient accessibles en ligne.

Il s'agira d'analyser le statut de la déclinaison bicasuelle dans un corpus très éloigné du langage littéraire mais également soumis à des contraintes linguistiques propres au langage juridique, au moment où ce système est en train de disparaître au profit d'autres moyens d'identification actancielle dans une région linguistique où la déclinaison bicasuelle a été énormément employée.

En ce qui concerne les objectifs spécifiques, cette recherche essaiera de répondre aux questions suivantes :

- 1) Quel est le statut du système bicasuel dans les textes du corpus ?
- 2) Qu'est-ce qui a amené les copistes de la Picardie linguistique à utiliser le système bicasuel d'une manière beaucoup plus nette et homogène que dans les autres territoires d'oïl ?
- 3) Est-ce que les "fautes" de déclinaison sont fréquentes étant donné le cadre chronologique du corpus ?
- 4) Est-ce que le système bicasuel a un statut particulier dans les textes de nature administrative et/ou juridique par rapport à d'autres genres textuels ?

Afin de reprendre ces questions, nous étudierons les substantifs masculins au CS, singulier et pluriel, non pas de manière isolée, mais d'une façon plus synthétique, en analysant la répartition des marques casuelles dans tous les éléments faisant partie du syntagme nominal. La nomenclature qu'on emploiera dans le cadre théorique du travail sera celle utilisée par Capin (2004) :

- 1) Syntagmes “corrects”⁹ : toutes les parties qui composent le syntagme nominal (déterminants, adjectifs, possessifs, démonstratifs, etc.) présentent les formes attendues selon la théorie connue sur le système bicasuel : « *li bons roys* »¹⁰.
- 2) Syntagmes “mixtes” : il y a des éléments qui sont prévus et d’autres qui ne présentent pas la forme attendue à l’intérieur du même syntagme : « *li bon roys* », « *le bons roys* », « *le bon roys* »...
- 3) Syntagmes “fautifs” : aucun des éléments déclinables du syntagme ne présente les formes attendues au CS : « *le bon roy* ».

Le classement des substantifs masculins employé dans le cadre théorique du travail sera basé sur ceux réalisés par Hélix (2017: 19-20) et Buridant (2019: 71-75).

En ce qui concerne les résultats attendus, même si le corpus de ce travail correspond à une époque où la déclinaison bicasuelle est pratiquement disparue selon les manuels traditionnels d’ancien français, on peut attendre un usage courant de ce système flexionnel en ce qui concerne les noms masculins : la Picardie linguistique est sans doute la région du domaine d’oïl la plus conservatrice par rapport à l’usage de la déclinaison bicasuelle. Néanmoins, on peut s’attendre aussi à un nombre de “fautes” significatif par rapport aux chartes composées dans le même territoire pendant le XIII^e siècle, où ces “erreurs” sont quasiment inexistantes.

Les dernières études qui traitent la perte du système bicasuel accordent une place particulière au rôle de la pragmatique (Capin, 2004 ; Detges, 2009 ; Grübl, 2015). Cette recherche prendra en considération ces études réalisées récemment.

Bibliographie

BRUNNER Thomas, « Entre français picard et latin, les usages linguistiques dans la documentation de Douai au XIII^e siècle », p. 1-15, traduction française de « Zwischen pikardischem Französisch und Latein : zum Sprachgebrauch in der diplomatischen Schriftlichkeit der Stadt Douai im 13. Jahrhundert », dans Maria SELIG & Susanne EHRICH (éds.) *Mittelalterliche Stadtsprachen*, Ratisbonne, 2016, p. 183-202.

BURIDANT Claude, *Grammaire du français médiéval*, Strasbourg, 2019.

CAPIN Daniéla, « Thématization ou rhématisation : essai d’interprétation des marques de flexion casuelle dans un texte du Moyen Français. Le cas d’*Ysaÿe le Triste* », dans Dominique LAGORGETTE & Marielle LIGNERIEUX (éds.), *Littérature et linguistique : diachronie / synchronie - Autour des travaux de Michèle Perret*, CD-Rom, Université de Savoie, Chambéry, 2004, p. 207-229.

DETGES Ulrich, « How useful is case morphology? The loss of the Old French two-case system within a theory of Preferred Argument Structure », dans Jóhanna BARÐDAL & Shobhana L. CHELLIAH (éds.) *The Role of Semantic, Pragmatic and Discourse Factors in Development of Case*, Amsterdam/Philadelphia, 2009, p. 93-120.

ESPINAS Georges, *La vie urbaine de Douai au Moyen Âge*, 4 v., Paris, 1913.

GRÜBL Klaus, « Ce que les chartes nous apprennent sur la variation et le changement linguistiques au Moyen Âge : l’exemple de la déclinaison bicasuelle de l’ancien français », *Revue de Linguistique Romane*, t. 79, n^{os} 313-314, 2015, p. 5-38.

GOSSSEN Charles T., *Grammaire de l’ancien picard*, Paris, 1970. HÉLIX Laurence, *L’Ancien français en 18 textes et 18 leçons. S’initier à l’ancien français par les textes*, 2^e éd., Malakoff,

⁹ Étant donnée l’absence de textes normatifs sur la langue française à cette époque, ces étiquettes de “correct”, “mixte” et “fautif” sont déduites de la base de textes descriptifs dont on dispose aujourd’hui et elles sont exprimées entre guillemets.

¹⁰ Tous les exemples donnés sont au singulier.

2017 (éd. orig. Malakoff, 2014). MARCHELLO-NIZIA Christiane, Bernard COMBETTES, Sophie PRÉVOST & Tobias SCHEER,

Grande Grammaire Historique du Français, Berlin/Boston, 2020.

PICO GRAÑA Berta, « Sur la perte de la flexion nominale de l'ancien français. Essai de synthèse », *Revista de Filología de la Universidad de La Laguna*, no 8-9, 1989-90, p. 259-273.

SCHØSLER Lene, *La Déclinaison bicasuelle de l'ancien français. Son rôle dans la syntaxe de la phrase, les causes de sa disparition*, Études romanes de l'Université d'Odense, v. 19, Odense, 1984.

STANOVAĀ Lydia, « Deux types de normes scripturales dans la représentation graphique de la déclinaison nominale de l'ancien français », dans Mario BARRA-JOVER (éd.) *Études de linguistique gallo-romane*, Saint-Denis, 2012, p. 295-322.

Stefan SCHNEIDER

(Universität Graz)

Phases d'évolution linguistique : une analyse comparative

La communication s'inscrit dans l'approche comparée des langues romanes et vise à mettre en relief les avantages d'une telle perspective dans l'identification et la description des phases d'évolution linguistique. Le phénomène analysé est l'émergence des marqueurs discursifs *imagino*, *j'imagine* et *immagino* : (1) /Que no se ha de ir, *imagino*, /aunque de viaje le vemos, / (Vincente Sánchez, *Lira Poética*, 1678, CDH) (2) la variété des objets et l'abondance des idées qui n'ont jamais, *j'imagine*, passé par aucune tête que la mienne. (Denis Diderot, *Lettres à Sophie Volland* : t. 2 (26 sept. 1762-1774), 1774, Frantext) (3) *Mal volentieri, immagino, gli si sarà seduto accanto lo Zappi* (Emilio de Marchi, *Lettere e letterati italiani del secolo XVIII. Lezioni fatte al circolo filologico milanese*. Milano : Briola, 1882, p. 10) Ces marqueurs se caractérisent par leur forme verbale spécifique (première personne du singulier du présent de l'indicatif), leur position syntaxique détachée et isolée et leur signifié procédural. Les langues romanes prises en compte sont le français, l'italien et l'espagnol, du 13^e siècle jusqu'à l'époque actuelle. Les données proviennent des corpus historiques tels que la Base de français médiéval (BFM), la Biblioteca italiana (BIBIT), le Corpus del Nuevo diccionario histórico del español (CDH), le Corpus del Tesoro della lingua italiana delle Origini (TLIO), la base Frantext et des textes examinés individuellement.

Du point de vue théorique, la communication s'appuie d'une part sur les principes dégagés dans les recherches sur la grammaticalisation (Diewald 2002, 2006 ; Smirnova 2015) ; d'autre part, elle se base sur les idées de l'approche cognitive-constructionnelle (Traugott & Trousdale 2013 ; Barðdal & Gildea 2015 ; Sommerer & Smirnova 2020), notamment de la distinction entre construit et construction. Cette distinction n'est pas nouvelle en soi, mais l'approche cognitive-constructionnelle a l'avantage de l'aborder de manière plus approfondie. Les énoncés individuels, les usage events (Langacker 1987) ou constructs (Kay & Fillmore 1999), constituent la base pour des généralisations partielles ou complètes, c'est-à-dire les constructions. Les innovations apparaissent dans les construits individuels et sont ensuite adoptées (ou non) par la communauté des locuteurs. Les constructions qui émergent au cours de l'activité linguistique sont déterminées par les construits individuels. En même temps, les construits sont influencés et conditionnés par les constructions conventionnalisées dans la communauté des locuteurs. La relation entre construits et constructions est fondamentale pour comprendre l'évolution linguistique. La communication analyse en détail différents construits et propose une classification selon leur rôle dans l'émergence des constructions. Sur la base des exemples tirés des corpus historiques, on arrive à identifier et à décrire au moins trois types de construits. Chacun d'entre eux est caractéristique d'une phase d'évolution linguistique spécifique. Les construits extensionnels caractérisent la phase d'extension, les construits polysémiques celle de la polysémie (ou hétérosémie) et les construits adaptatifs celle de l'adaptation. Les construits extensionnels sont particulièrement intéressants parce que leurs propriétés sémantiques et structurelles peuvent marquer l'amorce du changement linguistique. La comparaison interlinguistique permet de mieux comprendre ces propriétés et d'établir si elles sont stables et conventionnalisées ou provisoires et transitoires.

Références bibliographiques

- Barðdal, Jóhanna, Spike Gildea 2015. Diachronic construction grammar. Epistemological context, basic assumptions and historical implications. Dans Jóhanna Barðdal, Elena Smirnova, Lotte Sommerer, Spike Gildea (éds.). Diachronic construction grammar. Amsterdam : Benjamins, 2-49.
- Diewald, Gabriele 2002. A model for relevant types of contexts in grammaticalization. Dans Ilse Wischer, Gabriele Diewald (éds.). New reflections on grammaticalization. Amsterdam : Benjamins, 103-120.
- Diewald, Gabriele 2006. Context types in grammaticalization as constructions. Constructions SV 1. <https://www.constructions.uni-osnabrueck.de/wp-content/uploads/2014/06/2006-SI-Diewald-24-82-1-PB.pdf>.
- Kay, Paul, Charles J. Fillmore 1999. Grammatical constructions and linguistic generalizations: the "What's X doing Y?" construction. Language 75, 1-33.
- Langacker, Ronald W. 1987. Foundations of cognitive grammar. Theoretical prerequisites. Stanford : Stanford University Press.
- Sommerer, Lotte, Elena Smirnova (éds.) 2020. Nodes and networks in diachronic construction grammar. Amsterdam : Benjamins.
- Smirnova, Elena 2015. Constructionalization and constructional change. The role of context in the development of constructions. Dans Jóhanna Barðdal, Elena Smirnova, Lotte Sommerer, Spike Gildea (éds.). Diachronic construction grammar. Amsterdam : Benjamins, 81-106.
- Traugott, Elizabeth C., Graeme Trousdale 2013. Constructionalization and constructional changes. Oxford : Oxford University Press.

Chiara TAVELLA

(Université Sorbonne nouvelle)

Le « Mystère de la Résurrection » d'Arnoul Gréban au tournant du XV^e siècle : quelques aspects de la syntaxe dans une diachronie courte

Le but de cette communication est de présenter quelques résultats d'une analyse linguistique menée, dans le cadre d'un projet de thèse, sur la quatrième journée du *Mystère de la Passion* d'Arnoul Gréban (1451). Ce texte nous est parvenu dans une série d'éditions s'échelonnant tout au long de la première moitié du XVI^e siècle, qui s'ajoutent aux manuscrits plus anciens de l'œuvre tout entière. Notre corpus, constitué de quatre manuscrits, dix éditions anciennes et plusieurs réimpressions, s'avère donc particulièrement apte à une analyse linguistique menée sur une diachronie courte, notamment pour ce qui est du passage du moyen français au français préclassique. Les travaux de Combettes (2003) et de Marchello-Nizia et Combettes (2010), qui identifient des phénomènes évolutifs importants au milieu du XVI^e siècle, ont poussé les historiens de la langue à déplacer la borne droite du Moyen Français vers 1550. Notre texte, composé vers la moitié du XV^e siècle et proposé par quelques imprimeurs à un nouveau lectorat au tournant du siècle, couvre donc un empan chronologique très significatif car il englobe ce moment de passage vers le français préclassique. L'analyse des résultats obtenus pourra donc contribuer à enrichir la réflexion sur la périodisation de la langue et servir à mieux définir cette frontière entre moyen français et français préclassique, qui a fait récemment l'objet de nombreuses réflexions. Dans ce cadre, nous avons décidé de nous intéresser tout particulièrement à des phénomènes syntaxiques ; comme l'a montré, entre autres, une étude récente (Parussa 2019), contrairement à ce que l'on pourrait penser, même les textes versifiés, qui sont soumis à des contraintes métriques et/ou rimiques, présentent de très nombreuses corrections visant précisément la syntaxe des textes reproduits. Nous nous attacherons donc à analyser certains phénomènes qui ont été retenus comme indicateurs du passage du moyen français au français préclassique (par exemple, l'expression du sujet pronominal, la sélection des pronoms régimes devant le verbe, le remplacement et certaines formes toniques de pronom personnel, la modification de paradigmes adverbiaux, etc.) pour vérifier si et comment nos remanieurs ont soumis la langue à un travail de révision cohérent et intentionnel.

Pour ce qui est de la méthodologie, les presque 7.500 vers de cette journée ont été transcrits à l'aide de Transkribus et l'analyse du texte, désormais exploitable dans ses différents « états », sous format XML, est menée d'une manière approfondie grâce à la plateforme TXM. En partant de formes spécifiques ou de structures syntaxiques (du type « Spro Vconj. »), on établira une liste d'occurrences exploitables. Les données recueillies seront ensuite confrontées aux occurrences relevées dans d'autres corpus « de contrôle » : notamment, Frantext, la Base de Français Médiéval de l'ENS de Lyon et le CoDif, un corpus de textes de théâtre et de la pratique disponible pour les chercheurs de l'équipe CLESTHIA (sous un format word ou XML-TEI).

Bibliographie

Badiou-Monferran, Cl., 2011, « Le "français préclassique" et l'*Early Modern French* », *Diachroniques*, 1, *Périodisation(s)*, 83-109.

Badiou-Monferran, Cl., Verjans Th. (eds), 2015, *Disparitions. Contributions à l'étude du changement linguistique*, Paris, Champion.

Brunot, F., 1905-1938, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Paris, A. Colin.

- Chartier, R., 2015, *La main de l'auteur, l'esprit de l'imprimeur. XVIe-XVIIIe siècle*, Paris, Gallimard.
- Combettes, B., 2003 (ed.), *Évolution et variation en français préclassique. Études de syntaxe*, Paris, Champion.
- Detges, U., 2003, « Du sujet parlant au sujet grammatical. L'obligatorisation des pronoms sujets en ancien français dans une perspective pragmatique », *Verbum*, 25, 307-333.
- Eisenstein, E., 1983, *The Printing Revolution in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Febvre, L., Martin, H. J., 2013, *L'apparition du livre*, Paris, Albin Michel.
- Fournier, N., 1998, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- Gougenheim, G., [1951] 1974, *Grammaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, Picard.
- Hirsch, R., 1967, *Printing, selling and reading, 1450-1550*, Wiesbaden, Harrassowitz.
- Marchello-Nizia, C., Combettes, B., Prévost, S., & Scheer, T. (eds.), 2020, *Grande grammaire historique du français (GGHF)*, Walter de Gruyter GmbH & Co KG.
- Le Goff, J., 2014, *Faut-il vraiment découper l'histoire en tranches ?*, Paris, Seuil.
- Marchello-Nizia, Ch., Combettes, B., 2010, « La periodisation en linguistique historique : le cas du français préclassique », B. Combettes, C. Guillot *et al.*, *Le changement linguistique*, Bern, Peter Lang, 129-141.
- Marchello-Nizia, Ch., 1995, *L'Évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, Armand Colin, 35-113.
- Parent, A., 1974, *Les métiers du livre à Paris au 16e siècle (1535-1560)*, Genève, Droz.
- Parussa, G., 2019, « Imprimeurs et frontières linguistiques. Quel apport pour la périodisation linguistique ? », *Le français préclassique*, 21, 75-96.
- Prévost, S., 2015, « Diachronie du français et linguistique de corpus : une approche quantitative renouvelée », *Langages*, 1, 23-45.
- Prévost, S., 2010, « Expression et position du sujet pronominal en français : évolution en français », *L'Évolution grammaticale à travers les langues romanes*, Paris, Peeters, 13-33.
- Valentini, A., 2016, « La syntaxe du Livre des épistres du débat sus le Rommant de la Rose de Christine de Pizan à la lumière de la typologie linguistique », *Zeitschrift für romanische Philologie*, 132(2), 378-415.
- Vance, B. S., 1997, *Syntactic change in medieval French: Verb-second and null subjects*, Dordrecht, Kluwer.

André THIBAUT, Mathieu AVANZI

(Sorbonne Université/STIH)

La périphrase aspectuelle à valeur progressive *être à* + INF dans la presse québécoise et l'animéité du sujet

Le français a connu plusieurs périphrases infinitives chargées de l'expression de l'aspect progressif : *être à* + INF, *être après (à/de)* + INF, *être en train de* + INF, etc. (Gougenheim 1929 : 50- 65). Après une période d'apogée au siècle classique (Brunot / Bruneau 1949), la périphrase *être à* recule dans le courant du XIX^e siècle devant *être en train de* (Squartini 1998), qui l'a presque complètement remplacée dans la langue centrale (Grevisse / Goosse 2016, 1141 ne citent encore qu'un exemple de Proust). Comme c'est souvent le cas en situation de concurrence, la variante en recul n'est pas disparue du jour au lendemain et semble s'être réfugiée dans certains usages littéraires (par imitation de l'époque classique) ou alors dans des variétés régionales : elle survit en effet encore très bien en français canadien (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018, 418-419) mais en particulier dans la langue écrite – peut-être justement en raison d'une certaine connotation littéraire qui lui est attachée. On ne relève toutefois jusqu'à présent encore aucune étude consacrée aux raisons de son déclin dans la langue centrale, ni aux frontières précises de son usage en français québécois écrit.

Afin de mieux connaître les proportions respectives de *être à* et *être en train de* en français québécois écrit¹¹, et dans le but d'élucider les facteurs qui semblent présider à leur emploi, nous avons relevé toutes les attestations de ces deux structures dans le sous-ensemble canadien de la base Varitext (qui réunit des journaux de toute la francophonie et permet de faire des recherches ciblées sur des matériaux grammaticalement indexés). Nous avons relevé env. 180 attestations d'*être à* (à valeur progressive) pour env. 1800 attestations d'*être en train de*, puis avons examiné pour chacune d'entre elles les facteurs suivants : lexème verbal ; présence d'un adverbe à valeur temporelle ou aspectuelle ; mode et temps verbaux de l'auxiliaire ; présence au sein d'une indépendante/principale vs. subordonnée ; oralité rapportée ; valence verbale ; animéité du sujet ; personne verbale. Les résultats d'analyses statistiques préliminaires (régression logistique multifactorielle) ont montré, d'une part, qu'*être à* est significativement moins fréquent dans le discours oral rapporté (il s'agirait donc, de manière contre-intuitive, d'un régionalisme propre à l'écrit, ce qui correspond aux intuitions des locuteurs natifs) ; et, d'autre part, que le caractère /+animé/ du sujet ainsi que les personnes du discours (P1, P2, P4, P5) semblent favoriser de façon significative l'emploi de la périphrase *être à* par rapport à celui d'*être en train de*. Cela s'explique peut-être par le fait que la structure *être à* + INF peut aussi déclencher une interprétation 'passive', laquelle est plus susceptible de s'imposer avec un sujet inanimé : cf. « les convives sont à manger » ('ils mangent') vs. « ces gâteaux sont à manger » ('ils sont là pour être mangés'). Les potentielles ambiguïtés qui caractérisent la périphrase *être à* + INF lorsqu'employée avec des sujets inanimés ont peut-être contribué à son recul dans la langue centrale face à *être en train de* + INF, dont la valeur présente l'avantage d'être univoque.

Références

BRUNOT, Ferdinand / BRUNEAU, Charles (1949). *Précis de grammaire historique de la*

¹¹ La périphrase *être après* + INF – qui survit en français québécois à l'oral – n'a pas été relevée dans notre corpus journalistique, les rédacteurs la sentant certainement comme inadmissible dans l'écrit soigné.

langue française, Paris : Masson.

GOUGENHEIM, Georges (1929). *Études sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris : Nizet. GREVISSE, Maurice / GOOSSE, André (2016₁₆). *Le bon usage*, Louvain-la-Neuve : DeBoeck Supérieur. NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid / MITKO, Julia (2018). *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane*, Berlin / Boston : Walter de Gruyter.

SQUARTINI, Mario (1998). *Verbal Periphrases in Romance. Aspect, Actionality and Grammaticalization*, Berlin / New York : Mouton de Gruyter.

VARITEXT : <http://syrah.uni-koeln.de/varitext/>

Zeina TMART

(ENS Lyon)

La coordination sans déterminant : entité spécifique ou simple conjonction de noms nus ? – Pistes pour une étude diachronique (12^e-15^e siècles)

Dans le cadre de cette contribution, nous souhaiterions aborder les problématiques référentielles que soulèvent les coordinations nominales nues qui, comme « *On servait bière et vin jusque tard dans la nuit* »¹², ne font montre d'aucun marquage déterminatif. Toujours productives en français moderne, ces structures ont fait l'objet de nombreuses études, tant comparatives (ROODENBURG, 2004 ; HEYCOCK & ZAMPARELLI, 2002) que sémantiques et référentielles (CURAT, 1999). Ces études visent notamment à justifier les licences que semble permettre la coordination et, en particulier, l'accession des noms nus conjoints aux positions argumentales de sujet et d'objet direct. Notre étude a pour objectif d'élargir cet examen à des états de langue où les noms nus étaient encore admis en de telles positions sans le recours à cette structure syntaxique. C'est donc en regard de la restriction progressive de la détermination zéro, au profit du marquage déterminatif explicite, qu'il s'agira de mesurer l'ampleur du rôle de la coordination dans cette apparente extension des possibilités d'emplois référentiels des noms nus.

A cette fin, l'hypothèse du nombre, proposée par DELFITTO & SCHROTEN (1991), nous semble une piste féconde. Essentiellement comparative, cette approche explique la présence de noms nus argumentaux dans des langues telles que l'italien ou l'anglais¹³ par la permanence de la réalisation phonétique du pluriel morphologique, laquelle n'est plus attestée en français depuis la perte du /-s/ coda au cours du 13^e siècle. C'est en effet ce changement majeur qui a contribué au conséquent développement du système des articles du français, limitant ainsi la détermination zéro au profit d'un marquage explicite de l'opposition singulier/pluriel (CARLIER & GOYENS, 1998). Leur propos est alors de considérer que la coordination additive¹⁴, à laquelle nous restreignons notre examen, jouerait un rôle de quantification implicite (VAN DYECK, 1998) similaire à la réalisation phonétique. Autrement dit, le trait pluriel induit par l'adjonction de deux noms, pluriels ou singuliers, permettrait seul de les actualiser dans leur extension, sans le recours aux articles, contrevenant ainsi à la marche du système linguistique. Si cette hypothèse est pertinente pour le français moderne, expliquant la productivité des coordinations nues et leurs emplois référentiels, son application à l'ancienne langue soulève quelques questions.

En effet, du 12^e au 15^e siècle, la coordination nue ne semble ouverte, en position argumentale, qu'aux noms nus *a priori*, si bien qu'elle ne paraît pas constituer une structure singulière concédant à la détermination zéro de nouveaux terrains d'application. Il s'agit notamment des pluriels et des indéénombrables, en lecture indéfinie, qui ne connaissent pas encore de quantification explicite du fait de la lente émergence des articles associés, et des définis en lecture générique intensionnelle (CARLIER & GOYENS, *Ibid.*). Aussi la coordination n'apparaît-elle pas nue *per se*, mais seulement en vertu des noms déjà nus qui la constituent.

¹² Exemple cité par ROODENBURG (2004 : 311).

¹³ Dans des mesures différentes cependant, l'italien restreignant l'emploi de noms nus aux objets (ROODENBURG, 2005 : 99).

¹⁴ Conformément à la terminologie de POTTIER (1992). Si la conjonction « *ou* » peut également connaître des emplois dits additifs, nous avons choisi de restreindre cette étude à la conjonction « *et* ».

Cependant, il semble qu'une nouvelle lecture référentielle, non admise dans l'ancienne langue, se soit développée au cours des longs siècles qui nous en séparent, rapprochant le français de la langue anglaise, dans une certaine mesure (ROODENBURG, *Ibid.*). Il s'agit de la lecture définie spécifique, appliquée à des noms comptables, notamment singuliers, et pouvant constituer une reprise anaphorique. Pour exemple (ROODENBURG, 2005 : 101) : "We had to set the table for the queen. We arranged one crystal goblet_h, one silver spoon_i, two antique gold forks_j, and two platinum knives_k. *Forks_j and knives_k were set on the right of the plate*" / « Nous devons mettre la table pour la reine. Nous avons placé un gobelet d'or, une cuiller d'argent, deux fourchettes d'or anciennes et deux couteaux de platine. *Fourchettes et couteaux* se trouvaient à droite de l'assiette. » C'est là, nous semble-t-il, l'unique spécificité de la coordination nue, laquelle ne dépend plus dès lors des noms qui la composent, mais s'érige comme une entité particulière déployant de nouvelles caractéristiques. Seulement, si le constat est partagé, la nécessité de dater et d'expliquer les raisons d'une telle émergence demeure.

Aussi proposons-nous d'explorer cette piste de réflexion à travers une étude diachronique fondée sur un corpus de textes génériquement variés. Le premier temps de ce travail consistera à confirmer l'absence de la lecture référentielle définie spécifique dans les coordinations nues de l'ancienne langue : il reposera sur les textes de la Base de Français Médiéval et s'échelonnnera des premiers textes français au 15^e siècle. Son objectif sera de déterminer quantitativement si la coordination nue n'y est effectivement ouverte qu'aux noms qui ne nécessitent pas de marquage déterminatif explicite à dessein d'être actualisés dans leur extension en position argumentale. Le second temps sera plus exploratoire : grâce aux corpus de Frantext, il cherchera à situer dans le temps long de l'histoire de la langue la date d'apparition de la lecture définie spécifique appliquée à des noms comptables nus et conjoints, pour déterminer les motivations d'une telle extension du domaine d'emploi de la coordination nue.

Références

- ANSCOMBRE J.-C., 1991, « La détermination zéro : quelques propriétés ». *Langages* 25 (102), 103-24.
- CARLIER A., 2001, « La genèse de l'article "un" », *Langue Française*, n° 130, 65-88.
- CARLIER A., 2004, « Sur les premiers stades de l'article partitif », in C. BENNINGER & L. JOSE eds, *Partition et topicalisation en diachronie et en synchronie*, *Scolia* 18.
- CARLIER A. et GOYENS M., 1998, « De l'ancien français au français moderne : régression du degré zéro de la détermination et restructuration du système des articles », *Cill* 24, 3-4, 77-112.
- COMBETTES B., 1987, « Marqueurs de généricité et ordre des mots : article défini et déterminant zéro en ancien français », in G. KLEIBER, éd., *Rencontre(s) avec la généricité*. Paris : Klincksieck, 9-32.
- CORBLIN F., 1987, « Indéfini, défini et démonstratif : constructions linguistiques de la référence », *Langue et cultures* 17, Genève Paris, Droz.
- CURAT H., 1999, *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*, Droz, Genève-Paris.
- DELFITTO D. et SCHROTEN J., 1991, « Bare Plurals and the Number Affix in DP », *Probus*, 3 (2), 155-85.
- HEYCOCK C. et ZAMPARELLI R., 2002, « Coordinated Bare Definites », *Linguistic Inquiry* 34.
- ROODENBURG J., 2004, « French Bare Arguments Are Not Extinct: The Case of Coordinated Bare Nouns », *Linguistic Inquiry* 35 (2), 301-13.

- , 2005, « Une coordination particulière : les syntagmes N Conj N en français », *Langages* n° 160 (4), 93-109.
- VAN DEYK R., 1998, « La détermination nominale en ancien français », *La ligne claire*, 125-136.
- WILMET M., 1986, *La détermination nominale : quantification et caractérisation*, Paris, Presses universitaires de France

Mireille TREMBLAY
(Université de Montréal)
Monique DUFRESNE
(Queen's University)

Patrons d'optionalité des déterminants en ancien français : la restructuration de l'épine nominale

Introduction

Dans la plupart des langues romanes, le genre et le nombre apparaissent comme des morphèmes séparés sur déterminant, comme en espagnol *la* (l+a), *las* (l+a+s) et *los* (l+o+s). En français moderne cependant, le déterminant marque soit le genre, comme dans *la* [la] ou *le* [lə], soit le nombre, comme dans *les* [lɛ]. En termes de structure, cela indique que Gen et Num sont des têtes fonctionnelles (F-heads) distinctes dans la plupart des langues romanes (y compris le proto-roman), mais qu'en français moderne, ils sont réalisés sur la même tête fonctionnelle (Déchaine et al. 2018). Quand Gen et Num ont-ils cessé d'être des têtes fonctionnelles distinctes en français ? Qu'est-ce qui a déclenché ce changement ? Nous soutenons que le changement a eu lieu au cours du 12^{ième} siècle, et qu'il a été déclenché par la perte du schwa féminin *-e_F*. Les arguments en faveur de cette proposition proviennent de trois changements dans les niveaux d'optionalité des déterminants en ancien français du 12^{ième} siècle.

Études antérieures

En ancien français, les déterminants sont souvent facultatifs, comme l'illustre les exemples en (1).

- (1) a. Les plaies sunt mult parfundes, / Dun senglantes sunt **les undes**.
DEF.PL plaies sont très profondes / d'où sanglantes sont DEF.PL vagues.
« Les plaies sont très profondes, et les vagues ensanglantées. » [B v.943-944]
- b. **Undes** de mer le ferent fort, / Pur quei n' ad fin la süe mort.
Ondes de mer le frappent fort, / Pour quoi n'a fin la sienne mort
« [Les] vagues le fouettent et lui font souffrir une mort sans fin. » [B v.1229-1230]

Des études antérieures ont montré que la présence des déterminants est conditionnée par un certain nombre de facteurs linguistiques : le statut argumental, la classe sémantique, la fonction grammaticale, le caractère défini, le nombre et le genre (Boucher, 2005 ; Buridant, 2000 ; Carlier, 2007, 2013 ; Déchaine et al., 2018 ; Dufresne et al., 2018 ; Mathieu, 2009 ; Simonenko & Carlier 2019 ; Stark, 2007, 2008 ; entre autres). Selon ces dernières, les déterminants sont favorisés par les N argumentaux, les N comptables, les N sujets, les N définis, les N singuliers et les N masculins. De plus, dans une étude comparative de deux textes du 12^{ième} siècle, *Le voyage de Saint-Brendan* (c.1106-21) et *Les lais de Marie de France* (c.1154-1189), Dufresne et al. (2018) ont montré que les N comptables et les N non comptables ont des trajectoires distinctes : alors que les N comptables vont dans le sens du changement et présentent une augmentation des déterminants au cours du 12^{ième} siècle, les N non comptables diminuent étonnamment leur utilisation des déterminants au cours de la même période.

Analyse

Dans cette communication, nous revisitons certains des résultats et des données présentés dans Dufresne et al. (2018) et Déchaine et al. (2018), et soutenons que de tels

changements dans les niveaux d'optionnalité des déterminants reflètent deux changements grammaticaux profonds au 12^{ième} siècle : la perte du schwa féminin $-e_F$ et la restructuration de l'épine nominale (nominal spine). En gallo-roman, la réduction du féminin $-a_F$ a créé un nouvel allomorphe : le schwa féminin $-e_F$, sans que ce changement affecte la structure de l'épine nominale, tel qu'illustré en (2).

(2) $[_{KP} [_{DP} I [_{\#P} S [_{GenP} O_M / \emptyset_F / a_F [_{nP}]]]]]$ gallo-roman et ancien français (début 12^{ième})
Selon notre analyse, les changements dans les modèles d'optionnalité des déterminants montrent la perte schwa féminin au cours du 12^{ième} siècle, ce qui a déclenché la fusion des projections Gen et Num à la fin du 12^{ième} siècle, voir (3).

(3) $[_{KP} [_{DP} I [_{\#P} / GenP S_{PL} / a_F / \emptyset_{SG} [_{nP}]]]]$ ancien français (fin 12^{ième})

Conclusion

La sociolinguistique variationniste s'est depuis longtemps intéressée à la modélisation des changements en cours en français contemporain. En comparant des états de langue sur une diachronique courte, notre étude montre comment cette même méthode peut être utilisée pour rendre compte du changement en cours dans des états de langue plus anciens. Cette approche met en évidence les patrons de variation, ce qui permet de mieux comprendre des changements linguistiques profonds comme la restructuration de l'épine nominale. En grammaire générative, l'optionnalité réelle est souvent vue comme problématique et, soit rejetée comme non pertinente, soit attribuée à des facteurs purement sémantiques (voir la discussion dans Cardinaletti & Giusti 2018, 2020, entre autres). Notre étude soutient l'idée que les niveaux d'optionnalité dépendent non seulement de facteurs sémantiques (statut d'argument, classe sémantique, définitude), mais aussi morphologiques (nombre et genre) et syntaxiques (position syntaxique) et qu'au contraire, les patrons d'optionnalité peuvent être utilisés pour informer la théorie linguistique.

REFERENCES

- Boucher, P. (2005). Definite Reference in Old and Modern French: The Rise and Fall of DP. In M. Batllori, M.-L. Hernanz, C. Picallo & F. Roca (Eds.), *Grammaticalization and Parametric Variation*, pp. 95-108). Oxford University Press.
- Buridant, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. SEDES.
- Cardinaletti, A. & G. Giusti (2018) Indefinite determiners : Variation and optionality in Italo-Romance. in D'Alessandro, R. & Pescarini, D. *Advances in Italian Dialectology*, 135-161. Amsterdam, Brill. Cardinaletti, A & Giusti, G. 2020. Indefinite determiners in informal Italian. A preliminary analysis. *Linguistics* 58(3), 679-712.
- Carlier, A. (2007). From preposition to article: The grammaticalization of the French partitive. *Studies in Language*, 31, 1-49.
- Carlier, A. (2013). Grammaticalization in Progress in Old French: Indefinite Articles. In D. L. Arteaga (Ed.), *Research on Old French: The State of the Art*. Dordrecht, NL: Springer.
- Déchaine, R.-M., M. Dufresne and M. Tremblay (2018). Case, number, and gender on D and *n* in Old French. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique* 63.2: 167-193.
- Dufresne, M., M. Tremblay and R.-M. Déchaine (2018) The variable use of determiners in Old French and the DP hypothesis. *Linguistic Variation* 18:1: 23-48.
- Martineau, F., P. Hirschbühler, A. Kroch et Y-C Morin (2005-2010). *Corpus MCVF annoté syntaxiquement*. Mathieu, É. (2009). From local blocking to cyclic Agree: the role and meaning of determiners in the history of French. In Ghomeshi et al. (eds.), *Determiners: Universals and Variation* (pp. 123-157). John Benjamins.

- Rychner, J. (Ed.). (1983). *Marie de France. Lais (circa 1170)*. Paris: Champion.
- Short, I., & Merrilees, B. S. (Eds.). (2006). *Benedeit. Le voyage de saint Brendan (1106-21)*. Paris: Champion Classique.
- Simonenko, S. and A. Carlier (2020). Between demonstrative and definite: A grammar competition model of the evolution of French l-determiners. *Canadian Journal of Linguistics/Revue canadienne de linguistique* 65.3: 393-437.
- Stark, E. (2007). Gender, number, and indefinite articles. About the «typological inconsistency» of Italian. In: Stark, E., Abraham, W. and Leiss, E. *Nominal determination. Typology, context constraints, and historical emergence*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins, 49-71.
- Stark, E. (2008). Typological correlations in nominal determination in Romance. In Henrik Høeg Müller & Alex Klinge (eds.) *Essays on nominal determination: From morphology to discourse management*, 45–64. Amsterdam: John Benjamins.

Andrea VALENTINI

(Université Sorbonne nouvelle)

« Compagnie et Amitié... ilz eurent leurs hains en mer gettez »¹⁵ : quelques remarques sur l'emploi épïcène du pronom de P6 au 15^e siècle

Dès le 13^e siècle et ensuite surtout en moyen français la forme originellement masculine de pronom de P6 *il* > *ilz/ils* a été souvent utilisée, à l'écrit et vraisemblablement aussi à l'oral, comme pronom de reprise de référents féminins. Selon certains chercheurs, il s'agirait d'un phénomène qui a eu une origine dialectale, et plus précisément occidentale (Buridant 2019 : 625), qui se serait ensuite répandu dans tout le domaine d'oïl.

Cet usage a généralement été expliqué comme un marquage uniquement du pluriel, sans distinction de genre, surtout en emploi conjoint, alors qu'en position disjointe, seule la forme *elles* aurait été employée (Moignet 1965 : 127-131, Marchello-Nizia 1997 : 224, Zink 1997 : 322-324). Il est toutefois difficile de déterminer la réelle fréquence de cet emploi et de vérifier si la forme *ils/ilz* n'était jamais utilisée avec des référents féminins en emploi disjoint. Par ailleurs, on ne s'est pas intéressé avec précision au moment auquel cet emploi a reculé à l'écrit, car le français non standard contemporain garde des traces de l'emploi épïcène (Guha / Noûs 2021).

Ce recul a-t-il coïncidé avec la grammatisation du français ? Si c'était le cas, la conservation, voire la réintroduction de la distinction générique auraient pu avoir une origine savante. En effet, les quelques grammaires dépouillées ne font aucune mention d'un emploi de *ilz/ils* pour renvoyer à des référents féminins (Demaizière 1998 : 324, Baddeley 2003 : 454, Demaizière 2003 : 55-56). Seule une recherche plus vaste pourra contribuer à répondre à cette question, et en effet la contribution ici proposée s'insère dans une étude d'ampleur qui s'intéressera au phénomène de l'emploi épïcène de la forme masculine et de son recul entre le 13^e et le 16^e siècle, mais l'analyse des très nombreuses occurrences de morphèmes grammaticaux tels que les pronoms sujets dans les bases de données existantes (BFM, Frantext, DMF) demeure particulièrement complexe.

Ainsi, dans cette contribution, l'empan chronologique sera-t-il restreint aux décennies 1400-1480, de manière à rendre mieux maîtrisables les résultats obtenus par la recherche automatique et à fournir quelques premières réponses qui devront être affinées par la suite par des comparaisons nécessaires avec les données obtenues pour les périodes précédente (13^e-14^e siècles) et suivante (fin 15^e-début du 17^e siècle ?). En ce sens, nous adaptons à une diachronie du passé relativement peu étendue la méthodologie proposée pour les études de diachronie courte sur le français contemporain (Siouffi / Steuckardt / Wionet 2012). Les bases de données exploitées seront celles qui ont été mentionnées ci-dessus.

Cette fourchette chronologique réduite a été choisie parce que l'étude quantitative sera doublée d'une étude qualitative 'fine' sur deux œuvres composées aux alentours des bornes chronologiques retenues : le *Livre de la cité des dames* de Christine de Pizan (1405-1406) et le *Livre du Cœur d'amour épris* de René d'Anjou (1457). Les deux textes ont connu des remaniements auctoriaux dont il subsiste des manuscrits originaux (respectivement 1407 et 1477), remaniements qui ont retouché, bien que sporadiquement, ce type de pronoms dans le sens *ilz* > *elles*. Des données fournies par d'autres textes de la même

¹⁵ « Compagnie et Amitié... elles eurent lancé leurs hameçons dans la mer » (Roussineau 2020 : 134-135).

époque, vérifiés sur des éditions critiques ou directement sur les manuscrits, pourront être mises à contribution.

Ce 'contrôle' de type philologique semble nécessaire pour interpréter les données extraites des grands corpus, car il permet d'ajouter à l'enquête quantitative l'analyse de la variation inhérente au français médiéval, variation qui constitue souvent le premier pas vers le changement linguistique.

Le but de la contribution est donc double : il s'agira d'une part de proposer un premier bilan quantitatif d'un phénomène décrit souvent de manière subjective ; et d'autre part d'essayer d'évaluer la conscience que de ce phénomène pouvaient avoir deux scripteurs représentatifs de leur temps. S'ils ont écrit à une époque où une grammaire du français n'avait pas encore été élaborée (bien qu'il existe quelques réflexions 'pré-grammaticales' : voir Colombat 2014, Beltran 1986), ils prêtaient en effet une grande attention à la langue de leurs textes, comme le prouvent entre autres les corrections qu'ils y ont apportées, dont certaines sont de type manifestement linguistique. Leur conscience du phénomène pourra ouvrir la voie à une explication de sa disparition lors de la grammatisation du français, disparition qui pourrait donc bien être d'origine savante.

Références bibliographiques

- Baddeley, Susan (éd.) (2003). John Palsgrave, *L'éclaircissement de la langue française (1530)*, Paris, Classiques Garnier.
- Beltran, Evencio (éd.) (1986). Jacques Legrand, *Archiloge Sophie. Livre de bonnes meurs*, Paris, Champion.
- Buridant, Claude (2019). *Grammaire du français médiéval (XI^e – XIV^e siècles)* [2000], Strasbourg, ELiPhi.
- Colombat, Bernard (éd.) (2014). Johan Barton, *Donait françois*, Paris, Classiques Garnier.
- Demaizière, Colette (éd.) (1998). Jacques Dubois dit Sylvius, *Introduction à la langue française suivie d'une grammaire (1531)*, Paris, Classiques Garnier.
- Demaizière, Colette (éd.) (2003). Robert Estienne, *Traité de la Grammaire Francoise (1557)*, Paris, Classiques Garnier.
- Guha, Amal / Noûs, Camille (2021). « Le genre en français : est-ce que *tout* évolue ? Analyse d'un corpus oral d'accords de genre atypiques en français », dans Annie Bertin *et al.* (éd.), *Réflexions théorique et méthodologiques autour de données variationnelles*, Chambéry, Presses Universitaires Savoie Mont Blanc : 233-246.
- Marchello-Nizia, Christiane (1997). *La langue française aux XIV^e et XV^e siècles* [1979], Paris, Nathan.
- Moignet, Gérard (1965). *Le pronom personnel français : essai de psycho-systématique historique*, Paris, Klincksieck.
- Roussineau, Gilles (éd.) (2020). René d'Anjou, *Le Cueur d'amour espris*, Genève, Droz.
- Siouffi, Gilles / Steuckardt, Agnès / Wionet, Chantal (2012). « Comment enquêter sur les diachronies courtes et contemporaines ? », *3^e Congrès mondial de linguistique française*, Lyon, France : 215-226, 10.1051/shsconf/20120100214, hal-00725798.
- Zink, Gaston (1997), *Morphosyntaxe du pronom personnel (non réfléchi) en moyen français (XIV^e-XV^e siècles)*, Genève, Droz.

Barbara VANCE, Scott EVANS, Chase TIFFANY

(Indiana University)

Le pronom ON et les systèmes pronominaux de l'ancien français et l'ancien occitan

L'ancien français (a.fr.) et l'ancien occitan (a.oc.) connaissent tous deux un pronom sujet indéfini, issu du latin *homo*, correspondant à certains sens du pronom *on* en français moderne. Notre étude cherche à déterminer (1) si l'emploi le plus grammaticalisé du pronom ON médiéval (catégorie C ci-dessous) correspond à une syntaxe plus proche de celle des pronoms personnels et (2) si la syntaxe de ON clarifie certaines similarités et différences entre les systèmes pronominaux des deux langues. Notre corpus actuel consiste en une étude exhaustive de deux textes du 13^esiècle, *La Queste del Saint Graal* pour l'a.fr. et *Flamenca* pour l'a.oc., plus des exemples tirés de la littérature pour l'a.fr.

Il existe deux variantes principales orthographiques de ON; une forme en <h> non-prononcé (*hom*), qui peut se confondre avec le nom dans certains contextes, et une variante sans <h> (*on, l'en, len, l'an, an* en a.fr et *om, on* en a.oc.), qui est censé représenter uniquement le pronom (Weerenbeck 1943, Jensen 1994, Welton-Lair 1999, Giacalone Ramat & Sansò 2007 [GR&S], Egerland 2010). Nous n'avons pas séparé ces deux types orthographiques de manière préalable, ayant noté plusieurs exceptions. Les deux langues nous offrent beaucoup d'évidence pour les trois premières étapes d'une série proposée par Egerland pour la grammaticalisation de *homo* (voir aussi GR&S) :

A. Nom lexical désignant l'être humain (peut-être ambigu entre nom et pronom si non modifié)

(1) a. Par la confession en oste **l'en** l'anemi 'à travers la confession, l'homme/on en enlève le diable' (a.fr., *Queste*, paragraphe 196)

b. Dona, per cel que **hom** adora ... (a.oc., *Flamenca*, v. 868)

"Dame, par celui que l'homme/on adore//nous adorons ..."

B. Pronom indéfini 'quasi-universel' (peut indiquer une partie de l'humanité pertinente dans un contexte donné, mais toujours générique ; se construit avec les temps habituels ou irréels)

(2) a. qui demande musardie bien est droiz que **l'en** l'escondie 'il est juste qu'on refuse quelqu'un qui demande folie' (a.fr., *Roman de la Rose*, v. 207-208, Weerenbeck) b. fort li pezet, so pot **hom** creire 'Cela l'ennuya fortement, on peut le croire.' (a.oc., *Flamenca*, v. 2608)

C. Pronom indéfini 'existential' épisodique (indique un moment spécifique dans le temps mais un sujet arbitraire, peut accompagner un verbe au passé simple/composé)

(3) a. **L'en** lor a dit qu'une fame /estoit dame de tot lo regne (a.fr., *Eneas*, v. 553-4, Welton-Lair) b. Poissas levet **hom** las toallas 'Puis on enleva les nappes' (a.oc., *Flamenca*, v. 587)

D. Pronom spécifique (français moderne seulement)

(4) **On** est partis hier. = nous sommes partis

Résultats :

Question 1 : Le type sémantique C n'est pas strictement associé à une syntaxe pronominale. Par exemple :

(5) Type verbe-initial, a.fr. :

et li conta **l'en** les aventures qu'il avoit achevees (*Queste*, paragraphe 67)

'et on lui a raconté les tâches qu'il avait achevées'

Cet exemple du type C, orthographié d'ailleurs avec la variante sans <h>, apparaît dans un

contexte inaccessible aux pronoms personnels de l'a.fr. (Vance 1997), ce qui suggère que ON peut retenir des caractéristiques syntaxiques nominaux même aux étapes plus évoluées de la pronominalisation.

Question 2 : Nous montrons une série de différences entre nos deux langues qui sont attendues si, comme nous le proposons, ON est le seul pronom atonique de la 3^e personne dans *Flamenca* mais rejoint les autres pronoms atoniques en a.français. ON peut être clitique (sur C°) en a.fr. ; il est atonique mais non pas clitique en a.oc. Dans *Flamenca*, à la différence de l'a.fr., le pronom personnel de la 3^e personne n'apparaît pas en postposition, mais ON va jusqu'à préférer cette position en phrase principale dans les deux langues, ce qui les unit comme langues à verbe second. Nous ajoutons une contribution sur la notion de « langue à sujet nul partiel » de Holmberg et al. (2009), terme que ces auteurs appliquent au portugais brésilien. Nos données et celles de Zimmermann (2018) confirment que le pronom ON ne peut pas être nul en a.fr., mais nos données occitanes révèlent que ON peut être nul s'il se trouve en subordonnée, coindexé avec un ON exprimé dans la principale. Ces caractéristiques démontrent que ni l'a.fr. ni l'a.oc. ne se qualifient de « langues à sujet nul partiel » au sens de Holmberg, car dans ces langues-ci le sens générique de « ON » est exprimé par un sujet nul de la troisième personne en principal, sans antécédent. Cependant, nos deux langues offrent des systèmes pronominaux qui les différencient aussi des langues typiques à sujet nul comme l'italien, l'espagnol, ou même l'occitan modernes, ce qui est bien connu pour l'a.fr. mais moins bien pour l'a.oc.

Bibliographie:

- Egerland, Verner. 2010. « On Old Italian *uomo* and the classification of indefinite expressions. » *Syntactic Variation: the dialects of Italy*, éd. Roberta d'Alessandro, Adam Ledgeway, & Ian Roberts. Cambridge: Cambridge University Press. 71-85.
- Giacalone Ramat, Anna and Andrea Sansò. 2007. « The spread and decline of indefinite man constructions in European languages : an areal perspective. » *Europe and the Mediterranean as Linguistics areas*, éd. Paolo Ramat & Elisa Roma. Amsterdam : Benjamins. 95-131.
- Gschwind, Ulrich, éd. 1976. *Le roman de Flamenca : nouvelle occitane du 13^e siècle*. Berne : Francke.
- Jensen, Frede. 1994. *Syntaxe de l'ancien occitan*. Tübingen : Max Niemeyer.
- Holmberg, Anders, Aarti Nayudu & Michelle Sheehan. 2009. « Three partial null-subject languages: A comparison of Brazilian Portuguese, Finnish, and Marathi. » *Studia Linguistica* 63, 1. 59-97.
- Marchello-Nizia, Christiane et Alexei Lavrentiev, éd. 2019. *La Queste del Saint Graal*. Edition électronique:
<http://portal.textometrie.org/bfm/?command=documentation&path=/GRAAL>
- Vance, Barbara. 1997. *Syntactic change in Medieval French : Verb-second and null subjects*. Dordrecht : Kluwer.
- Weerenbeck, B.H.J. 1943. *Le pronom on en français et en provençal*. Amsterdam : Noord Hollandsche Uitgevers Maatschaapij.
- Welton-Lair, Lisa Kay. 1999. *The evolution of the French indefinite pronoun 'on': a corpus based study in grammaticalization*. PhD dissertation, Cornell University.
- Zimmermann, Michael. 2018. « Null subjects, expletives, and the status of Medieval French. » *Null subjects in generative grammar*, éd. Federica Cognola & Jan Casalicchio. Oxford: Oxford University Press. 70-93.

Jasper VANGAEVER
(Universiteit Leyden)

Des catégories sous pression : le gérondif et le participe présent du latin tardif à l'ancien français

Dans la tradition grammaticale du latin classique, les termes « gérondif » et « participe présent » évoquent deux catégories de formes verbales non finies bien distinctes. Au niveau morphologique, le gérondif et le participe présent sont tous les deux formés à partir du radical présent d'un verbe, mais à ce radical sont attachés des morphèmes différents : l'infixe *-nd-* et une terminaison nominale dans le cas du gérondif (p. ex. *legend-i* '(de) lire') vs l'infixe *-nt-* et une terminaison adjectivale (p. ex. *legend-es* 'lisant') dans le cas du participe présent (Pinkster 2015 : 58, 60). En lien avec leur terminaison nominale *versus* adjectivale, le gérondif reçoit sa forme casuelle sur la base de sa fonction ou de la préposition qui le régit, tandis que le participe présent se voit attribuer sa forme casuelle par accord avec un nom. Toujours en lien avec leur terminaison nominale *versus* adjectivale, le gérondif peut avoir la syntaxe externe du nom (p. ex. *defendendi* 'de défendre' (1)) et le participe présent celle de l'adjectif (p. ex. *ardentes* 'flamboyant' (2)) :

(1) [...] *dat ipsa lex potestatem defendendi* [...].

'La loi elle-même donne la possibilité de se défendre.' (Cic. *Mil.* 11.4)

(2) *Cum ignes ardentisque laminae* [...] *admovebantur* [...].

'Quand le feu et les plaques de métal flamboyant ont été apportés (...).' (Cic. *Verr.* 2.5.163.8)

Cependant, les deux formes peuvent également être utilisées de manière adverbiale, c.-à-d. dans des compléments circonstanciels (Pinkster 2021 : §16.87-§16.104, §21.7). Témoins le gérondif *pultando* 'en frappant' (3) et le participe présent *pugnans* 'combattre' (4) :

(3) *Pultando pedibus paene confregi hasce* [...] *fores*.

'J'ai presque cassé ces portes-ci en frappant (dessus).' (Pl. *Mos.* 453)

(4) *Ibi L. Cotta pugnans interficitur* [...].

'L. Cotta est tué là, alors qu'il combattait.' (Caes. *Gall.* 5.37.4)

Aussi le gérondif et le participe présent se chevauchent-ils en partie en ce qui concerne leur emploi syntaxique. Fait important, ce chevauchement se présente surtout sous la forme d'une distribution complémentaire sur le plan sémantique, en ce que le gérondif et le participe présent sont spécialisés dans l'expression de valeurs sémantiques différentes (Vester 1983 : 125). Cette distribution complémentaire n'est toutefois pas absolue : le gérondif peut véhiculer une valeur sémantique caractéristique du participe présent et inversement (Vester 1983 : 112-125). Les deux formes sont donc aussi en compétition fonctionnelle. Crucialement, cette compétition ne soulève pas de problème catégoriel, puisque les formes ayant la syntaxe externe de l'adverbe peuvent toujours être catégorisées soit comme des gérondifs, soit comme des participes présents sur la base de critères morphologiques.

Le latin tardif hérite du latin classique le chevauchement fonctionnel entre le gérondif et le participe présent, mais à ce stade, la compétition entre les deux formes dans des compléments circonstanciels s'accroît. Il est communément admis que dans cette évolution, le participe présent est remplacé graduellement par le gérondif, notamment par le gérondif ablatif nu (Pinkster 2021 : §21.14). Ce processus conduirait le participe présent à se spécialiser dans la syntaxe externe de l'adjectif et aurait pour résultat

l'émergence d'une opposition morphosyntaxique entre le gérondif, forme adverbiale du verbe, et le participe présent, forme adjectivale du verbe (Väänänen 1963 : 139-140). Dans le passage du latin tardif à l'ancien français, l'évolution du gérondif et du participe présent vers une différenciation morphosyntaxique est compromise par une série d'évolutions morphologiques et phonétiques. Ces évolutions conduisent à la même forme pour les deux types de verbes non finis, à savoir une forme construite à partir du radical présent d'un verbe et de la terminaison *-ant* (p. ex. *plorant* 'pleurant' (5)) (Buridant 2019 : 343) :

(5) *Tristran l'a plorant salüee.*

'Tristan l'a saluée en pleurant.' (*Tristan* 3777)

Ces formes se retrouvent parfois sous une forme fléchie (p. ex. *ardanz* 'brûlant'), surtout dans des configurations adjectivales, mais elles tendent toutefois à évoluer vers l'invariabilité :

(6) [...] *S' el vient par aventure / U fus ardanz serat [...].*

'Si par hasard elle vient là où il y aura un feu brûlant (...).' (*Bestiaire* 1314-1315)

Étant donné le chevauchement fonctionnel du gérondif et du participe présent hérité du latin tardif et leur fusion morphologique en ancien français, les formes en *-ant* utilisées dans des compléments circonstanciels ne peuvent être analysées ni comme des gérondifs ni comme des participes présents, du moins si elles sont non prépositionnelles et si elles ont la terminaison exacte *-ant*, comme *plorant* 'pleurant' (5) (Arnavielle 1984 : 38). Il en résulte une « indétermination catégorielle » (Aarts 2007 : 4), ayant des implications fondamentales pour la distinction entre le gérondif et le participe présent en ancien français (De Smet 2014 : 40).

Afin de mesurer l'impact de la fusion morphologique du gérondif et du participe présent en ancien français sur leur distinction catégorielle, j'examinerai l'évolution des deux formes du latin tardif à l'ancien français. Pour ce faire, j'étudierai la syntaxe externe du gérondif et du participe présent dans un corpus de textes de latin tardif et d'ancien français, élaboré dans le cadre du projet ANR/DFG PaLaFra. L'étude se basera sur 1 308 gérondifs et 8 785 participes présents en latin tardif et 2 153 formes verbales en *-ant* en ancien français. Une comparaison est également envisagée avec le latin classique, représenté par 1 270 gérondifs et 1 786 participes présents.

Je défendrai l'hypothèse que la fusion morphologique du gérondif et du participe présent en ancien français suspend leur distinction catégorielle et les fait converger dans un blend catégoriel ne correspondant ni au gérondif ni au participe présent latins (De Smet 2014 : 40). Contrairement aux autres langues romanes, l'ancien français ne dispose ainsi pas des catégories du gérondif et du participe présent, mais d'une seule catégorie mixte, à l'instar du *-ing form* en anglais.

Références

- Aarts, B. (2007). *Syntactic Gradience : The Nature of Grammatical Indeterminacy*, Oxford, OUP.
- Arnavielle, T. (1984). "Recherches sur les formes en -ANT des origines du français au début du XVIIe siècle", *L'information grammaticale* 23, 38-40.
- Buridant, C. (2019). *Grammaire du français médiéval (XIe-XIVe siècles)*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.
- De Smet, H. (2014). « Does innovation need reanalysis ? ». In E. Coussé & F. von Mengden (éds), *Usage-based approaches to language change*, Amsterdam, Benjamins, 23-48.
- Pinkster, H. (2015). *Oxford Latin Syntax. Volume 1 : The Simple Clause*, Oxford, OUP.
- Pinkster, H. (2021). *Oxford Latin Syntax. Volume 2 : Complex Sentences and Discourse Phenomena*, Oxford, OUP.

Väänänen, V. (1963). *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck.

Vester, E. (1983). *Instrument and Manner Expressions in Latin*, Assen, Van Gorcum.

Sorbonne Université
Faculté des Lettres
1, rue Victor Cousin
75230 Paris cedex
Tél. 01 40 46 22 11
www.lettres.sorbonne-universite.fr